Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14084 – 6 F

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 AVRIL 1990

— FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Détente au Népal

UNE nouvelle page d'histoire semble bel et bien s'ouvrir au Népal avec l'abandon de la monarchie absolue. En effet, une semaine après avoir accepté le multipartisme, le roi Birendra Ier a accédé, vendredi 13 avril, à toutes les autres demandes de l'opposition, notamment la dissolution de l'Assemblée, la formation d'un gouvernement d'union nationale et la libération des prisonniers politiques. Après avoir rencontré les dirigeants de l'opposition, le souverain s'est même, dans une allocution radiodiffusée samedi, déclaré *« attristé »* à la suite *« des pertes en vies humaines et des destructions matérielles »* des dernières semaines.

Ainsi donc le jeune monarque, qui règne pourtant depuis dix-huit ans, a tiré un trait sur une trentaine d'années d'interdiction des partis politiques. Le Mouvement pour la restauration de la démocratie, qui regroupait l'essentiel de l'opposition, a prouvé sa popularité au moins dans les villes. Le roi en a pris acte, comme il paraît avoir réprouvé la brutalité de la répression des manifestations des sept dernières semaines, qui a fait au moins une cinquantaine de morts.

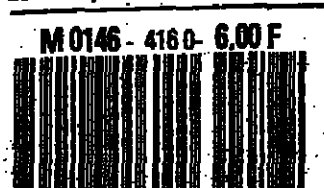
IL reste qu'instaurer dans ce pays, l'un des plus pauvres du monde, une véritable démocratie n'est pas une mince affaire. La moitié au moins de la population est illettrée, et le « peuple des collines » – plus de 80 % des dix-huit millions de sujets – demeure très attaché à la personne du roi, qui peut compter, en outre, sur la fidélité de l'armée et de la police.

Si l'opposition peut espérer animer – et même diriger – le futur gouvernement d'union, elle ne doit pour autant se faire trop d'illusions sur le résultat d'élections générales dont la date n'a pas encore été décidée : le roi disposera probablement d'une majorité consistante dans toute Assemblée élue au suffrage universel, pour peu qu'il fasse savoir quels sont les « bons candidats ».

SI la situation s'est décrispée si rapidement, en dépit de la brutalité des affrontements, c'est bien que l'opposition manque de leviers pour imposer un véritable régime de monarchie constitutionnelle. Au mieux, les démocrates peuvent espérer que le roi conservera la souplesse manifestée ces derniers jours, ce qui permettrait une libéralisation relative de la vie politique. Il serait d'ailleurs étonnant que la future Constitution, dont on ignore encore par qui elle sera élaborée, ne réserve pas au souverain un rôle-clé.

Cette crise de régime ne devrait pas, pour autant, modifier une diplomatie dominée par la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les deux puissants voisins du royaume enclavé, la Chine et l'Inde, ainsi que l'illustre le grave différend commercial, qui vient de se résoudre, avec New-Delhi. Sur ce plan-là aussi, le roi ne sera pas absent de la scène, puisqu'il est un fervent partisan de la neutralité népalaise.

Il faut donc souhaiter que la détente actuelle débouche sur des compromis durables.



M 0146 - 416 0- 6,00 F

La Lituanie menacée de blocus économique

Nouvelle épreuve de force entre Moscou et Vilnius

Le président du Parlement lituanien, M. Landsbergis, a opposé, samedi matin 14 avril, une fin de non-recevoir à un ultimatum de M. Gorbatchev qui demandait à Vilnius de supprimer plusieurs décisions, les menaçant de blocus économique. Le durcissement constaté à Moscou dans divers domaines conduit des experts américains à s'interroger sur l'autorité de M. Gorbatchev, et l'influence des militaires dans la politique du Kremlin.



Selon les experts de la Rand, la fameuse institution de recherches de Californie spécialisée dans les problèmes militaires, le haut commandement soviétique serait resté fondamentalement conservateur, malgré les nombreux remaniements opérés en son sein (douze commandants ont été remplacés pendant le seul premier semestre de 1989). Cette attitude expliquerait le raidissement constaté dans les positions soviétiques sur divers dossiers du désarmement.

Il est vrai qu'à propos des armements stratégiques (START), M. Bush a jugé les derniers propos de M. Chevardnadze moins négatifs que ceux que le ministre soviétique des affaires étrangères avait tenus lors de ses entretiens de Washington ce mois-ci. Mais M. Baker s'était dit alors *« déçu »* par ce qui lui était apparu comme un durcissement sur le problème très contesté des missiles de croisière basés en mer. De même à Vienne, on parle d'un retour de Moscou sur certaines concessions faites précédemment dans les négociations sur les armements conventionnels. Sans oublier le projet américain de *« ciel ouvert »*, à propos duquel les Soviétiques avaient soudain demandé l'interdiction de survol des *« zones d'intérêt national »*... Alors que tout le but de l'opération est précisément de permettre le survol réciproque des dispositifs de défense, ce retour à un langage rappelant fâcheusement celui de l'époque Brejnev-Gromyko paraissait de mauvais augure.

On se demande, d'ailleurs, si les difficultés avec les militaires – ou entre militaires – soviétiques ne sont pas à l'origine de l'ajournement de la visite que le général Moisseev, chef de l'état-major de l'armée rouge, devait faire aux Etats-Unis à la mi-mai.

MICHEL TATU

Lire la suite page 3

La longue marche de Chai Ling

Un an après le déclenchement du printemps de Pékin, un entretien avec la « pasionaria » de la place Tiananmen

Il y a un an, le 15 avril 1989, mourait Hu Yaobang, l'ancien secrétaire général du PC chinois. La disparition de ce petit homme – il était encore plus petit que M. Deng Xiaping – servit de détonateur au printemps de Pékin.

Sa disgrâce, son honnêteté et son franc-parler avaient fait de lui le porte-drapeau idéal de ceux qui contestaient la corruption et l'autoritarisme du régime.

Le même jour, une jeune étudiante en psychologie fêtait son anniversaire. Elle s'appelait Chai Ling. Les événements du printemps de Pékin allaient la projeter sur le devant de l'histoire, comme dernier « commandant en chef » des étudiants pékinois lors du massacre du 3 juin , et comme « passionaria » de la place Tiananmen.

Après une traque de près de dix mois, elle vient d'échapper aux forces de l'ordre lancées à ses trousses et, avec son mari Feng Congde, a trouvé au début du mois asile à Paris. C'est là qu'elle a accordé sa première interview au *Monde* et à plusieurs journaux étrangers depuis sa sortie de clandestinité.

Sa sécurtié demeure un impératif permanent : elle ne sort pas, et il n'est pas permis de révéler le lieu où s'est déroulée cette rencontre, vendredi 13 mars.

L'ambassade de Chine à Paris a fait pression auprès du Quai d'Orsay pour qu'elle ne soit pas autorisée à faire des déclarations publiques. *« Je me sens toujours très perturbée*, dit-elle. *Quand je ferme les yeux, j'ai des visions de cauchemar, et, le soir, je n'ose pas éteindre la lumière avant de m'endormir. »*

Durant les dix mois qu'a duré sa longue marche de Pékin vers la frontière, raconte-t-elle, *« nous étions toujours sur nos gardes »*. Si elle refuse à dévoiler comment et par où elle a quitté la Chine, Mme Chai Ling parle de tous ceux qui l'ont soutenue.

PATRICE DE BEER

Lire la suite page 6

Des questions sur la libération des otages

La libération de Jacqueline Valente, de son compagnon et de sa fille ne met pas un point final à leur enlèvement. Plusieurs questions restent posées, après leur départ pour la Belgique, notamment sur le lieu de leur détention et le rôle de la Libye.

Les époux Métral (sœur et beau-frère de Jacqueline Valente) s'en tiennent à la version officielle. Pour sa part, M. Bitterlin, président de France-Pays arabes, qui avait été en contact avec l'organisation d'Abou Nidal, affirme que la France *« n'a rien donné, en dehors des remerciements, au colonel Kadhafi »*.

Lire nos informations page 16

Les inconnus du Printemps de Bourges

Ils ont longuement répété dans des garages ou des cafés avec l'espoir de réussir l'aventure musicale

BOURGES
de notre envoyé spécial

Les groupes qui se produisent sur l'une des deux scènes des « découvertes » du Printemps se sont pour la plupart constitués il y à peine un an. Ils ont investi dans du matériel moderne (batterie, clavier, synthétiseurs). Ils ont longuement répété dans des garages ou dans des cafés avec deux mille cinq autres formations. Ils ont fait acte de candidature à Bourges, avec l'espoir d'être ainsi embarqués dans une aventure musicale, d'avoir le pied mis à l'étrier et de décrocher des engagements, de multiplier les concerts.

Il y a chez les jeunes musiciens de dix-huit à vingt cinq ans, et d'origine sociale diverse, comme une espèce de fierté et de pudeur en même temps. Il y a l'angoisse de ne pas être entendu comme on le voudrait.

Pour la première fois au Festival, grâce aux institutions professionnelles (l'Adami, la SPEDIDAM, la Fondation pour la création musicale et le Fonds de soutien des variétés et du jazz), ils sont tous défrayés, perçoivent un cachet (900 F, charges comprises), et bénéficient d'un soutien technique et logistique.

Après la prestation d'une demi-heure sur la scène du Printemps, tout peut changer : ou le groupe explose ou il s'arrête net de jouer – ce fut le cas, en 1989, de quarante des soixante-quatre formations sélectionnées – ou bien la route des concerts lui est ouverte : avant de bénéficier d'un succès phonographique, La Mano Negra a ainsi ratissé pendant trois ans toutes les petites salles de l'Hexagone.

Vendredi, un seul groupe (Croaks, avec un rock plutôt nerveux) et deux auteurs, compositeurs et interprètes (Antonin et Le Bel Hubert) ont retenu l'attention.

Comédien dans la troupe de Jérôme Savary, Antonin est né d'un père argentin et d'une mère corse. Il mélange le rock, le rap, et le soul d'Otis Redding ; il fait cohabiter dans une même chanson les mots des langues corse, catalane, allemande, anglaise, française. Il met une belle énergie au service d'une musique jouée vigoureusement par sept musiciens venus des studios d'enregistrement ou du Grand Magic Circus. L'utilisation d'un orgue Hammond crée heureusement une rupture avec les sons froids émis habituellement par les synthétiseurs.

CLAUDE FLÉOUTER

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.





DATES

Il y a dix ans

L'enterrement de Sartre

CE fut une panthéonisation que Sartre, enfant, avait sûrement désirée, mais certes pas imaginée sous cette forme médiatique. L'âge venu, il n'avait laissé aucune consigne, sinon, vaguement, celle de l'incinérer. Aux survivants de se débrouiller. Ce qui lui importait, c'étaient ses livres, et il n'était pas persuadé qu'ils lui survivraient très longtemps. Il l'espérait sans y croire, il se livrait à l'avenir comme d'autres à la Providence. S'il y a des hommes, et qu'ils me lisent, ce sera bien, pensait-il, cela voudra dire que parmi les chemins de la liberté, ils cherchent à inventer le leur.

Pour ce qui était de lui-même, il aurait aimé tenir dans ses mains, avant de mourir, le volume de « la Pléiade » qui réunirait ses romans, petit morceau d'éternité. Derrière tout cela, il y avait un fantasme, celui de Victor Hugo : une maladie d'enfance. Au grand homme la nation reconnaissante, le catafalque, le défilé, le million et demi de Parisiens têtes levées, la foule déférente.

Derrière ce fantasme, un autre encore, une spécialité française : le triomphe de Voltaire. L'apothéose de l'opposant. L'immortalité républicaine. C'est elle que les médias avaient à l'esprit en mettant en scène l'enterrement de Sartre comme un symétrique échevelé de l'enterrement calligraphié et solennel de Charles de Gaulle, dix ans auparavant. Le mythe littéraire les gouvernait : Chateaubriand contre Napoléon, Sartre contre de Gaulle.

Ils avaient eu tout le temps de se préparer à cet enterrement ; près d'un mois d'attente : les nécrologies étaient prêtes, dans les journaux, les télés ; le dossier des témoignages se gonflait ; *Paris-Match* envoyait un photographe armé d'un téléobjectif pour rapporter l'image du mourant sur son lit d'hôpital ; les téléscripteurs veillaient. *« Sartre nous a en quelque sorte épargné le traumatisme d'un décès subit »*, a dit un intellectuel, interrogé à chaud, quand la nouvelle tomba. En réalité, il pensait à la façon dont le philosophe avait quitté le devant de la scène depuis les années 60 dans l'ordre de la pensée.

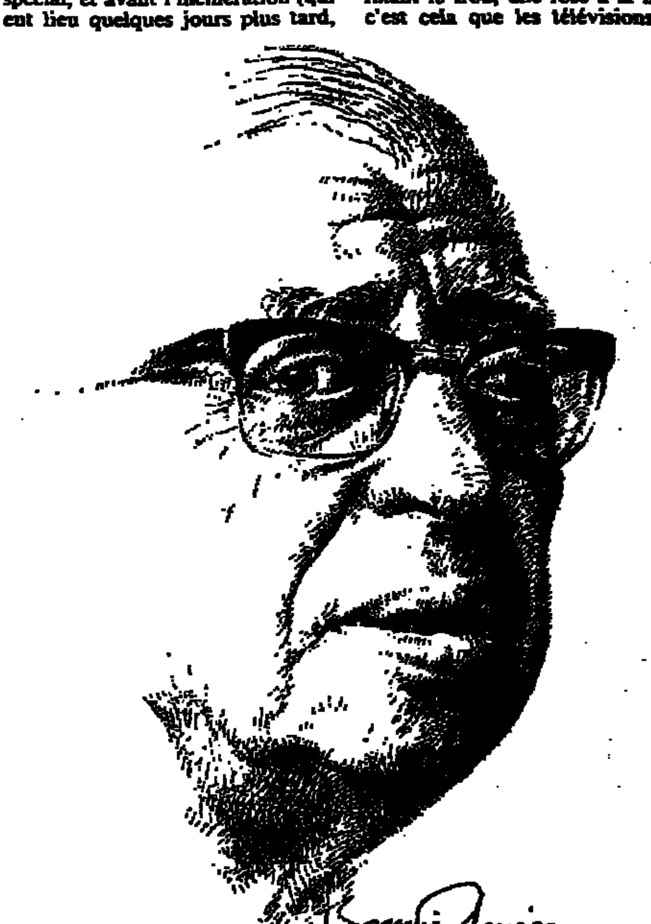
Hospitalisé d'urgence, à Broussais, le 20 mars, pour un œdème pulmonaire, Sartre meurt paisiblement, le mardi 15 avril, à 9 heures du soir, seul un instant ; sa fille adoptive, Arlette Elkaïm-Sartre, était sortie prendre l'air dans le couloir ; Simone de Beauvoir se reposait ; les deux femmes, malgré leur mésentente, s'étaient relayées à son chevet pendant près d'un mois. Sartre est mort comme il avait vécu, sans s'être confronté à la mort, sans prendre de dispositions, sans testament, en faisant des projets. Plus que la plupart des philosophes, même ceux qui se réclament du stoïcisme, il avait vécu la certitude stoïque selon laquelle *« tant que la mort n'y est pas, j'y suis, et quand elle y est, je n'y suis plus »*. La mort n'existe pas, elle n'arrive qu'aux autres. A vingt ans il se croyait immortel, à soixante-quinze ans il se savait très mortel, mais disait n'y jamais penser. A l'époque de son service militaire, Sartre avait écrit une pièce de théâtre, *J'aurai un bel enterrement*, histoire d'un homme qui prépare minutieusement ses obsèques ; il a perdu ce manuscrit, personne ne l'a jamais lu, il y moquait sans doute son désir d'immortalité par la survie littéraire.

Lui, donc, n'a rien préparé du tout. « Mort intestat », à l'instar de ce célibataire du tableau accroché au musée de Bouville, dans la scène célèbre de *la Nausée*, et à l'inverse des notables que Sartre a tant exécrés : *« En règle, ce jour-là comme les autres jours, avec Dieu et avec le monde, ces hommes avaient glissé doucement dans la mort pour aller réclamer la part de vie éternelle à laquelle ils avaient droit »*, pense l'alter ego furieux de Sartre, Antoine Roquentin. Ayant vécu en célibataire jusqu'au bout, quoique très entouré de femmes, et accompagné tout au long de sa vie d'adulte par une « épouse morganatique » qui l'a statufié tout vivant dans la légende : Sartre et Beauvoir.

Devenir légendaire

« Ah ! oui, devenir légendaire. Au seuil des siècles charlatans », se répétaient Sartre et Nizan, récitant Jules Laforgue, dans leurs balades à travers Paris. Nul plus que ces deux jeunes gens des années 20 n'a convoité la gloire comme antidote à la mort. Nizan, à trente-cinq ans, est fauché par une balle allemande, une balle perdue, pendant la retraite de Dunkerque. Il était parti mieux et plus vite que Sartre dans la carrière de futur grand homme. Sartre a eu davantage de chance, il lui a survécu, ne se l'est jamais tout à fait pardonné, pas plus qu'il ne s'est pardonné d'être né bourgeois, d'être né tout court, et il a consciencieusement rempli le destin qu'il s'était assigné à vingt ans, sans l'attendre des autres ni le leur réclamer, mais simplement parce qu'il le désirait très fort, et qu'on obtient toujours ce que l'on désire. Il a écrit, beaucoup, pour beaucoup de publics, il a jugé, joué, parlé, gagné. Il a eu un bel enterrement.

Ce fut un drôle d'événement. D'abord, il a failli ne pas avoir lieu. L'héritière selon la loi, Arlette, à qui incombait la décision, ne savait quoi faire pour répondre au désir de Sartre, dont elle et son ami Benny Lévy, qui l'assistait, connaissaient bien les contradictions, et aux souhaits de Simone de Beauvoir, la compagne légitime aux yeux de l'histoire : les deux femmes ne se parlaient plus, querelle de légitimité. La présidence de la République fit discrètement savoir qu'elle appuierait des obsèques non pas nationales mais solennelles. Devant le refus de Beauvoir, Giscard alla s'incliner seul devant la dépouille mortelle du philosophe et publia un communiqué qui parlait de l'extinction d'une *« grande lueur d'intelligence »*. Ce fut Claude Lanzmann qui finalement prit tout en main, décida d'un cortège sans service d'ordre, négocia avec l'administration du cimetière du Montparnasse pour obtenir une tombe provisoire, avec le préfet de police pour le parcours, fixa l'enterrement à l'après-midi du samedi, le lendemain d'un « Apostrophes » spécial, et avant l'incinération (qui eut lieu quelques jours plus tard, dans l'intimité, au Père-Lachaise), pour que les gens puissent venir.



Et les gens vinrent, en foule. D'abord pour la levée du corps à l'hôpital Broussais, puis en cortège désordonné et calme devant et derrière le fourgon mortuaire couvert de couronnes, la voiture où Simone de Beauvoir et Arlette Elkaïm avaient pris place avec quelques proches, et le *« car des veuves »* comme le public bon enfant l'eût vite nommé, en suivant, comme en promenade, les larges avenues du 14e : boulevard Brune, avenue du Général-Leclerc, avenue Denfert-Rochereau, boulevard Raspail, boulevard du Montparnasse, rue du Départ, boulevard Edgar-Quinet (on s'arrêta un instant devant le 22, où Sartre habita), jusqu'au cimetière, où la foule s'était déjà assemblée.

Mais cette foule-là était celle des photographes, munis d'une seule consigne : *« Tu ramènes la photo de Beauvoir en larmes sur la tombe, ou t'es viré, coco ! »* Ils l'ont eue, leur photo. Au prix d'un accident : un paparazzi juché sur une pierre tombale voisine s'est écrasé dans la tombe ouverte de Sartre, avant l'arrivée de Beauvoir. Et c'est le tohu-bohu autour de la tombe, la quasi-panique des gens pressés de toutes parts comme dans le métro quand une rame bloque à l'heure de pointe, la douleur insondable de Beauvoir fixant le trou, une rose à la main, c'est cela que les télévisions ont transmis ce soir-là : Sartre avait été enterré comme il avait vécu, dans un grand désordre sans violence, mais excessif, et débordé par les gens qu'il mettait en mouvement. *« La dernière manif de 68 »*, devait-on dire.

Il est vrai : les gens qui étaient là savaient qu'avec Sartre ils enterraient quelque chose de 68. Combien étions-nous ? Cinquante mille, cent mille ? Nous aimions bien, à gauche, nous retrouver et nous compter dans les manifestations de deuil et de protestation. Ainsi, quelques mois avant, en septembre 1979, nous avions accompagné la dépouille mortelle de Pierre Goldmann de la morgue au Père-Lachaise, et Sartre était parmi nous, au bras de Beauvoir, n'y voyant plus, épuisé. C'est là que je l'ai aperçu pour la dernière fois.

Qu'enterrions-nous avec Sartre ? Notre jeunesse, beaucoup l'ont dit. Contre quoi protestions-nous ? Contre son enterrement. Mais il n'y avait pas là seulement des soixante-huitards anonymes ou célèbres, il y avait des gens plus âgés, la génération de l'après-guerre qui avait participé avec Sartre aux luttes anticoloniales, et des jeunes gens aussi, qui n'avaient rien à enterrer sinon des illusions sur leur capacité à changer le monde. On aimerait, aujourd'hui, qu'elle les eût, ces illusions, la jeunesse, et l'énergie qu'elles prodiguent pour créer autre chose que de l'argent.

Les quotidiens et les hebdomadaires avaient fait leur « une » sur l'événement, *le Monde* publia sept pleines pages de commentaires sur Sartre ; *Libération*, qui ne s'était préparé à rien pour la mort de son fondateur, sortit en un temps record un numéro spécial de 60 pages que la foule de l'enterrement acheta quelques jours plus tard. A l'étranger, le sentiment général fut qu'avec Sartre, personnalité controversée, la France avait perdu son dernier écrivain de dimension internationale. La *Pravda* de Brejnev se fendit de trois lignes.

Puis vinrent, l'année d'après, les livres de témoignages des proches et des moins proches, celui d'Olivier Todd, premier d'une série, qui lançait l'accusation de détournement de vieillard contre Benny Lévy pour les entretiens que celui-ci avait publiés dans *le Nouvel Observateur* quelques semaines avant la mort de Sartre sur le thème « L'espoir maintenant ». L'ancien leader maoïste cherchait à faire endosser au philosophe une pensée qui n'était pas la sienne, mais celle d'Emmanuel Lévinas. En décembre 1981 paraissait *la Cérémonie des adieux*, où Simone de Beauvoir racontait impitoyablement les dernières années de la vie de Sartre, sa dégradation physique, et reprenait elle aussi cette accusation en lui donnant tout son poids. Le public, qui n'avait trop pris garde à ces entretiens assez confus, mesura soudain l'enjeu de la querelle qui s'était élevée parmi les sartriens : c'était l'athéisme, fondement de toute la pensée de Sartre, que Benny Lévy avait cherché à jeter bas.

Une philosophie de la liberté

Une lettre ouverte d'Arlette Elkaïm-Sartre (publiée dans *Libération*) révéla que Beauvoir avait menacé Sartre de convoquer un tribunal de sartriens pour évaluer l'ampleur de son reniement. Beauvoir elle-même ne cachait pas que la tension causée par leur dissentiment au sujet de ces entretiens, le premier sérieux désaccord de leur vie, avait pu hâter la fin de Sartre. Son livre, qui comportait des entretiens avec Sartre où celui-ci, en 1974, avait réaffirmé son athéisme comme une évidence pour lui indiscutable, s'achevait sur deux lignes admirables, en style romain, véritable déclaration d'amour athée à Sartre et épitaphe pour une tombe commune : *« Sa mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas. C'est ainsi ; il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder. »*

Elle lui a survécu six ans, presque jour pour jour. Et c'est en effet la légende Sartre-Beauvoir qui semble, à l'heure actuelle, passionner le plus les contemporains, d'abord avec la biographie de Sartre par Annie Cohen-Solal, où l'œuvre disparaît derrière la « success story » de l'homme, puis avec la récente publication des *Lettres à Sartre* de Beauvoir, peut-être parce que le couple est devenu une valeur-refuge, et que ce couple-là, sa réussite, sa liberté, ses contraintes de transparence, sa stérilité en enfants et sa fécondité en livres intriguent, irritent, suscitent l'admiration. Pourtant, en dix ans de vie posthume, les publications n'ont pas manqué, d'une autre qualité, à commencer par *les Carnets de la drôle de guerre*, puis les *Lettres au Castor*, publiées par Simone de Beauvoir avec de sombres coupes – mais ces lettres sont aujourd'hui consultables à la Bibliothèque nationale, – les *Cahiers pour une morale*, le tome II de la *Critique de la raison dialectique*, l'essai philosophique de 1948 sur *Vérité et existence*, édités par Arlette Elkaïm-Sartre.

Le retentissement de ces publications a été, somme toute, limité. C'est que la décennie ouverte par la mort de Sartre a consacré sa défaite dans l'ordre intellectuel et politique, en même temps que son passage au rang de classique de la littérature. Devant Aron, son petit camarade, et Camus, son copain des années d'occupation, devant le nihilisme de Cioran, qui est la métaphysique du libéralisme, Sartre a aujourd'hui le dessous. Cette défaite pourrait bien être celle de la pensée dure et active. Il n'est pas sûr non plus qu'elle soit définitive. Puisque l'Histoire prend de la vitesse et que la politique se réclame de la morale, il faudra tôt ou tard réinventer une philosophie de la liberté contre la pensée de la marchandise, du vœu pieux, de l'affairement. Une telle philosophie retournera à Sartre, ne serait-ce que pour trouver dans ses ouvrages des fondations critiques.

Si les années 90 voient le débat se rouvrir sur les exigences contradictoires de l'action et de la connaissance, il trouvera chez Sartre son mobile affectif profond, dans la haine qu'il sait communiquer de toute domination. Ses livres rappellent que, pour aimer son prochain, il faut commencer par détester fortement ce qui l'opprime et rire de ce qui nous opprime nous-même.

C'est ce que nous propose aujourd'hui le mieux cet écrivain qui n'aimait pas que l'on se mente.

MICHEL CONTAT

Les ventes de quelques titres, toutes éditions confondues :

La Nausée	2 112 300
Le Mur	1 959 057
Les Mains sales	2 323 962
Réflexions sur la question juive	347 524

URSS : accentuant sa pression sur Vilnius

M. Gorbatchev menace d'arrêter la livraison à la Lituanie de produits venant du reste de l'Union soviétique

M. Gorbatchev a donné, vendredi soir 13 avril, un délai de deux jours aux autorités de Vilnius pour qu'elles abrogent plusieurs de leurs récentes décisions législatives, faute de quoi des directives seront données pour interrompre la livraison à la Lituanie de divers produits venant du reste de l'URSS. Interrogé par la chaîne de télévision américaine CNN, le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a qualifié d'*« erreur importante »* la menace de M. Gorbatchev. Il a estimé que la cessation des fournitures soviétiques *« créerait des problèmes difficiles (...) dans quelques mois »* et s'est déclaré convaincu que *« le monde extérieur réagira à de telles mesures »*.

MOSCOU

de notre correspondant

Brandies pour la première fois lundi dernier, les menaces n'auront mis que quatre jours à se préciser. Dans une lettre adressée vendredi 13 avril aux dirigeants lituaniens, le président et le premier ministre soviétique leur ont en effet donné jusqu'à lundi pour revenir sur l'adoption de plusieurs lois nouvelles, les menaçant, s'ils refusaient, de cesser la livraison de produits venant du reste de l'URSS.

« Si le Soviet suprême et le conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Lituanie n'abrogent pas dans les deux prochains jours les décisions mentionnées, lit-on dans cette lettre, *instructions seront données d'arrêter la fourniture (...) des produits qui sont vendus sur les marchés extérieurs en devises librement convertibles. »*

Cette définition s'applique à la quasi-totalité des matières premières, *le gaz naturel notamment,* pour lesquelles la Lituanie est totalement dépendante des autres Républiques de l'Union soviétique, *et de la Russie en particulier.* Tant par le délai qu'elle fixe que par son contenu, la menace est donc on ne peut plus sérieuse. Inexorablement, la situation continue de se dégrader entre les indépendantistes lituaniens et M. Gorbatchev, mais, comme tous ceux qui l'ont précédé, ce texte est pourtant formulé de manière à gagner du temps.

Compte tenu d'abord du décalage entre un arrêt de livraisons et l'apparition de véritables pénuries, les conséquences concrètes de ces représailles ne se feront pas immédiatement sentir en Lituanie. Reste à voir aussi quel sera le contenu exact des instructions données et le moment précis où elles le seront.

Si M. Gorbatchev avait voulu engager dès à présent une véritable épreuve de force, ni les prétextes ni les moyens ne lui auraient manqué. Ce n'est pas encore ce qu'il a choisi de faire, et le plus frappant, à cet égard, est que cet ultimatum ne porte pas sur l'abrogation de la déclaration d'indépendance du 11 mars, à propos de laquelle MM. Gorbatchev et Ryjkov se contentent de *« réaffirmer »* qu'un retour à la situation du 10 mars *« permettrait de commencer à traiter sans délai de l'ensemble des problèmes »*.

Trois « exemples »

Les textes dont l'abrogation est demandée sont ceux qui mettraient *« en opposition la Lituanie et l'URSS »*, et la lettre en cite trois *« exemples »*. Le premier est la loi du 5 avril sur l'institution d'une *« carte d'identité des citoyens de la République de Lituanie »*, dont les dirigeants soviétiques estiment qu'elle a pour objet d'organiser une discrimination contre les citoyens de l'URSS désirant respecter sa Constitution et ses lois.

Deuxième exemple : la *« décision du Soviet suprême lituanien d'arrêter l'organisation du prochain appel sous les drapeaux »* soviétique des conscrits de la République, et troisième exemple enfin : les *« tentatives illégales des autorités républicaines de se saisir des biens du Parti communiste de l'URSS en territoire lituanien »*.

Le premier point est de loin celui qui est le plus souvent soulevé par les « pieds-rouges » de Lituanie dans la mesure où ils ne veulent pas, en demandant cette carte d'identité, reconnaître l'indépendance lituanienne et craignent, en ne la demandant pas, de s'exclure eux-mêmes d'une République qu'ils ne veulent pas quitter. Quant aux deuxième et troisième points, ce sont évidemment l'armée et l'appareil du Parti communiste « pro-union » qui les soulèvent.

En clair, les trois « exemples » donnés par MM. Gorbatchev et Ryjkov sont autant d'appel à ne pas envenimer plus que de raison les relations avec les trois forces, *qui se sont désormais alliées* pour obtenir du Kremlin qu'il recourt aux chars pour faire rentrer la Lituanie dans le rang.

Le ton de cette lettre est dur. On continue de déraper vers l'épreuve de force mais ce qui se lit entre les lignes est un appel de plus à savoir faire preuve de sens politique – à savoir ne pas tout perdre et faire perdre tout le monde pour des questions de forme. Recevant, mercredi, une délégation d'organisations féminines lituaniennes, l'un des secrétaires du comité central récemment nommés par M. Gorbatchev, M. Andreï Girenko, a d'ailleurs redit qu'une simple *« suspension »* de la proclamation d'indépendance – et non plus son abrogation – constituerait une *« base »* pour l'ouverture de discussions.

Cette suggestion de compromis avait déjà été faite la veille par le porte-parole du président soviétique (*le Monde* du 11 avril), et les dirigeants lituaniens ont maintenant accepté, depuis une semaine, de prendre en compte, dans une éventuelle recherche de règlement, non plus seulement les « lois internationales » mais aussi la Constitution soviétique.

Le ton monte, mais, dans le *même temps*, les *compromis* se cherchent. Le problème est de savoir qui, des chars ou de la négociation, gagnera cette course au-dessus du vide.

BERNARD GUETTA

Nouvelle épreuve de force

Suite de la première page

L'explication avancée (le général veut *« se préparer au sommet soviéto-américain du 30 mai »*) est d'autant moins convaincante que des entretiens préalables entre *militaires des deux bords auraient* au contraire facilité la préparation du sommet...

Le pessimisme est également de rigueur à la CIA, dont le directeur, M. William Webster, a estimé dans un discours à Boston que l'URSS est entrée dans une crise *« probablement profonde et de longue haleine »*.

Constatant, dans des termes proches de ceux qu'emploie M. Gorbatchev, que les réformes ont *« miné le système stalinisste »* mais que *« le nouveau système n'est pas encore en place »*, M. Webster observe que *« les conditions économiques se sont détériorées, la criminalité est en augmentation et les troubles ethniques en pleine escalade »*. *« La situation est tendue, il faut avoir partout la tête froide »*, ajoute-t-il.

Faut-il en conclure, avec M. Weinberger, l'ancien ministre américain de la défense, que M. Gorbatchev *« ne passera pas l'année »* et pourrait perdre le pouvoir avant décembre ? C'est aller d'autant plus vite en besogne que si le numéro un soviétique a démontré une capacité depuis cinq ans qu'il dirige le pays, c'est bien celle de *se maintenir* au *pouvoir* et même de le concentrer de plus en plus entre ses mains : on peut difficilement faire mieux à cet égard que ce qui a été fait en mars avec l'institution de la présidence.

En revanche, il est clair que ses nouveaux *pouvoirs* ne mettent pas M. Gorbatchev à l'abri de ses conservateurs militaires ou civils, pas même dans le cadre d'un parti communiste au rôle pourtant diminué. Après tout, le président Gorbatchev est toujours membre et chef d'un parti coiffé par la même « direction collégiale » que par le passé : il doit bien prendre en compte les avis de son bureau politique, comme il vient de le faire en soutenant l'appel à la purge que venait de lancer son vieil adversaire M. Ligatchev. En témoigne aussi la composition soigneusement dosée que M. Gorbatchev a donné à son conseil présidentiel, une instance pourtant nommée par lui mais où des progressistes radicaux cotoient des « réactionnaires » notoires. Le problème des désaccords sur la ligne à suivre, mais aussi celui de l'indiscipline généralisée d'une administration laissée à elle-même, restent pour le moment entier.

Aussi bien, les amis comme les ennemis attendent maintenant M. Gorbatchev à ses résultats, puisqu'en concentrant tous les pouvoirs, y compris, dans une large mesure, ceux du gouvernement lui-même, le président est en première ligne sur tous les fronts. Il semble maintenant décidé à accélérer la réforme économique qu'il n'a pu mettre sérieusement en train depuis cinq ans. Mais tout l'art sera dans l'exécution.

MICHEL TATU

□ **L'armée s'empare d'archives secrètes.** – Des soldats soviétiques ont investi, vendredi 13 avril, l'Institut de l'histoire du Parti communiste à Vilnius et en ont expulsé les volontaires indépendantistes qui gardaient les archives secrètes, a fait savoir la directrice de l'Institut. Celle-ci a déclaré qu'une vingtaine de soldats occupaient le bâtiment, au cœur depuis plusieurs semaines d'une querelle entre factions pro et anti-Moscou. Les archives contiendraient des documents relatifs à l'annexion forcée de la Lituanie par l'Union soviétique en 1940. – *(Reuter.)*

□ **Les cinq soldats soviétiques enlevés en Arménie ont été retrouvés.** – Les cinq soldats soviétiques enlevés dans un village arménien, jeudi 12 avril, par une quinzaine d'hommes armés (*le Monde* du 14 avril) ont été retrouvés dans la nuit de vendredi à samedi, démunis de leurs armes et munitions, a rapporté l'agence *Tass*. – *(Reuter.)*

A l'issue de leur entrevue aux Bermudes

M. Bush et Mme Thatcher se disent « profondément préoccupés »

Le président Bush et Mme Thatcher, se disant « profondément préoccupés » par les menaces de sanctions économiques de Moscou contre la Lituanie, ont appelé le président Mikhaïl Gorbatchev à éviter toute escalade de la tension et à engager un dialogue.

S'adressant à la presse vendredi 13 avril, à l'issue de plusieurs heures d'entretien à Hamilton, aux Bermudes, avec le premier ministre britannique, M. Bush a indiqué qu'il avait pris connaissance avec Mme Thatcher d'informations *« profondément préoccupantes »* selon lesquelles M. Gorbatchev avait menacé les Lituaniens d'un embargo sur certains produits essentiels. *« Nous avons appelé M. Gorbatchev publiquement et en privé à éviter une escalade (...). Ce n'est pas le moment pour une escalade. C'est le moment du dialogue »*, a-t-il déclaré. *« La coercition, l'escalade ne sont pas la voie à suivre. »*

Pour sa part, Mme Thatcher a fait valoir que la *« seule voie à suivre »* est *« une réduction des tensions afin que des discussions puissent débuter »*, ajoutant : *« Nous voulons que l'amélioration* [des relations avec l'URSS] *se poursuive, mais cela ne peut continuer si les Soviétiques règlent cela par la force. »*

Le rôle de la France dans l'OTAN

A propos de la sécurité en Europe, les deux dirigeants ont réaffirmé leur soutien à l'unification allemande et la nécessité pour une Allemagne unifiée d'être membre à part entière de l'OTAN. *Mme Thatcher a ajouté que les* armes nucléaires de l'OTAN devaient être maintenues en Europe et modernisées, y compris les missiles à courte portée dont la RFA estime qu'ils n'ont plus lieu d'être sur son territoire. M. Bush a été plus prudent, soulignant que la question devait être bientôt débattue à l'OTAN. Le président américain a encore estimé que les dernières déclarations soviétiques sur la possibilité d'un accord de principe sur une réduction des armes stratégiques (START) à temps pour le sommet du 30 mai prochain sont *« différentes »*, plus optimistes que les précédents propos tenus à Moscou.

M. Bush n'a pas exclu la possibilité d'aborder la question d'un éventuel retour de la France au sein de la structure intégrée de l'OTAN, lors de ses entretiens avec le président François Mitterrand la semaine prochaine en Floride. Interrogé à ce sujet lors de sa conférence de presse, le président a dit : *« L'une des raisons pour lesquelles le premier ministre* [Mme Thatcher] *et moi-même avons décidé de ne pas proposer de nouvelles initiatives est que nous comprenons parfaitement la nécessité de consulter nos partenaires de l'OTAN et européens. Notre détermination à travailler avec la France est, je crois, bien connue. (...)* [Les Français] *ont un rôle très important en Europe. Il est clair que je serai intéressé à discuter de l'ensemble du problème de la sécurité en Europe avec François Mitterrand »*, a conclu le président américain.

L'idée d'un éventuel retour de la France au sein de la structure intégrée de l'OTAN avait notamment été évoquée par le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Douglas Hurd, qui avait appelé Paris à *« participer pleinement »* à une OTAN rénovée. Un responsable du département américain de la défense avait pour sa part indiqué à la presse au début de la semaine que des discussions avaient lieu sur l'opportunité de nommer un officier français à la tête du commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), tout en jugeant cette question *« un peu prématurée »*.

Le 11 avril, M. Chevènement, ministre français de la défense, avait déclaré qu'*« une évolution dans le sens de l'intégration de la France dans l'OTAN n'aurait aucun sens en raison de la divergence entre les doctrines et de la volonté de la France de préserver sa liberté de décision. »* – *(AFP).*

ROUMANIE : après l'interdiction de la visite de l'ex-roi Michel

Protestations d'intellectuels et de groupes monarchistes

L'interdiction à la dernière minute par les autorités roumaines de la visite de l'ex-roi Michel a entraîné, vendredi 13 avril, une manifestation de protestation de quelques centaines de personnes dans le centre de Bucarest. Un des organisateurs de cette manifestation a déclaré que des rassemblements similaires se tiendront quotidiennement devant l'université jusqu'à l'octroi d'un visa à l'ex-souverain.

Le Groupe pour le dialogue social, qui regroupe des intellectuels libéraux et démocrates – *dont* deux ministres – a estimé dans un communiqué que *« aucune opportunité électorale ne mérite de bafouer le droit fondamental qui est celui de visiter le pays de sa naissance »*. Le Parti national-libéral, qui avait pourtant demandé le report *de la visite du roi à une date* postérieure aux élections du 20 mai, s'est aussi démarqué de la décision du gouvernement en la qualifiant *« d'antidémocratique »*. – *(UPI, AFP.)*

□ **Le parti au pouvoir sort un nouveau quotidien.** – Le Front de Salut National (FSN, au pouvoir) a fait paraître cette semaine un nouveau quotidien *Azi* (Aujourd'hui), sur huit pages et avec un tirage d'un million d'exemplaires. Le gouvernement avait imposé fin mars une réduction de 20 % du tirage des trois journaux indépendants et la limitation à quatre de leur nombre de pages, justifiant ces mesures par la pénurie de papier. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Arafat invite le président Havel à visiter les territoires occupés par Israël

Le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, a invité le chef de l'Etat tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, à visiter les territoires occupés lors de son voyage en Israël, du 25 au 27 avril prochain, *« afin de se rendre compte par lui-même de l'oppression du peuple palestinien »*.

« J'ai demandé au président Havel d'intercéder auprès des autorités israéliennes lors de son séjour à Jérusalem afin qu'elles permettent la réouverture des universités arabes dans les territoires occupés », a déclaré vendredi 13 avril M. Arafat, en visite à Prague.

La Tchécoslovaquie, qui a proposé de jouer le rôle de médiateur entre Israël et les pays arabes, continuera à accorder une aide humanitaire à l'OLP, a indiqué M. Arafat sans toutefois préciser clairement si Prague poursuivrait l'accueil de Palestiniens dans ses académies militaires. – *(AFP.)*

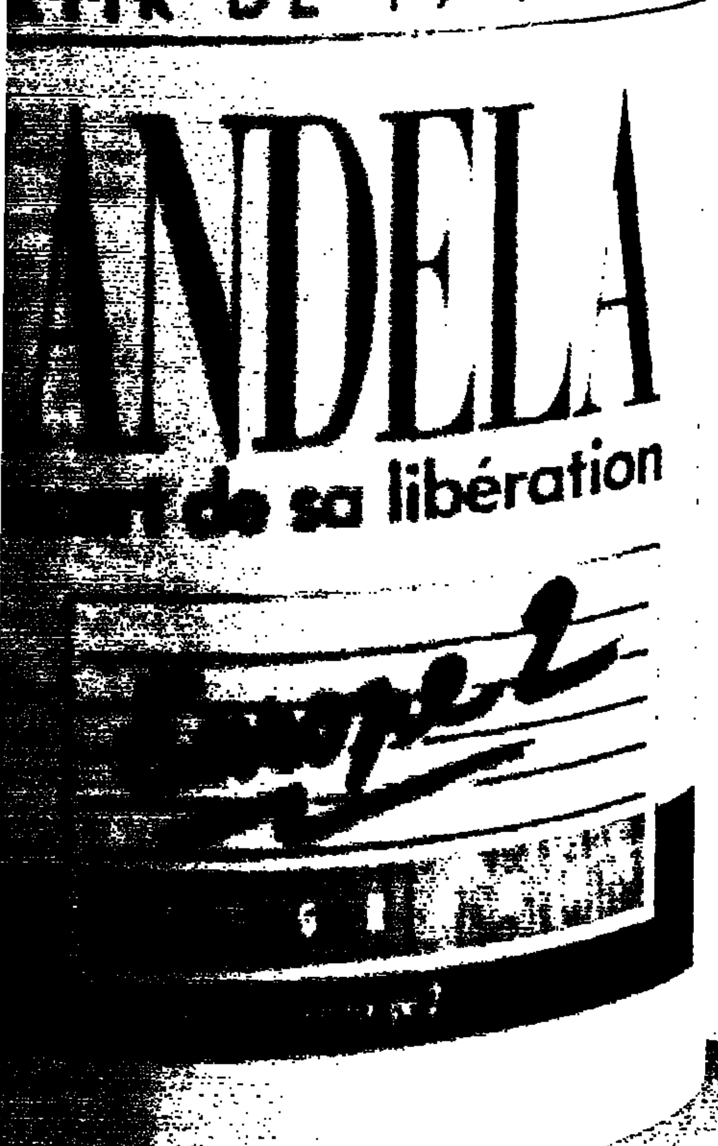
HONGRIE

Le gouvernement devrait être formé à la mi-mai

Le Forum démocratique (MDF), vainqueur des premières élections libres en Hongrie dimanche dernier, a commencé, vendredi 13 avril, à négocier, en vue de former une coalition avec les chrétiens-démocrates et le Parti des petits propriétaires.

Le nouveau gouvernement sera formé à la mi-mai *« si des difficultés imprévisibles ne surviennent pas »*, selon le vice-président du MDF, M. Sandor Keresztes.

Par ailleurs, M. Jozsef Antall, président du Forum démocratique, a exprimé l'espoir d'une *« adhésion hongroise à la Communauté européenne entre 1992 et 1995 »* dans un entretien publié dans l'édition de dimanche du journal autrichien *Kurier*. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

La visite à Moscou du chef de l'Etat polonais

M. Gorbatchev et le général Jaruzelski ont exprimé leur « position commune » sur la question allemande

C'est la question allemande et l'inquiétude commune qu'elle suscite a Moscou et Varsovie qui ont dominé, vendredi 13 avril, les toasts que se sont portés au Kremlin les présidents Gorbatchev et Jaruzelski. Quelques heures plus tôt, ils avaient, par un court mais clair communiqué de l'agence Tass, mis un point final à une opération qu'ils avaient lancée ensemble il y a juste trois ans pour assurer - au delà du communisme, au dela de l'alliance déjà fragile de l'époque - la continuité des relations d'Etat à Etat entre leurs deux pays. Samedi matin, le général Jaruzelski a quitté Moscou pour Katyn.

MOSCOU

de notre correspondant

Désormais, la vérité était dite sur le massacre des officiers polonais de Katyn. *« Cette tragédie constitue l'un des plus graves crimes du stalinisme »*, dit en effet le communiqué soviétique en exprimant le *« profond regret de l'URSS »*. Délibérément entretenu durant un demi siécle par les partis communistes polonais et soviétique, le mensonge était brisé, et avec lui c'est une hypothèque qui était levée.

Dès lors qu'on ne persistait plus à affirmer que ces officiers faits prisonniers par l'armée rouge avaient été tués par les Allemands, dès lors que l'URSS de la perestroika avait reconnu une culpabilité dont le stalinisme l'a fait héritière, les deux pays pouvaient véritablement parler d' « intérêts communs ».

Hier, ces intérêts ne relevaient que de la farce sinistre d'une « alliance » dictée par la force.

A les entendre rituellement invoqués par leurs dirigeants et ceux du grand pays frère, les Polonais ne pouvaient que se boucher les oreilles en se souvenant du partage de leur pays entre Hitler et Staline puis du sur-place de l'Armée rouge pendant que l'Allemagne écrasait l'insurrection de Varsovie . C'est que cette insurrection avait été lancée par la résistance non-communiste que Staline ne voulait surtout pas voir gagner.

Systématiquement, et tout autant que l'Allemagne hitlérienne, l'URSS stalinienne avait voulu asservir la Pologne en la brisant et tuant ses élites. Plus vif que jamais depuis la naissance de Solidarité, un souvenir symbolisait donc tout cela : Katyn - le crime devenu crime des crimes car perpétré par celui des deux dictateurs qui avait au bout du compte absorbé la Pologne.

Sans vérité sur Katyn, il n'y avait pas d'amitié possible entre Pologne et Russie, pas même de véritable action commune et sitôt le communiqué tombé et la vérité dite, c'est avec une légitimité nouvelle que les deux présidents ont pu exprimer leur « position commune » sur l'Allemagne. Le général Jaruzelski étant président d'un pays dont le gouvernement est hostile à une neutralité de l'Allemagne unie, il a été prudent dans ses formulations. *« Sur cette question d'une importance vitale pour notre peuple*, (nos deux pays) *ont toujours été et restent unis »*, a-t-il dit en soulignant que les *« transformations en cours ne devraient pas aller à l'encontre des sentiments de sécurité, de la stabilité et de l'équilibre »* de l'ensemble de l'Europe.

C'était formuler une position qui pour n'être pas celle de l'URSS, hostile à l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN, permettait néanmoins de proclamer l'unité de vues soviéto-polonaise. Cela était important à la fois pour la Pologne qui craint de voir l'Allemagne remettre en question sa frontière occidentale et pour l'URSS qui a besoin de se trouver des alliés en Europe pour arriver à négocier un compromis sur le futur statut de l'Allemagne.

Dès lors, et on ne cesse de le répéter à Moscou, que les aspects extérieurs de l'unification doivent etre décidés dans le cadre d'un accord entre les deux Allemagne et les quatre puissances alliées de la guerre, l'URSS a son mot a dire et les moyens de le dire. Mais dès lors aussi - et on le sait très bien au Kremlin - que Moscou serait seule à s'opposer à une solution que tous les autres pays concernés accepteraient, sa position serait difficile a tenir.

Faire du désaccord un accord

Il faut, sur la question allemande, des alliés à l'URSS. On y voudrait bien que la France et la Grande-Bretagne, la France surtout, se proposent à ce rôle. On l'a beaucoup espéré. Sans désespérer, on y croit plus trop mais on pense toujours en revanche pouvoir tabler sur la Pologne où il y a unanimité nationale sur la nécessité d'obtenir les garanties internationales les plus fermes sur la frontière Oder-Neisse.

C'est à cause de cette frontière que M. Mazowiecki préfère voir l'Allemagne unie membre de l'OTAN et obligée donc à respecter une frontière que l'OTAN reconnait. Il n'y pas identité des positions soviétique et polonaise mais M. Gorbatchev, réalisme et nécessité obligent, a su lui aussi faire comme si et faire du desaccord un accord. *« Nous considérons*, a-t-il dit dans une directe allusion à la position polonaise, *qu'il n'est pas suffisant pour l'Allemagne d'avoir seulement des obligations vis à vis des Etats-Unis et des autres membres de l'OTAN. L'Allemagne devrait avoir le même type d'obligations vis à vis de l'Union soviétique et des autres pays est-européens »*, a-t-il ajouté avant de lancer : *« Oui, résolument, à une Allemagne unie et pacifique dans une Europe unie et pacifique ! Mais tout aussi résolument non à une Allemagne foyer potentiel de danger dans une Europe désunie et scindée »* .

Ce n'était pas un « non » à l'appartenance à l'OTAN mais un « non » aux dangers que l'URSS voit à une telle appartenance . Est-ce que si ces dangers, d'une manière ou l'autre, étaient écartés le « non » + à l'Otan pourrait devenir un « oui, mais ... » ?

Trop tôt pour le dire mais ce n'est pas impossible et MM. Gorbatchev et Jaruzelski pouvaient, l'un comme l'autre, se féliciter, vendredi, d'avoir engagé, en avril 1987, à coups de petits pas, de commissions d'historiens et de « recherches d'archives » un processus dont ils ne mesuraient certainement pas alors à quel point il serait si vite indispensable - à leurs pays comme à eux mêmes.

Car si M. Gorbatchev a sûrement gagné là quelques mesures supplementaires de popularité en Pologne, le général Jaruzelski - l'homme du coup d'Etat contre Solidarité, le jeune hobereau revenu des camps staliniens homme de confiance des Russes - est maintenant devenu l'homme de la vérité sur Katyn.

Il y a plus mauvais rétablissements.

BERNARD GUETTA

A Varsovie

Satisfaction... mêlée d'amertume

Le gouvernement polonais a exprimé sa satisfaction après la reconnaissance officielle par l'URSS de sa responsabilité dans le massacre de Katyn, tout en affirmant qu'il demanderait de plus amples explications. *« Nous attendons que la lumière soit faite »* sur toutes les *« pages blanches dont le crime de Katyn est le symbole, dans les relations polono-soviétiques »*, a déclaré vendredi 13 avril Mme Malgorzata Niezabitowska, porte-parole du gouvernement. *« La réconciliation ne peut être fondée que sur la vérité »*, a-t-elle ajouté dans une déclaration à l'agence PAP.

De son côté, le président de Solidarité, Lech Walesa, cité par PAP, a qualifié le geste du Kremlin *« d'acte de justice morale »*. Il a toutefois estimé que des *« questions importantes »* restaient à régler, notamment *« la punition des coupables du génocide »* à Katyn, et *« l'attribution de compensations matérielles aux familles des victimes »*.

Des parents de ces victimes également cités par PAP ont exprimé leur *« soulagement »* devant l'aveu de culpabilité de Moscou. La télévision a diffusé vendredi soir un long documentaire récemment réalisé sur Katyn par le réalisateur polonais Marcel Lozinski, sous la supervision du cinéaste Andrzej Wajda. – *(AFP.)*

La déclaration de Tass sur Katyn

« Un grave crime de la période stalinienne »

Voici le texte intégral de la déclaration diffusée par l'agence Tass en français, vendredi 13 avril :

« Depuis longtemps, la question des circonstances de la mort d'officiers polonais internés en septembre 1939 est toujours soulevée lors des rencontres entre représentants des directions soviétique et polonaise et dans l'opinion publique . Des historiens des deux pays ont soigneusement étudié la tragédie de Katyn, y compris par la recherche de documents.

» Des archivistes et des historiens soviétiques ont découvert ces derniers temps des documents sur les militaires polonais qui furent détenus dans les camps de Kozelsk, de Starobelsk et d'Ostachkov du NKVD de l'URSS (1).

» Il ressort de ces documents que sur environ 15 000 officiers polonais détenus dans ces trois camps, 394 personnes furent transférées en avril-mai 1940 dans le camp de Griazovietsk (2). La majorité des détenus furent remis aux services du NKVD des régions de Smolensk, de Vorochilovgrad et de Kalinine, et les noms de ces détenus n'apparaissent nulle part dans les statistiques du NKVD.

» L'étude de ces archives permet d'établir la responsabilité directe de Beria, de Merkoulov (3) et de leurs hommes de main pour les forfaits commis dans la forêt de Katyn.

» La partie soviétique, qui exprime ses profonds regrets à la suite de la tragédie de Katyn, déclare que cette tragédie représente un grave crime de la période stalinienne.

» Les copies des documents étudiés ont été remises à la partie polonaise. La recherche d'archives se poursuit. »

(1) Ces camps sont situés respectivement dans les régions de Kalouga (en Russie d'Europe), de Vorochilovgrad (Ukraine) et de Kalinine (au nord-ouest de Moscou). Katyn se trouve dans la région de Smolensk, à l'ouest de Moscou.

(2) Dans la région de Vologda, au nord-est de Moscou.

(3) Lavrenti Beria, chef du NKVD à partir de 1938 et son adjoint Vsevolod Merkoulov, ministre de la sécurité d'Etat de 1941 à 1950, furent jugés et fusillés ensemble, le 23 décembre 1953.

AMÉRIQUES

PÉROU

Les retombées xénophobes du « phénomène Fujimori »

LIMA

de notre correspondante

Tandis qu'en cette fin de Semaine sainte des rumeurs persistantes continuent à circuler sur un éventuel abandon, avant le second tour, du candidat à la présidence Mario Vargas Llosa, le succès inattendu de son rival d'origine japonaise, Alberto Fujimori, a des conséquences imprévisibles dans la capitale péruvienne : commentaires désobligeants de journalistes et de commentateurs ; insultes proférées par des partisans du mouvement Libertad, le mouvement créé par l'écrivain candidat. En quelques jours, le score impressionnant du candidat indépendant Fujimori, le 8 avril dernier, lors du premier tour (il a terminé au coude à coude avec le favori, Vargas Llosa, en s'adjugeant un tiers des voix), a exacerbé un véritable sentiment « anti-janne » à Lima.

Plusieurs ressortissants de communautés d'origine japonaise et chinoise ont été l'objet de menaces téléphoniques, et certains établissements leur appartenant ont même été attaqués à coups de pierres. Mario Vargas Llosa a dû rappeler à l'ordre ses jeunes partisans qui scandaient sous son balcon *« Fujimori, au Japon ! »*, en leur répondant *« Il est aussi péruvien que moi ! »*. L'Eglise a renchéri en demandant à la population d'abandonner des procédés qui relèvent du *« racisme »*. Quant au président Alan Garcia, il a demandé que *« des résultats électoraux n'entrainent pas le pays dans des actes xénophobes »*, ajoutant : *« Ici, nous avons tous quelque chose d'indien ou d'africain (...) ; aucun Péruvien ne peut répudier quelqu'un parce qu'il a les yeux bridés : auparavant, il devrait aller se voir dans une glace... »*.

Le Pérou est en effet une nation multiraciale. Colonisé il y a cinq siècles par les Espagnols, il a « assimilé » les esclaves africains puis les « coolies » chinois, et enfin les immigrants japonais et européens. La classe dirigeante n'en est pas moins restée exclusivement « blanche ». Or c'est cette « suprématie » qui risque d'être remise en jeu, lors du second tour de l'élection présidentielle, en mai ou juin prochain, et pour certains le « phénomène Fujimori » n'en devient que plus gênant...

NICOLE BONNET

□ **ÉTATS-UNIS : un nouveau « justicier » dans le métro de New-York.** – Un homme qui avait été dévalisé par trois jeunes gens dans une rame du métro new-yorkais, vendredi 13 avril, a brandi une arme et tué un de ses agresseurs, un jeune Noir de vingt-cinq ans. L'homme, un Blanc, a pris la fuite. Cet incident, qui selon la police n'a pas de connotation raciale, a été cependant rapproché de *« l'affaire du justicier du métro »* survenue il y a six ans, et au cours de laquelle, un Blanc, Bernard Goetz, se sentant menacé, avait tiré sur quatre Noirs qui l'encerclaient. – *(AFP.)*

□ **George Bush est le président républicain le plus populaire parmi les Noirs.** – Selon un sondage *New York Times*-CBS rendu public vendredi 13 avril, George Bush est le président républicain le plus apprécié par les Noirs depuis Eisenhower, qui recueillait en 1960 50 % d'appréciations positives. M. Bush, lui, en recueille 56 %. – *(Reuter.)*

□ **CHILI : ouverture d'une nouvelle enquête sur la colonie Dignidad.** – Le nouveau gouvernement chilien a demandé, jeudi 12 avril, l'ouverture d'une enquête sur la colonie allemande de Dignidad (à 350 kilomètres au sud de la capitale) dont les responsables ont été accusés de pratiquer tortures et exactions à l'encontre de leurs ressortissants. Une première enquête en 1989 s'était achevée par un arrêt de la Cour suprême en septembre dernier qui mettait fin à toutes poursuites. – *(AFP.)*

Les pays européens face à l'unification allemande

Pour l'Autriche, l'accélération de l'histoire ne comporte pas que des avantages

***Le Monde* a déjà publié plusieurs articles sur l'attitude des pays européens devant la perspective de l'unification allemande (*Le Monde* des 30, 31 mars, des 4 et 13 avril). Nous poursuivons aujourd'hui cette série avec l'Autriche, où, plus intensément peut-être qu'ailleurs, on a suivi les événements qui ont modifié, en l'espace de quelques mois, tout le voisinage de ce pays qui méritait, au temps de la guerre froide, l'appellation d'*« île des bienheureux »*.**

VIENNE

de notre envoyé spécial

Vienne, qui se situe géographiquement plus à l'est que Berlin ou Prague, avait déjà perçu, bien avant l'ouverture du mur, que le monde était en train de changer. La libéralisation du régime hongrois allait avoir pour conséquence le démantèlement, le 2 mai 1989, de la frontière austro-hongroise : M. Aloys Mock, ministre autrichien des affaires étrangères, découpait symboliquement les barbelés avec son homologue hongrois M. Gyula Horn.

On s'accorde maintenant pour estimer que cette ouverture allait jouer un rôle essentiel dans la décomposition rapide du régime d'Erich Honecker, en permettant à plusieurs centaines de milliers de citoyens de la RDA de fuir leur pays, semi-clandestinement d'abord, puis tout à fait légalement à partir du mois de septembre .

Les habitants du Burgenland, province autrichienne limitrophe de la Hongrie, furent les premiers à accueillir, avec des fleurs et des rafraîchissements, les colonnes de Trabant qui prenaient la direction de la RFA. Pour l'Autriche, la chute des régimes communistes à Berlin-Est, puis à Prague, signifiait la fin, à terme, de sa position de surface de contact entre deux mondes hostiles, le retour à une certaine normalité.

Mais d'un autre coté, on allait bientôt s'en apercevoir, cette décomposition du glacis mis en place par Staline marquait aussi la fin des avantages que Vienne retirait de son statut géographique et politique exceptionnel. Habilement exploitée par la diplomatie autrichienne et l'activité inlassable de l'ex-chancelier Kreisky, la neutralité autrichienne avait contribué a faire depuis 1955 de Vienne un des lieux essentiels des palabres Est-Ouest, et de l'Autriche un médiateur recherché dans l'organisation des rencontres économiques et politiques entre les deux camps pendant plus de trois décennies. On sait maintenant à Vienne que cette époque, qui avait apporté à ce petit pays de 8 millions d'habitants une part de sa prospérité et de son renom international, arrive à son terme.

L'adhésion à la CEE

L'accélération de l'histoire ne présente pas que des avantages : soucieuse d'assurer sa reconversion, l'Autriche frappait depuis longtemps à la porte de la Communauté européenne. L'intégration prévue de la RDA dans la CEE, par le biais de son unification avec la RFA, renvoie à plus tard la négociation de l'adhésion autrichienne.

« C'est vrai, nous déclare Mme Eva Nowotny, conseillère diplomatique du chancelier Vranitzky, *l'arrivée simultanée de la RDA et de l'Autriche peut susciter des craintes chez les autres Européens, qui ne voient pas d'un bon œil le surgissement au cœur de l'Europe d'un pôle politique et économique germanophone trop puissant... »*

Mme Nowotny s'efforce de remettre les choses à leur place et de plaider la cause d'une Autriche tout à fait capable, selon elle, de maintenir son autonomie de pensée et de décision face au géant allemand. *« Notre conflit avec le ministre ouest-allemand des transports Friedrich Zimmermann au sujet de l'interdiction de la circulation de nuit des camions traversant l'Autriche prouve bien que nous sommes capables de tenir tête à Bonn quand il le faut »*, ajoute-t-elle.

On ne se fait guère d'illusions pourtant sur l'efficacité de cette argumentation à Bruxelles ou dans les autres capitales européennes. L'Autriche devra passer un tour, et laisser la RDA jouir avant elle des avantages conférés par le statut de membre à part entière de la CEE. Les partisans de l'adhésion, que l'on retrouve dans tous les partis n'en auront que plus de temps pour convaincre les forces encore hostiles à l'Europe, dans le monde agricole notamment, de changer d'avis.

Une spécificité bien établie

La « *vox populi* » viennoise, telle qu'on peut la saisir dans les établissements du centre-ville, où l'on rencontre, le soir venu, les célébrités politiques et médiatiques de la capitale, n'en est pas pour autant amère devant l'unification allemande : *« La communauté de langue et de culture nous fait vivre ces événements comme des choses qui ne nous semblent pas étrangères*, nous confie un habitué de chez Oswald und Kalb, l'estaminet des intellectuels viennois, *mais on se rend compte aussi que notre spécificité autrichienne s'est bien établie depuis quarante ans. Plus personne ne pense aujourd'hui à défendre l'idée d'un Reich grand-allemand englobant l'Autriche. »*

Il est un fait que même les partisans du leader populiste de droite Jörg Haider, président du FPOE (parti libéral autrichien), très « germanique » dans son idéologie, n'évoquent jamais l'idée d'un nouvel anschluss. *« Il n'empêche*, nous assure Eva Nowotny, *que l'on nous pose parfois des questions saugrenues, comme celle d'une reconstitution de l'Autriche-Hongrie à laquelle nous aspirerions, comme les Allemands à leur unification. C'est stupide... »*

A Vienne, on a bien d'autres soucis, de politique intérieure, bien sûr, alors qu'un gouvernement de grande coalition socialistes populistes, ébranlé par une série de scandales, doit subir les coups de boutoir d'un FPOE œqui a le vent en poupe avec ses mots d'ordres que ne renieraient pas un Jean-Marie Le Pen.

Mais on essaie aussi de se battre pour que la capitale autrichienne conserve au moins une partie des avantages qu'elle avait du temps de la guerre froide. Berlin réunifiée risque d'être une concurrente sérieuse de la capitale autrichienne comme plaque tournante des contacts avec l'Europe de l'Est.

L'hypothèque Kurt Waldheim, le président autrichien interdit de séjour au Etats-Unis pour cause de passé nazi mal assumé, pèse, aussi sur le pays. Il a beau promettre qu'il *« se tiendrait volontairement en retrait »* d'une éventuelle réunion de la CSCE sur la question allemande qui se tiendrait à Vienne, on se heurte encore, à Washington notamment, à des objections liées à *« l'affaire Waldheim »* .

On est moins pessimiste, à la chancellerie autrichienne, en ce qui concerne le siège de la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour lequel Vienne est candidate. Londres et Prague sont également sur les rangs, présentant pour la première les avantages liées à la qualité de sa place financière, la seconde étant promue par un président de la République, Vaclav Havel, qui s'est, en quelques mois affirmé comme la principale conscience morale de l'Europe de l'Est libérée.

LUC ROSENZWEIG

PROCHE-ORIENT

Le Koweit en quête de démocratie

Depuis la fin de la guerre du Golfe, d'anciens députés militent pour un retour à la vie parlementaire. Par le biais des « diwaniyas », ils parviennent à tourner l'interdiction de toute réunion politique

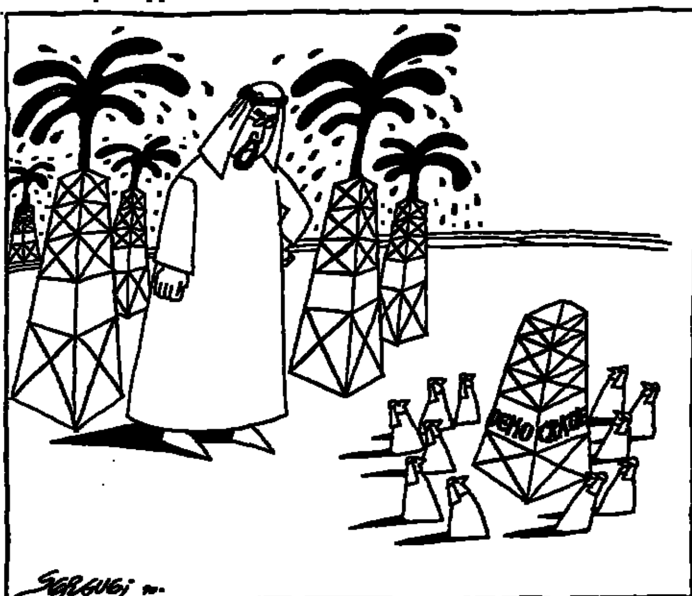
Pris pendant huit ans dans la tenaille de la guerre irano-irakienne, le Koweit est en train de s'installer vaille que vaille dans la situation de *« ni guerre ni paix »* qui s'est créée dans la région du Golfe à la suite de la conclusion en août 1988 de l'accord de cessez-le-feu entre Bagdad et Téhéran. Le Golfe n'est plus une poudrière, mais le fait que cinq, parmi les plus gros des superpétroliers koweitiens, naviguent toujours sous pavillon américain, indique que la paix y demeure fragile. La récession économique n'est cependant qu'un souvenir : l'émirat, qui produit deux fois plus de pétrole que le quota officiel de l'OPEP ne l'autorise, projette de lancer toute une série de grands travaux pour accéler le retour de la prospérité.

Le plus ambitieux, sans aucun doute, est la construction de la ville nouvelle de Subiya, à 60 km du port irakien de Fao, et qui devrait accueillir quelque 100 000 habitants vers 1995 . L'édification de ce complexe industriel et touristique dans une région désertique proche des îles de Boubiyane et de Warba, qui font l'objet d'un litige frontalier avec le puissant voisin irakien, trahit le souci des dirigeants koweitiens d' *« occuper le terrain »*. Bagdad estime que l'accord sur le tracé frontalier qui a été conclu en 1963 avec le Koweit, n'a pas été ratifié et doit être repensé. Les Irakiens considèrent en effet que la frontière septentrionale du Koweit gêne considérablement leur accès à la haute mer. L'absence d'informations fiables sur ce contentieux entre les deux pays a donné naissance à une vague de rumeurs incontrôlables sur les exigences irakiennes. Bagdad souhaiterait notamment *«louer »* pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, les îles de Boubiyane et de Warba pour y construire un port accessible à ses superpétroliers. A défaut, les Irakiens se contenteraient d'un don de dix milliards de dollars avant de ratifier le tracé frontalier. Entretemps, murmure-t-on, les troupes de Bagdad procèdent au grignotage lent mais régulier de la frontière.

Les relations ne sont pas meilleures avec l'Arabie Saoudite, l'autre grand de la région. Les rapports entre les deux pays – officiellement au beau fixe – se sont récemment détériorés, surtout depuis que l'émirat a normalisé ses relations diplomatiques avec l'Iran. Le projet de construction d'un pipe-line qui relierait Koweit au port saoudien de Yanbu, sur la mer Rouge, est demeuré dans les cartons du fait de la mauvaise volonté saoudienne. Ryad s'oppose également à l'utilisation par Koweit du gaz des champs pétroliers de la zone exploitée en commun à la frontière des deux pays . L'émirat est donc contraint d' importer du Qatar le gaz dont il a besoin.

Tout récemment encore le tournoi de football des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), organisé par les Koweitiens, a été boycotté par les Saoudiens car les affiches annonçant le championnat montraient de deux chevaux rendus célèbres par la bataille de Jahra, au cours de laquelle les Koweitiens ont vaincu en 1920 les Ikhwans, des guerriers wahabites venus d'un territoire qui fait aujourd'hui partie de l'Arabie Saoudite. Cet *« incident sportif »* a opposé en termes parfois virulents les présidents des associations de football des deux pays qui ne sont autres que, pour le Koweit, cheikh Fahd el Ahmed, le demi-frère de l'émir régnant, et pour l'Arabie Saoudite, le prince Fayçal, le propre fils du roi Fahd.

L'une des raisons de la sourde rivalité qui oppose les familles



régnantes d'Arabie Saoudite et de Koweit, est l'option démocratique de la dynastie des Sabah qui depuis l'indépendance de l'émirat en 1961, a doté le pays d'une constitution libérale et d'un parlement élu librement bien qu'à un suffrage restreint. Depuis cette date, l'Arabie saoudite, où prévalent la force et l'arbitraire, multiplie les pressions sur le Koweit pour qu'il renonce à une expérience qui constitue, aux yeux des familles princières, une entrave à leurs prérogatives et un *« mauvais exemple »* .

Par deux fois - en 1976 et en 1985 - cédant aux pressions extérieures et à certaines considérations d'ordre intérieur, les cheikhs koweitiens, dont certains partagent les réticences de leurs voisins à l'égard de la démocratie, ont suspendu certains des articles de la constitution et dissout le parlement. Mais, comme l'explique l'ancien député Ahmed el Roubaï, un universitaire représentant la gauche nationaliste koweitienne, *« le parlementarisme et la démocratie font désormais partie de nos traditions. Nous n'avons pas d'autre issue. Le peuple koweitien est pour la démocratie et le maintien de la famille règnante, parce que celle-ci n'a pas recours à la répression pour imposer son règne »* .

Cet optimisme est partagé a différents degrés par le président du parlement dissous, M. Ahmed Saadoune, M. Ahmed el Khatib, le chef du groupe du bloc nationaliste arabe, M. Jassem el Qattami, le chef de file de l'union nationale de tendance nassérienne et M. Abdallah Nafissi, un universitaire islamiste réputé pour ses idées libérales. Pendant une traversée du désert qui a duré près de quatre ans, ces cinq *« passionnés »* de la démocratie, tous anciens députés, ont multiplié réunions et pétitions réclamant le retour à la vie parlementaire.

Le mouvement de contestation qu'ils ont contribué à créer avec le concours de vingt-sept autres membres du Parlement (sur une cinquantaine) n'a finalement pris de l'ampleur qu'après la fin de la guerre du Golfe qui avait été un des prétextes invoqués pour dissoudre le parlement. Il s'est développé à la suite des changements intervenus en Europe de l'Est et les élections parlementaires jordaniennes de novembre 1989. Devant le refus de l'émir Jaber de tenir compte de leurs pétitions (une avait recueilli près de 30 000 signatures) et face au mutisme de la presse muselée par une sévère censure, les chefs de la contestation décidèrent début décembre 1989 de porter leur lutte sur la place publique en utilisant le système traditionnel des *diwaniyas*, une astuce qui leur permit de contourner l'interdiction officielle de toute réunion publique. Tout Koweitien a en effet le droit de réunir dans son *diwaniya* (un salon traditionnel réservé auxinvités mâles) ses amis et voisins au cours de réceptions à caractère familial ou social.

Les autorités s'aperçurent rapidement du stratagème lorsqu'elles constatèrent, le lundi 4 décembre, que plus de huit cents koweitiens s'étaient rendus au *diwaniya* organisé par l'infatigable activiste des droits de l'homme, Jassem el Qattami. Malgré l'interdiction officielle, les *diwaniyas* du lundi se succèdèrent jusqu'au 22 janvier, les trois derniers groupant entre dix à quinze mille manifestants. Certains ont donné lieu à des heurts sans précédents entre les forces de sécurité et les contestataires.

Abus de la famille régnante

En fin de compte, les *diwaniyas* ont réussi à ébranler la superbe intransigeance des autorités qui ont accepté au début de février le principe d'un retour à la vie parlementaire . Cheikh Saad, prince héritier et pre*mier ministre*, a été chargé d'engager avec les contestataires un « dialogue » sur les modalités de ce retour à la normale. Les trente-deux anciens députés furent reçus à deux reprises par le prince héritier qui se contenta d'écouter leurs doléances sans engager avec eux le dialogue qu'ils cherchaient.

Il leur promit de transmettre à l'émir régnant leur point de vue et ceux des autres couches sociales qui, selon certains milieux du palais, représentent la *« majorité silencieuse »* de la population, une façon comme une autre d'éluder le tête à tête avec le pouvoir souhaité par les anciens députés..

Dans des déclarations faites à la presse et à la radio, cheikh Saad, personnage débonnaire mais velléitaire a depuis évoqué la *« nécessité d'un retour à la vie parlementaire avec certaines restrictions »*, tout en laissant entendre que le *« dialogue »* pourrait s'éterniser. On a vite compris dans les rangs de la contestation, qu'il s'agissait de gagner du temps afin de modifier la Constitution pour réduire les prérogatives des députés. *« On nous demande en fait de nous faire hara – kiri »*, commentent les anciens députés qui ont recommencé à faire circuler des pétitions tandis que la rumeur publique affirme qu'un groupe de quatre experts égyptiens sont déjà à pied d'oeuvre pour émasculer le texte fondamental koweitien.

La Constitution est devenue en effet la bête noire de certains membres de la famille régnante, en particulier les jeunes, qui voient en elle l'unique source des malheurs de l'émirat. En ratifiant le texte de cette constitution qui fait de la Nation *« la source de la souveraineté »*, disent-ils, l'émir Abdallah el Salem el Sabah *« a commis pire qu'une erreur : un crime »*.

En revanche, les dirigeants du mouvement démocratique s'accrochent à l'esprit et à la lettre de la constitution qui, affirment-ils, a été élaborée par l'émir Abdallah pour regrouper la nation autour du palais au moment où le jeune émirat était menacé par les revendications annexionnistes du général Abdel Karim Qassem qui présidait alors aux destinées de l'Irak.

Le capital de confiance dont jouit encore le palais semble dangereusement compromis par certains abus commis par les jeunes émirs. Les commerçants de la place de Koweit se plaignent notamment de la concurrence déloyale qu'ils rencontrent de la part de sociétés parrainées par des membres de la famille régnante.

La bataille pour la défense de la démocratie qui vient de s'engager dans un pays, où le PNB par habitant est l'un des plus élevés du monde, sera décisive non seulement pour l'avenir de la société koweitienne, mais également pour celui des peuples de la péninsule arabique et de la région du Golfe qui suivent ses péripéties grâce aux vidéocassettes – qu'aucune censure ne peut arrêter – des happenings démocratiques des diwaniyas.

JEAN GUEYRAS

La controverse sur le « canon géant » irakien

Beaucoup de bruit pour rien?

Après avoir affirmé, un peu hâtivement peut-être, que les huit cylindres d'acier destinés à l'Irak et saisis en Grande-Bretagne étaient les pièces d'un canon géant destiné à semer la terreur en Israël ou en Iran, les experts en balistique anglais semblent faire machine arrière. De hauts responsables du gouvernement britannique, cités vendredi soir 13 avril par la chaîne de télévision ITN, affirment que *« l'opinion du gouvernement est que les Irakiens et les compagnies impliquées dans cette affaire ont peut-être été accusés à tort »*.

Selon ITN, les responsables en question croient maintenant que les éléments saisis par les douanes ne sont *« probablement qu'un tronçon d'oléoduc »*. De son côté, un porte-parole des douanes britanniques a réaffirmé que les huit tubes d'acier découverts à bord du cargo *MV Gur Mariner « pourraient servir de fût à un canon d'artillerie »*. C'est aussi l'avis des experts du ministère de la défense, a-t-il insisté en précisant que l'enquête se poursuivait.

Le constructeur des tubes, Sheffield Forgemasters, avait auparavant refuté la théorie *« tirée par les cheveux »* du canon géant, réaffirmant qu'ils constituaient un petit tronçon d'un oléoduc destiné à l'industrie pétrochimique irakienne. L'aciérie a distribué vendredi à la presse un film vidéo de publicité qui montre dans le détail le processus de fabrication des cylindres. L'aciérie affirme qu'*« elle a tout fait dans les règles »* et que les caisses saisies par les douaniers étaient les dernières d'une série d'envois identiques en Irak, autorisés par le DTI (ministère du commerce et de l'industrie). M. Harry Dodds, de la revue *Jane's Defence Weekly*, a pour sa part estimé possible que les douaniers se soient trompés. *« Il se peut que nous trouvions dans les jours qui viennent que c'est juste un pipeline, et beaucoup de gens auront alors plutôt l'air ridicules »*, a-t-il dit.

L'ambassadeur d'Irak n'a pas été convoqué au Foreign Office, comme il l'avait été lors de la découverte du trafic de *« krytrons »* (composants électriques de détonateurs nucléaires), il y a deux semaines. Mais l'affaire ne peut que détériorer les relations de Londres avec le gouvernement de Bagdad, tendues depuis l'exécution en mars du journaliste Farzad Bazoft, accusé d'espionnage. – *(AFP, Reuter.)*

EŃ BREF

□ **La tension indo-pakistanaise : démenti d'Islamabad.** – Le Pakistan a démenti, vendredi 13 avril, avoir perdu cinq soldats au cours d'un incident de frontière avec l'Inde (*le Monde* du 14 avril). La tension subsiste, cependant, entre les armées indienne et pakistanaise sur la « ligne de contrôle » qui les sépare au Cachemire. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : commando palestinien intercepté : trois tués.** – Trois combattants palestiniens à bord d'un canot pneumatique ont été tués, jeudi soir 12 avril, lors d'un échange de tirs avec deux vedettes israëliennes au large de Tyr, au Liban sud. Les trois Palestiniens appartenaient au Front de libération de la Palestine (FLP, fraction d'Aboul Abbas, membre de l'OLP). – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : nouveau sabotage.** – La ligne qui transporte le courant électrique d'Afrique du Sud à Maputo a été sabotée pour la sixième fois depuis le début de l'année, a annoncé, vendredi 13 avril, la compagnie nationale d'électricité (EDM), sans indiquer quand a eu lieu l'attentat. Depuis le début du mois d'avril, la distribution d'électricité a été perturbée tous les jours dans la capitale. La centrale thermique utilisée en relai est vétuste et n'a pas une capacité suffisante pour ravitailler Maputo. – *(AFP.)*

□ **SENEGAL : M. Jean Collin démis de ses fonctions au PS.** — L'ancien numéro deux du pouvoir à Dakar, écarté, le 27 mars, de son poste de ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence (*le Monde* du 29 mars), a été démis de ses fonctions de secrétaire chargé de la vie politique du Parti socialiste et de président du comité chargé de préparer le prochain congrès de ce parti, le plus important du pays, indique,. vendredi 13 avril, un communiqué du bureau exécutif du PS. Sur proposition du président Abdou Diouf, M. Collin a été remplacé à ces deux postes par M. Abdoul Aziz Ndaw, président de l'Assemblée nationale. Ce remplacement intervient deux mois avant la tenue du congrès du PS, prévue le 30 juin prochain, qui doit être, dit le communiqué, *« une étape marquante du processus de rénovation et d'ouverture du*

□ **TANZANIE : graves inondations.** – Le premier ministre tanzanien, M. Joseph Warioba, s'est rendu, vendredi 13 avril, dans le sud du pays, dans les secteurs de Lindi et Mtwara, pour évaluer les dégâts causés par les inondations. 250 000 personnes sont touchées par cette catastrophe, une centaine d'entre elles ont déjà péri noyées et 25 000 sont sans abri. Ces inondations, qualifiées par le premier ministre de *« désastre national »*, sont considérées comme les plus graves en Tanzanie depuis 1944. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

La longue marche de Chai Ling

Suite de la première page

« Nous avons reçu, explique-t-elle,*tout le temps soutien et protection. Ceux qui nous ont aidés avaient leurs propres problèmes, mais ils ont tout fait pour nous faciliter les choses. Sous la Terreur blanche* (sic), *ceux qui nous ont protégés ont été formidables.* »Qui étaient-ils ? *« Je ne puis vous dire si c'étaient des officiels ou pas, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'après le 4 juin tout est devenu possible en Chine ! »*

Mais elle est très claire : si des Chinois et des étrangers l'ont secourue, individus ou organisations, *« Toutes ces forces venaient de l'intérieur. »* Malgré tout, la fuite a été périlleuse. Mme Chai Ling raconte comment elle a été séparée de son mari pendant trois ou quatre mois : ce dernier a perdu contact avec les passeurs alors qu'il tentait de franchir la frontière. Immédiatement,ceux-ci l'ont pressée de partir, persuadés que son mari avait été arrêté.

« En tant qu'épouse, je voulais l'attendre, mais j'ai été obligée de changer tout de suite de cachette. Assise au fond d'un bus, je me sentais si mal que j'ai vomi et pleuré toutes les larmes de mon corps. Je ne savais pas s'il avait été pris, tué, si on était en train de le battre dans une geôle, si je pourrai jamais le revoir. Je n'avais plus la moindre force pour réagir (...). Au bout d'une semaine, j'ai appris qu'il était hors de danger : mais, en vingt-quatre heures , il a failli être capturé trois fois. »

En dépit du démantèlement,fin 1989, du « chemin de fer souterrain » qui avait permis à de nombreux dissidents de fuir vers Hongkong et Macao, il apparaît clairement que des organisations, suppléées par de nombreuses bonnes volontés – les gens qui l'ont aidée *« savaient »* qui elle était - continuent de fonctionner. Elle a même eu des contacts et *« travaillé »* avec d'autres dissidents recherchés eux aussi. *« Avant même le 3 juin, nous avions envisagé la possibilité d'une Terreur blanche et une résistance clandestine avait été constituée à plusieurs niveaux. La force du mouvement démocratique chinois réside à l'intérieur de la Chine (...). Nous ne cesserons jamais de lutter. »*

La voici en France, où elle a demandé l'asile politique. Pourquoi la France ? *« Par hasard. »* En fait, sans doute parce que Paris a été jusqu'à présent la capitale la plus accueillante pour les dissidents qui ont réussi à franchir la frontière chinoise. Au grand dam de Pékin, et de ceux qui pensent qu'on ne peut à la fois faire profession de défendre les droits de l'homme et notre balance commerciale.

« L'Histoire jugera »

Pour Mme Chai, en tout cas, *« aucune sanction, économique ou politique, n'est exagérée à l'encontre du gouvernement de Li Peng qui massacre son peuple. Mais ces sanctions doivent s'accompagner d'une campagne d'information pour les Chinois, afin qu'ils sachent ce qui se passe à l'extérieur (...). Ainsi, le bateau « Déesse-de-la-démocratie »* (qui doit diffuser des programmes radio vers la Chine) *est le symbole de la coopération entre les Chinois et l'Occident. »*

Car *« le mouvement d'émancipation du peuple chinois n'en est qu'à son lever de rideau (...). Je trouve qu'au cours des quarante ans de répression du Parti communiste notre mouvement représente le mieux le sentiment populaire contre l'oppression, dans le contexte le plus non violent possible (...). Maintenant que je suis ici, je comprends quelle est la situation des droits de l'homme en Occident et pourquoi les étudiants et les citoyens de Pékin ont versé leur sang place Tiananmen. Ici, les gens peuvent marcher tranquillement, se promener dans la rue : c'est ce que les Chinois demandent. »*

Et maintenant ? Mme Chai Ling reste dans le vague. Elle ne sait pas encore si elle va rejoindre la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC), qui regroupe les dissidents. Elle veut mieux comprendre ce qui se passe dans un monde qu'elle ne connait pas ainsi qu'en Europe de l'Est. Elle raconte que les événements de Roumanie ont contraint Pékin à faire des cadeaux pour calmer les ouvriers mécontents. *« On disait : c'est grâce à Ceausescu ! »* Elle n'a pas encore de programme d'action ni de philosophie définie, du moins ne veut-elle pas en parler. Et à ceux qui lui ont reproché d'avoir été, avant le 4 juin, excessive, elle se contente de répondre que si elle n'est *« pas satisfaite à 100 % de ce que nous avons fait, l'Histoire jugera »*.

PATRICE DE BEER

M. Li Peng à Moscou le 23 avril

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, se rendra en URSS du 23 au 26 avril, a annoncé, vendredi 13 avril, l'agence Chine nouvelle. Répondant à une invitation que lui avait faite M. Gorbatchev en mai dernier, M. Li sera le premier chef de gouvernement chinois à effectuer une visite officielle en URSS depuis 1964.

D'autre part, à Pékin, l'économiste Ma Hong a affirmé que les dirigeants chinois avaient besoin d'*« d'idées brillantes »* pour faire face aux problèmes économiques. M. Ma, président du Centre de recherche sur le développement économique et membre du comité permanent de l'Assemblée, estime que *« les méthodes traditionnelles consistant à prendre des décisions basées sur l'expérience personnelle des cadres ne sont pas adaptées à la nouvelle situation »*. – *(AFP, Reuter.)*

MONGOLIE

Les communistes restent « révolutionnaires »

Le congrès extraordinaire du Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, communiste), s'est achevé,vendredi 13 avril à Oulan-Bator, une journée plus tôt que prévu. Un nouveau comité central de quatre-vingt-onze membres et un présidium de cinq membres ont été élus.

Les congressistes ont banni le terme de communisme, supprimé la mention du rôle dirigeant du Parti et confirmé leur soutien au pluralisme politique. Ils se contentent désormais de faire référence à un socialisme *« humain et démocratique »*. En revanche, ils ont refusé que le PPRM perde son qualificatif de *« révolutionnaire »*. M. Gomboshavyi Otshirbat, qui avait pris la direction du PPRM il y a un mois, préside le comité central. Quatre des cinq membres du présidium sont nouveaux. Ce sont MM. Njamin Mischigdorsh, Zeweenshawyn Uuld, également secrétaires du comité central, Zerenpilijn Gombosuren, ministre des affaires étrangères, et Lodongijn Tudew, rédacteur en chef du journal *Unen*.

Seul a survécu de l'ancienne équipe M. Budyn Sumjaa, ministre de la culture. – *(AFP.)*

Beaucoup de bruit pour rien?

M. Li Peng à Moscou le 23 avril

Les communistes restent « révolutionnaires »

POLITIQUE

Nominations au PS

M. Pierre Mauroy complète la direction du Parti

Le Parti socialiste a rendu publique, jeudi 12 avril, la liste, arrêtée par M. Pierre Mauroy, des membres adjoints du secrétariat national et des délégués nationaux auprès du premier secrétaire.

M. Mauroy a informé de ses décisions le comité de coordination du parti, qui réunit, autour du premier secrétaire, les représentants des cinq motions au secrétariat national. M. Marcel Debarge, numéro deux du parti, fabiusien, a demandé à M. Mauroy si celui-ci présentait ses choix comme résultant d'une décision *« d'autorité »* et, sur la réponse affirmative du premier secrétaire, il en a pris acte.

La répartition des postes d'adjoints au secrétariat national se *heurtait au refus des fabiusiens* de voir un rocardien auprès d'un jospiniste aux fédérations, et l'inverse aux élections, eux-mêmes étant exclus du partage du pouvoir dans ces deux secteurs importants. M. Mauroy a passé outre en désignant aux fédérations M. Daniel Frachon, rocardien, comme adjoint auprès de M. Daniel Vaillant, jospiniste, et aux élections M. Gérard Le Gall, jospiniste, auprès de M. Jean-Claude Petitdemange, rocardien. M. Thierry Mandon, fabiusien, devient adjoint à la formation, secteur dirigé par le rocardien Gérard Lindeperg. Il est précisé que dans ces trois secteurs, la *« collégialité »*, associant les cinq motions, devra être assurée. Mme Frédérique Bredin, fabiusienne, est nommée adjointe auprès de M. Bernard Roman, mauroyiste, responsable de l'information et de la communication. Parmi les délégués auprès du premier secrétaire, M. Georges Garot, jospiniste, succède à M. Bernard Thareau, fabiusien, comme responsable de l'agriculture, et M. Gilles Bardou, chef du cabinet de M. Michel Delebarre, est chargé de la coordination des délégations. *Des délégués auprès des différents* membres du secrétariat national seront désignés ultérieurement.

Dans la liste ci-dessous, les chiffres entre parenthèses renvoient aux motions soutenues au congrès de Rennes. La motion 1 était présentée par MM. Mauroy, Mermaz et Jospin, la motion 2 par M. Poperen, la motion 3 par M. Rocard, la motion 5 par M. Fabius, la motion 7 par M. Chevènement.

Adjoints au secrétariat national :

Auprès du premier secrétaire : MM. Gérard Collomb (1), chargé des organismes associés ; Gérard Fuchs (3), chargé des affaires européennes et de sécurité ; Michel Charzat (7), chargé du projet ; Mme Claire Dufour (1), chargée des droits de l'homme ; Sylvie François (3), chargée de l'éducation et de la recherche ; M. Jean-Marcel Bichat (5), chargé du Mouvement des jeunes socialistes.

Auprès des membres du secrétariat national : Mme Françoise Seligmann (5), chargée de la presse interne et des organismes centraux ; M. Thierry Mandon (5), chargé de la formation ; Mme Gisèle Stievenard (1), chargée de l'action humanitaire ; MM. Jean-Louis Cottigny (2), chargé des entreprises ; Daniel Frachon (3), chargé des fédérations ; Gérard Le Gall (1), chargé des études politiques ; Mme Frédérique Bredin (5), chargée de l'audiovisuel.

Délégués nationaux auprès du premier secrétaire :

Responsable national chargé de l'agriculture : M. Georges Garot (1). MM. Jean-Paul Bachy (5), travail et emploi ; Jacques Badet (1), logement social ; Jean-Pierre Balligand (1), aménagement du territoire ; Alain Barrau (5), pays méditerranéens ; Philippe Bassinet (2), recherche ; Michel Berson (5), formation professionnelle ; Patrick Bloche (7), environnement ; Gilbert Bonnemaison (1), sécurité et prévention ; Pierre Bourguignon (3), villes, développement social des quartiers ; *Gilles Cabirol (2), secteur public* ; Jean-Christophe Cambadélis (1), droits sociaux, luttes contre les inégalités ; Laurent Cathala (5), sports ; Alain Claeys (5), collectivités locales ; Mme Colette Deforeit (3), petites et moyennes entreprises ; MM. René Dosière (3), finances locales ; Philippe Farine (1), intégration ; Claude Fleutiaux (1), développement régional ; Jean-Paul Foncel (3), nouvelles technologies ; Michel Françaix (5), DOM-TOM ; Mme Françoise Gaspard (1), Français d'origine étrangère ; MM. Jacques Guyard (5), logement ; Jean-Yves Le Drian (1), défense ; Martin Malvy (5), énergie ; Jean-Pierre Mignard (3), justice ; Georges Morin (1), lutte contre le racisme ; Franck Sérusclat (1), questions éthiques ; René Souchon (5), développement rural ; Mme Ghislaine Toutain (7), questions idéologiques ; M. Jean-Pierre Worms (3), développement local, contrats de ville. M. Gilles Bardou (1) est chargé de la coordination des délégations.

POINT DE VUE

1990, année du Parlement

par Jean-Jacques Hyest

A la veille de la reprise de chacune des sessions, il est une tradition qui veut que l'on ouvre le cahier des doléances où s'entassent depuis 1958 toutes les récriminations contre nos institutions et plus encore la manière restrictive avec laquelle le gouvernement conçoit ses rapports avec le Parlement.

En décembre, je m'étais fait l'écho de la dégradation brutale de ces rapports. A la suite de quoi le président de la République avait fait montre de compassion pour nos malheurs... Aujourd'hui, il menace de sanctions les ministres qui ne respecteraient *pas, au moins formellement, le Parlement.*

C'est pourquoi j'ai envie de dire au premier ministre : « Vous voulez faire, semble-t-il, de 1991 l'année du renouveau de notre justice, pourquoi ne pas faire de 1990 l'année du Parlement ? »

Il ne s'agirait pas ici de refondre nos institutions pour aller vers je ne sais quel autre régime constitutionnel. Non, l'enjeu serait différent mais d'importance égale : moderniser les méthodes de travail du Parlement et donner ainsi un nouveau souffle à notre démocratie.

L'image trop souvent répandue des séances de nuit regroupant une poignée de députés somnolents, ratifiant plus qu'ils ne votent des textes dont l'avenir leur échappe totalement est à tous points de vue dangereuse. D'abord parce qu'elle tend à démontrer le peu de sérieux avec lequel les affaires du pays sont traitées ; ensuite, parce que très *vite, cela aboutit au désintérêt du* plus grand nombre pour la chose politique et, enfin, parce que certains parlementaires y trouvent peut-être la justification de leur absentéisme.

Tout cela n'est pas vraiment nouveau. Déjà en 1965, certains se plaignaient d'une telle situation. Mais il était alors difficile de modifier les choses, de peur d'altérer nos institutions encore jeunes. Maintenant, ce n'est plus le cas et si demain nous ne parvenons pas à mettre en place les mesures nécessaires à l'évolution de nos méthodes de travail, alors d'autres iront plus loin et demanderont à changer de Constitution. Le débat est d'ailleurs partiellement ouvert !

Or ce risque, nous ne devons pas le prendre : une refonte de notre régime constitutionnel doit reposer sur d'autres motivations que la seule volonté de revaloriser le travail parlementaire.

C'est pourquoi des réformes courageuses sont à entreprendre dont je voudrais présenter ici quelques exemples concrets.

Combattre l'absentéisme

Premier axe : redonner aux parlementaires le goût du travail législatif et pour cela leur rendre la maîtrise de leurs travaux. Ici, je pro*poserai essentiellement trois dispositions* : la réorganisation du régime des sessions, l'adaptation du mode de fonctionnement des commissions permanentes et une restriction de l'usage de l'article 49-3.

Deux sessions par an, toujours trop lourdes, ne permettent pas un travail satisfaisant. La session budgétaire est trop longue, au moins pour l'examen de la deuxième partie de la loi de finances. Les intersessions provoquent des cassures dans nos emplois du temps sans que rien ne les justifient véritablement. Il me paraît préférable de siéger quinze jours d'affilée par mois tout au long de l'année avec seulement une session de quarante jours en continu pour le vote du budget. Cela aurait de plus l'avantage de nous permettre d'être présent constamment dans le débat politique. Il paraît, par exemple, extravagant que le Parlement n'ait pas pu encore se prononcer sur les événements dans les pays de l'Est.

Pour le travail en commission, en dehors de la nécessité de revoir le nombre des commissions permanentes, je propose de faciliter la *constitution de commissions spéciales* pour l'examen de textes complexes, ce qui permettrait le regroupement des députés les plus intéressés et les plus compétents sur un dossier particulier. Pour ce faire, je propose que deux présidents de commissions permanentes ou soixante députés puisse de droit en obtenir la création.

Enfin, je souhaiterais que l'article 49-3 ne puisse être appliqué qu'au terme de la discussion générale.

Deuxième axe : accentuer le contrôle de l'action gouvernementale. Là encore, deux mesures simples mais de portée non négligeable.

Je propose que pour chaque loi, un rapport relatif à son exécution soit présenté au terme de la première année de sa mise en application.

Par ailleurs, je crois nécessaire de faciliter la constitution de commissions d'enquête ou de contrôle et c'est pourquoi je soumets l'idée qu'elles soient de droit à la demande de deux présidents de groupe ou de soixante députés.

Troisième axe : combattre l'absentéisme par des mesures coercitives. *Toutes* ma démarche repose sur la volonté de responsabiliser politiquement davantage le Parlement et en particulier l'Assemblée nationale en donnant des occasions nouvelles aux élus de manifester leur volonté.

Il me semble indispensable, en contrepartie, d'imposer des règles sévères qui se résument à ceci : vous avez demandé à avoir plus de pouvoirs, eh bien ! maintenant, jouez le jeu ! C'est pourquoi je demande que le président et le bureau de l'Assemblée fassent appliquer notre règlement qui déjà prévoit un certain nombre de sanctions contre les absences abusives. Et pourquoi ne pas publier le compte des présences et participations aux votes de chaque député et en tirer les conséquences. Faudra-t-il aller *jusqu'au rétablissement du vote* personnel, comme cela existe au Parlement européen.

En tout cas, c'est au prix de mesures énergiques que nous arrive*rons à remédier aux difficultés crois*santes que nous rencontrons et surtout à la mauvaise image que l'opinion publique se fait du Parlement.

► *Jean-Jacques Hyest est député de Seine-et-Marne (UDC) et vice-président de la commission des lois.*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Certaines idées de la France

LA France, qui est ouvertement pro-européenne, a peur de l'Europe au fur et à mesure que celle-ci se précise. Elle craint davantage une Europe au sein de laquelle l'Allemagne réunifiée pèserait plus lourdement. En faisant le constat de cette contradiction, Dominique Frischer a pensé que, avant le nouveau pas vers plus d'intégration qu'ils franchiront en 1993, les Français gagneraient à sortir de leur coquille et à se voir tels que les autres les perçoivent. Aussi propose-t-elle, sous le titre *la France vue d'en face,* une image de ce pays *« analysé et jugé par des étrangers ».*

Ce genre d'exercice suppose qu'il existe une spécificité française, notion vague s'il en est mais que les Français mettent, paraît-il, volontiers en avant. Ou, si l'on préfère, que s'affirment un comportement national, un particularisme de notre vie sociale. *L'auteur, qui est* psychosociologue de formation, connaît les limites de ces points de vue globalisants. Il est clair aussi que, si incertaine qu'elle *soit,* la spécificité française sera en l'espèce vue à travers le prisme d'autres spécificités nationales : le Français réputé individualiste est jugé par l'Allemand supposé discipliné ou le fier Espagnol...

Pour échapper au schématisme de ces clichés, sans nier leur consistance, Dominique Frischer a sélectionné les mem*bres de son jury* et les a interrogés sur des aspects clairement repérables de la vie nationale : le système de formation, la hiérarchisation sociale, par exemple. Les premiers sont des étrangers ayant vécu en moyenne de trois à dix ans dans notre pays et qui ont été conduits par leurs activités professionnelles à le connaître en profondeur. Ce sont des correspondants de presse, des experts d'organismes internationaux, des dirigeants de filiales d'entreprises étrangères, des chercheurs : une centaine de personnes, essentiellement des Européens, des Américains et des Japonais, qui ont accepté de participer à cette enquête par entretien.

L'auteur a obtenu ainsi les points de vue de bons connaisseurs de la France, provenant *tous de pays* avec lesquels la comparaison reste équitable. Il ne s'agit donc pas d'impressions superficielles de touristes, ou de la mise en valeur, par sondage, d'opinions plus ou moins préformées. Le résultat de l'entreprise n'en est que plus intéressant : c'est, comme le souligne Dominique Frischer, *« une image tantôt provocante, tantôt blessante, le plus souvent dérangeante ».*

Les Français n'en sortent pas grandis, eux dont l'un des principaux travers est d'entrenir, encouragés en cela par leurs dirigeants quels qu'ils soient, un rêve de grandeur dépassée. Leurs contradictions sont cruellement épinglées. Ainsi, ces *héritiers* d'une *Révolution qu'ils* donnent volontiers en exemple continuent de vivre dans la prégnance de l'esprit monarchique, qui caractérise leurs institutions et l'organisation sociale, aux yeux de nos hôtes ; ce pays des droits de l'homme n'a bâti qu'une démocratie jugée bien fragile ; ce peuple qui a inscrit l'égalité dans sa devise républi*caine demeure l'un des plus iné*galitaires d'Europe dans l'organisation de sa vie sociale ; cette civilisation des Lumières est si fière de son passé qu'elle verse souvent dans le passéisme et l'archaïsme.

Ces étrangers, qui connaissent bien la maison, s'étonnent du fonctionnement de la justice, du *formalisme qui régit les relations sociales,* de l'ampleur des disparités de revenus. A travers leurs appréciations, Dominique Frischer cerne et dénonce *« le principal mal français »* qui est celui du système de formation. Celui-ci se fonde sur une sélection scolaire qui, sous l'apparence démocratique, aboutit à *dégager* une *« minorité auréolée »* aux dépens d'une *« masse infériorisée ».* Ce qui frappe nos observateurs, ce sont le cloisonnement et la rigidité du système, ainsi que sa propension à privilégier un type d'intelligence s'exprimant surtout par la virtuosité formelle.

Cette formation élitiste à partir de critères très étroits se conjugue avec les pesanteurs d'un étatisme centralisateur pour contaminer tous les autres *secteurs de la vie sociale.* Là encore, nos juges, s'ils rendent hommage à l'efficacité des services publics, contestent avec force la manière sont se répartissent, à l'intérieur d'un vivier réduit, les postes-clés de la société française.

S'ils se moquent de la manie nationale de l'autocélébration ou de nos comportements infantiles et égocentriques, ils ne nous suivent pas dans certaines de nos autocritiques. Ainsi, ils démentent la paresse prétendue des Français, et c'est ailleurs, et avec *peut-être plus* de pénétration, qu'ils cherchent les causes de désintérêt ou de mécontentement du monde du travail : ils les voient plutôt dans un manque de motivation tant économique que sociale ou psychologique. A les en croire, les Français ne font pas la vie belle aux Français !

Les étrangers, qui veulent faire connaissance avec la France, mais les Français eux-mêmes, s'ils souhaitent en avoir un vision renouvelée *et* synthétique, se procureront le *Nouveau Guide France.* Sous une forme ramassée et dans une présentation très claire, Guy Michaud et Alain Kimmel balaient d'un regard averti tous les aspects de l'entité France et tous les traits de mentalité des Français avec le souci d'en souligner les éléments nouveaux. Instrument pédagogique, bourré d'informations, il ne s'agit pas d'une étude critique — encore que les auteurs notent les handicaps du système éducatif — mais d'un manuel qui tente d'en dire le plus possible avec le minimum de mots.

► ***La France vue d'en face,* de Dominique Frischer, Robert Laffont, 357 pages, 100 F.**

► ***Nouveau Guide France,* de Guy Michaud et Alain Kimmel, Hachette, 345 pages, 78 F.**

COMMUNICATION

Nouvelle fronde à Radio-France

Le directeur de la musique sur la sellette

Les hostilités continuent à Radio-France. Dans le secteur le plus effervescent et le plus atypique. Celui de la musique. Les personnels des services musicaux de Radio-France « veulent la peau » de Claude Samuel, leur nouveau directeur. Ils l'ont fait savoir dans une « Motion de défiance » adressée lundi 9 avril à de nombreuses personnalités politiques, dont le premier ministre.

Les personnels des services musicaux, toutes catégories confondues, demandent *« le départ du directeur de la musique et de la nouvelle équipe, mise en place depuis le 2 janvier, ainsi que l'annulation de l'organigramme imposé par la présidence de Radio-France ».* Ces mêmes personnels *«refusent dorénavant toute réunion avec la direction de la musique et veulent être associés aux décisions prises afin d'assurer un fonctionnement normal et cohérent de la direction de la musique ».*

Si la direction de la musique est atypique, c'est qu'elle réunit des entités aussi diverses que les deux orchestres, National et Philharmonique, et le chœur, les producteurs de France-Musique, ceux de Culture-Musique, ainsi que le personnel artistique, administratif et technique qui est attaché à chacun de ces secteurs (110 personnes pour la seule administration). Il semble qu'une cinquantaine (selon une déléguée du personnel CFDT), mais, selon d'autres sources, environ cent cinquante représentants, syndicaux ou individuels, de ces différents secteurs d'activité, se soient réunis jeudi 8 avril pour rédiger et approuver leur libelle incendiaire, lourd d'attaques personnelles: dilapidation des fonds publics, décapitation de l'Orchestre national (pour n'avoir pas su retenir le chef d'orchestre Lorin Maazel); inculture artistique de l'équipe ; séries de concerts créées pour des familiers, etc.

Il se peut que le président Jean Maheu soit visé à travers Claude Samuel, les deux hommes étant depuis longtemps liés et ayant pris leur fonction dans la maison ronde en même temps (Claude Samuel a été nommé par Jean Maheu au poste qu'occupait André Jouve antérieurement). Quoi qu'il en soit, Claude Samuel a fait en sept mois l'unanimité contre lui, recréant contre toute attente la solidarité dans l'ensemble des services musicaux et, notamment, chez les producteurs de France-Musique, notoirement individualistes et réunis en société, sous la présidence de Jean-Pierre Derrien, depuis le début de l'hiver.

« Il n'y a plus de pilote dans l'avion de la musique », nous a ainsi déclaré un représentant du chœur; *« on nous tient dans le plus profond mépris, nous ne sommes plus dirigés, il n'existe plus entre la direction et nous de structures intermédiaires, la musique est en danger dans la société »,* ont renchéri les producteurs de France-Musique que nous avons rencontrés, ajoutant : *« Claude Samuel veut tout diriger, tout surveiller lui-même, y compris la programmation de France-Musique, ce qui explique qu'il a supprimé le poste de directeur d'antenne. Du même coup, rien ne va plus, personne d'entre nous ne sait ce qu'il fera après le 15 mai».*

Malaise endémique

Quant aux orchestres, National et Philharmonique, ils ressortent le vieux fantôme de la fusion des deux formation en un pool unique (sans trop y croire, peut-être) et se retrouvent au coude à coude dans la lutte contre la nouvelle direction, après de longues années de rivalités salariales et artistiques, alors que la première formations est majoritairement CFDT et la seconde, CGT.

Oubliant que le malaise, à *France-Musique,* est *endémique,* que l'Orchestre national est en crise depuis une petite décennie, que les problèmes du Philharmonique ne sont résolus que depuis l'arrivée de Marek Janowski (1984), *oubliant* encore que la qualité du chœur, certes sous-payé, n'a jamais pu s'aligner sur celle des grands chœurs étrangers, les plaignants prennent désormais le mors aux dents, et veulent avoir les têtes de leur nouveau dirigeant et de son équipe (Charlotte Latigrat, à la coordination des programmes musicaux sur les antennes et le satellite de diffusion Hector; Jacques Dupont et Jacqueline Muller, ses deux lieutenants, le premier sur Musique, la seconde sur Culture).

ANNE REY

Une réponse de Claude Samuel

Claude Samuel n'a pas souhaité, pour l'instant, répondre en interview aux attaques de toute sorte dont il fait l'objet. Il nous a fait néanmoins parvenir le texte suivant :

« Les conditions ne sont guère réunies pour examiner dans la sérénité les arguments d'une discussion de fond. D'autre part, une politique musicale se juge sur ses résultats et non sur des procès d'intention. En revanche, je dois répondre sur deux points qui touchent les personnes et sont diffamatoires.

» 1. On prétend que je « dilapide les fonds publics ». *C'est une accusation d'une extrême gravité, et à laquelle « on » n'apporte pas le début du commencement d'une preuve. J'ai cru comprendre que certaines personnes visaient ainsi la journée que France-Musique a organisée à l'occasion du retour de Rostropovitch à Moscou. N'est-il pas dans la mission d'un service public musical de prendre en compte un événement d'une telle portée symbolique ? Cela dit, les dépenses sont claires : 11 000 dollars* (environ 70 000 francs) *ont été versés à l'Orchestre de Washington pour la retransmission du premier concert ; quant aux voyages de l'équipe de Radio-France, ils ont été pris en charge par Air France.*

» 2. « L'inculture de l'équipe artistique » que j'ai mise en place pour les programmes musicaux ? Veut-on que je demande aux personnes qui en font partie de présenter des diplômes ? Ce serait facile, mais peu élégant. Je n'ai pas non plus l'habitude de demander leurs diplômes aux producteurs qui parlent de musique sur nos antennes. Mais la meilleure réponse n'est-elle pas dans les références, bien connues dans les milieux artistiques, des personnes concernées, et notamment leur expérience du produit radiophonique. Pour le discours musicologique proprement dit, je fais confiance aux producteurs.

» Enfin, à ceux que préoccupe avec raison le sort de l'Orchestre national de France, j'indique qu'un chef de dimension internationale est pressenti pour succéder à Lorin Maazel (1). *Il doit nous donner sa réponse courant mai. J'ai de bonnes raisons de penser qu'elle sera positive. »*

(1) Il s'agit de Charles Dutoit, actuellement directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal (NDLR).

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Catholiques, protestants et orthodoxes fêtent Pâques exceptionnellement le même jour

Les catholiques, les protestants et les orthodoxes devaient célébrer la fête de Pâques, dimanche 15 avril, exceptionnellement le même jour, ce qui ne se produit que quatre ou cinq fois par siècle. L'écart qui existe habituellement entre la pâque catholique et protestante d'une part, la pâque orthodoxe, d'autre part, résulte du décalage (treize jours) entre les calendriers auxquels les chrétiens se réfèrent, julien pour les orthodoxes et grégorien pour les autres confessions chrétiennes.

Des milliers de pèlerins ont suivi au Colisée à Rome, vendredi 13 avril, le traditionnel chemin de croix derrière le pape. Diffusée dans vingt-cinq pays, cette cérémonie du vendredi saint a été retransmise pour la première fois par la télévision soviétique. Mgr Michil Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, participait à ce chemin de croix dont il avait rédigé les prières, soulignant notamment *« les injustices infligées par des hommes à d'autres hommes »*.

Lors de son message du vendredi saint, délivré le 13 avril au patriarche maronite Mgr Sfeir, Jean-Paul II avait lancé un appel à la fin des combats *« fratricides »* qui ravagent le Liban depuis quinze années. *« Le drame du Liban doit prendre fin. Le Liban doit revivre »*, avait notamment déclaré le pape.

A Paris, environ six mille fidèles ont suivi un chemin de croix sur la butte Montmartre derrière Mgr Lustiger, archevêque de Paris. Un autre chemin de croix a eu lieu à Paris dans le quartier des Champs-Elysées, à l'initiative de la paroisse Saint-Pierre-de-Chaillot, en présence, cette année, de Sœur Emmanuelle, la religieuse « chiffonnière » du Caire.

Europe, nouvelle frontière pour les étudiants chrétiens

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Ils ont la foi, pas forcément de celles qui déplacent les montagnes, mais une conviction suffisamment profonde pour changer leur point de vue sur le monde. Eux, ce sont les quelque quatre mille étudiants chrétiens qui se sont rassemblés à Strasbourg les 11, 12 et 13 avril, à l'occasion d'Eurocampus (*le Monde* du 13 avril).

Organisé par la Mission étudiante et les communautés chrétiennes des grandes écoles, Eurocampus a réuni des jeunes venus d'Europe de l'Est et de l'Ouest. Beaucoup avaient mis dans leur baluchon des quantités de questions, des doutes parfois, mais aussi l'espoir que leur idéal puisse participer au développement d'un continent nouveau.

L'Europe toute proche de 1993 est une terre nouvelle, qui ne peut laisser indifférents les étudiants chrétiens et ceux qui cheminent à leurs côtés. Les grands programmes, comme Erasmus et Comett, les problèmes de mobilité ou d'intégration, la question fondamentale des droits du citoyen sont des points sur lesquels *« il n'y a pas qu'une seule façon de réfléchir »*, comme l'explique le Père Jean-Marie Mallet-Guy, aumônier national de la Mission étudiante. Mgr Bernard Panafieu, président de la Conférence épiscopale du monde scolaire et universitaire, a souhaité pour sa part *« que l'homme soit respecté dans sa liberté, sa dignité et sa dimension spirituelle, au milieu des grands bouleversements de l'Europe en train de se faire »*.

Les jeunes qui écoutaient ce message, sous les cieux métalliques du parc des expositions de Strasbourg, partagent dans leur grande majorité cette aspiration. *« Nous souhaitons pouvoir dire que nous, jeunes catholiques, nous avons un rôle à jouer dans la construction de l'Europe, un témoignage de vie à apporter »*, affirme Laurence, étudiante en physique des matériaux à Lyon. Les obstacles ne manquent pourtant pas. Comment vivre harmonieusement les prises de position de l'Eglise catholique en matière d'amour et de sexualité ? Comment, surtout, porter un message de foi dans un environnement indifférent, où chacun se trouve renvoyé à sa propre subjectivité pour les questions d'éthique?

Prières soumises au couvre-feu

Ce rassemblement a permis aux étudiants présents de sortir de cet isolement, l'espace de quelques jours. Surtout, il les a confrontés à d'autres jeunes, pour qui la religion est un drapeau que l'on brandit sans état d'âme, comme un signe de liberté. Ceux-là, venus de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hongrie ou même, pour quatre d'entre eux, de Lituanie, ont longtemps souffert d'un silence obligé.

Après des années de réunions secrètes, de prières soumises au couvre-feu, ils vivent leurs convictions comme une victoire. *« C'est parce que nous avons été opprimés que notre foi est si forte*, explique Mikhaël, un lycéen de Pensylvanie (Tchécoslovaquie). *Pour les jeunes de l'Ouest, qui ont toujours été libres, la religion n'est pas aussi nécessaire. »*

Zdenek, étudiant en médecine à l'université Charles de Prague, estime, lui aussi, que les mentalités sont encore très différentes de part et d'autre de l'ancien rideau de fer. *« Le manque de liberté a un avantage*, observe-il. *Il oblige à réfléchir beaucoup plus aux fondements de la vie, aux choses qui ont un sens. »* S'ils pensent tous que la foi rassemble et jette des ponts entre l'Est et l'Ouest, entre les étudiants nourris de liberté et ceux qui viennent tout juste de la découvrir, nombre de ces jeunes de « l'autre Europe » manifestent imperceptiblement une certaine inquiétude. Leur bel enthousiasme, la profondeur militante de leurs croyances, ne seront-ils pas *« dissous par le confort, s'il vient un jour ? »*, comme le craint Dorttya, étudiante à Budapest ? A moins, bien sûr, que cette sereine assurance ne s'avère contagieuse...

RAPHAËLLE REROLLE

ENVIRONNEMENT

□ **Marée noire en Alaska : procès d'Exxon fixé au 18 juin.** – Le procès de la compagnie pétrolière américaine Exxon pour la marée noire provoquée en mars 1989 par le pétrolier *Exxon-Valdez* en Alaska s'ouvrira le 18 juin prochain à Anchorage. La compagnie a fait savoir qu'elle plaiderait non coupable. Cinq chefs d'accusation lui ont été signifiés par le grand jury fédéral qui l'a inculpée le 27 février dernier.

□ **Parc national des Pyrénées : interdiction de toute construction.** – Il n'y aura ni parking, ni restaurant, ni commerce au col du Somport, dans le parc national des Pyrénées. Confirmant le jugement déjà rendu par le tribunal administratif de Pau à la demande de plusieurs associations de protection de la nature, le Conseil d'Etat en a ainsi décidé.

CARNET DU TIBET

Mal d'Himalaya

Après avoir franchi la frontière népalo-chinoise le 2 avril, l'expédition himalayenne de Benoît Chamoux (*le Monde* du 10 avril) a vu sa progression vers le camp de base avancé du Cho-Oyu, sa première cible, freinée par de mauvaises conditions atmosphériques (neige, froid) et des difficultés d'acclimation à l'altitude.

A mi-chemin entre les postes-frontières népalais et chinois, les roues avant dans le vide, un camion militaire chinois bloque la route. Notre chauffeur, un Tibétain avec des incisives en or, ne veut pas tirer le véhicule. Peut-être aurait-il même préféré le pousser dans le vide...

Vers la fin de l'après-midi, le passage est, enfin, débloqué. Nous pouvons charger nos trois camions. Il ne leur reste plus qu'à monter la piste en lacets jusqu'au poste-frontière.

Là, en dépit de l'heure tardive – la Chine a un seul fuseau horaire, celui de Pékin, malgré l'immensité de son territoire, – les douaniers nous attendent pour nous permettre de respecter le programme établi avec la Chinese Mountainering Association. Curieux, ils veulent voir la station-satellite qui nous permet de communiquer avec l'Europe. Jusque-là tout va bien : décharger la valise du camion, l'ouvrir, expliquer le mieux possible en fonction de la liste des différentes pièces du système pour avoir à sortir le moins possible de matériel du camion. Notre interprète et notre interlocuteur sont coopératifs. On tamponne, on ferme, on me remet des documents sous scellés, à n'ouvrir sous aucun prétexte jusqu'à notre retour. Le matériel peut passer. Restent les hommes...

Notre visa est collectif. Deux feuilles reprennent les noms de chacun, dates de naissance et numéros de passeport. Le tout tamponné par les hautes autorités de Pékin. Les listes sont en deux exemplaires. Numéro 1, Chamoux. C'est bon : petite croix en face. Numéro 2, Detry. Ça se complique. Le deuxième exemplaire n'a pas été photocopié correctement. A l'extrême droite de la page, il manque un chiffre. Pas de croix. Numéro 3, Hinkes... Catastrophe : deux chiffres ont été omis dans le numéro de passeport. La liste est fausse ! Discussion, explication, rien n'y fait.

Une caserne pour hôtel

Pour régler ce genre de difficulté, il faut le chef. Il n'est pas là. Nous devons attendre sur place son retour. Rien d'autre à faire. La nuit d'hôtel est tarifiée à 75 dollars. L'hôtel est une bâtisse coincée entre la caserne et le foyer... Odeurs de pétrole, d'urine...

Au matin, le chef est là. Un par un, il vérifie nos passeports. La caravane peut repartir à travers les gorges en direction des hauts plateaux du Tibet. La neige à 3 000 mètres. Cela ne laisse rien présager de bon pour la suite. La montée est rapide, l'altitude fait son œuvre. Sensation d'un étau au niveau des tempes...

Après avoir pris un repas avec les habitants du pays auxquels les cheveux longs tressés donnent une apparence dure, nous repartons. Tingri (4 400 mètres) est le lieu de notre nouvelle étape. Un village flanqué au pied d'une colline. Notre hôtel s'appelle Everest. C'est une caserne militaire. Les hommes en uniforme vert à liserets rouges servent les repas. Serait-ce le début d'une reconversion ? La nuit est difficile, le mal des montagnes fait des ravages : Mauro Rossi et Alan Hinkes doivent redescendre à 4 000 mètres pour échapper aux nausées.

Le lendemain, après quelques heures d'une longue et pénible progression, nous devons nous arrêter. Des eaux gelées ont envahi la vallée sur toute sa largeur. Nous devons planter notre camp de base là, à 4 800 mètres, au confluent de deux langues de glace. Désormais notre équipement devra être porté par les yaks. Le vent est fort. Nous déchargeons les containers et installons vite deux grandes tentes avant la chute de neige qui s'approche de nous trop vite. Nous sommes fatigués et diminués par l'altitude. La nuit qui s'annonce ressemble à une sorte d'enfer.

BENOIT CHAMOUX

SCIENCES

Après sept mois d'arrêt et de contrôle

Superphénix redémarre à Creys-Malville

Le surgénérateur Superphénix, de Creys-Malville (Isère), a été remis en service, à faible puissance, samedi 14 avril. *« La production d'électricité devrait reprendre dans environ trois semaines »*, qui seront consacrées à des essais, précise la direction de la centrale. Le réacteur à neutrons rapides avait été arrêté le 7 septembre dernier, pour un « réaménagement » du combustible dans le cœur, conformément à son programme normal d'entretien. A la suite de la découverte d'une bulle d'argon dans le cœur de Phénix, l'autre surgénérateur français, implanté à Marcoule (*le Monde* du 15 décembre 1989), l'arrêt avait été prolongé pour permettre aux techniciens de vérifier qu'un tel incident, potentiellement dangereux, ne pouvait pas se produire à Creys-Malville.

Des expériences, menées pendant plusieurs semaines, ont montré que les purgeurs destinés à évacuer ce gaz – défectueux sur Phénix – fonctionnaient parfaitement. De plus, indiquent les services de sûreté, des tests ont prouvé que la conception même de Superphénix rendait pratiquement impossible la formation d'une telle bulle. Ils ont donc indiqué, dès le début du mois, que le redémarrage du surgénérateur ne posait plus aucun problème.

□ **Lancement d'un satellite indonésien.** – Une fusée américaine Delta a mis sur orbite, vendredi 13 avril à Cap Canaveral (Floride), Palapa-B, un satellite de télécommunications indonésien. Celui-ci rejoint deux autres satellites du même pays pour compléter un réseau destiné à améliorer les communications entre les 13 600 îles de l'archipel indonésien. Il s'agit du second lancement de Palapa-B qui, avec Westar-6, un autre satellite de télécommunications, fut récupéré en novembre 1984 par la navette Discovery après avoir été placé sur une mauvaise orbite. Westare-6 a été, lui aussi, renvoyé dans l'espace, sous le nom d'Asiasat-1, par une fusée chinoise Longue-Marche le 7 avril dernier. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Environ 20 000 cas de sida en France en dix ans

Fin 1991, entre 18 800 et 23 000 cas de sida auront été recensés en France depuis le début de l'épidémie, en 1981. Ces prévisions à court terme, établies par la Direction générale de la santé (1), font, d'autre part, apparaître que la croissance de l'épidémie va tendre à se stabiliser chez les hommes homosexuels et bisexuels, mais qu'elle va, en revanche, se poursuivre chez les toxicomanes.

De 1981 à 1991, entre 8 000 et 10 500 homosexuels auront été touchés par la maladie, de même que 4 500 à 6 500 toxicomanes. Deux régions seront plus particulièrement touchées : l'Ile-de-France (avec de 8 900 à 10 500 cas) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (de 2 800 à 3 400 cas).

Par ailleurs, les auteurs de l'étude indiquent que *« les prévisions faites au-delà de deux ans donnent des résultats très divergents selon le modèle utilisé (de 26 000 à 59 000 cas cumulés pour l'ensemble des cas à la fin de 1994, et de 14 000 à 15 000 nouveaux cas au cours de l'année 1994) »*. Selon eux, *« la méthode d'extrapolation ne doit donc pas être utilisée pour faire des prévisions à long terme »*.

(1) Ces chiffres sont publiés dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (daté du 2 avril).

□ **Refus ministériel pour la levée du secret médical dans les prisons.** – M. Claude Evin, ministre de la santé, a refusé, vendredi 13 avril, la levée du secret médical concernant les détenus séropositifs. Cette mesure avait été demandée par le syndicat de gardiens FO pénitentiaire. *« Le secret médical s'impose à tous les médecins et aux équipes médicales, en prison comme ailleurs »*, a indiqué le ministre. L'ordre des médecins avait exprimé le même avis, jeudi 12 avril. M. Evin soutiendra, mardi 17 avril devant les députés, un projet de loi renforçant notamment la protection des personnes séropositives en punissant les discriminations dont elles pourraient être victimes. – *(AFP.)*

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Jean-Pierre Mocky et le phallus infernal

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Mme Marie-Claude Domb, se prononcera, mardi 17 avril, dans le litige qui oppose Jean-Pierre Mocky, réalisateur du film *Il gèle en enfer*, à la régie publicitaire de la RATP, qui refuse de procéder à la pose dans le métro des affiches annonçant sa sortie, en invoquant l'« indécence ».

« L'enfer, c'est les autres », écrivait Jean-Paul Sartre ; et ce sentiment est aujourd'hui partagé par Jean-Pierre Mocky. Devant le juge des référés, à l'audience du vendredi 13 avril, son avocat, Me Jean-Christophe Barjon, ne comprend pas l'attitude de Métrobus, la régie publicitaire de la RATP. A la fin du mois de mars, cette société privée avait donné son accord pour réaliser la campagne publicitaire du film dans les couloirs du métro, entre le 18 avril et le 1er mai. Ses responsables avaient vu la maquette de l'affiche et, même s'il s'agissait d'un format de papier à lettres, ils avaient pu constater que l'image représentait principalement deux diablotins, l'un féminin, portant des bas noirs, l'autre, manifestement masculin, offrant sans discrétion le spectacle de son sexe en érection.

Or Métrobus s'inquiéta surtout de l'absence des mentions obligatoires relatives à l'adresse de l'imprimeur, et, ce détail une fois rétabli, le producteur du film imprimait les affiches. Mais, il y a quelques jours, Métrobus retournait la traite tirée par le producteur en paiement de la campagne, lui faisant ainsi implicitement comprendre qu'il refusait de procéder à l'affichage. Aussi, Me Barjon demandait au juge de contraindre la régie publicitaire à respecter son contrat, sous astreinte de 150 000 francs par jour de retard.

Avant toute explication, Me Charles Barucq, conseil de la société Métrobus, a déplié sur la moquette de la salle d'audience l'affiche en grandeur réelle, soit quatre mètres sur trois. Dès lors, le sexe du petit diable prenait une proportion considérable et l'avocat exposa que le très sérieux Bureau de vérification de la publicité (BVP) avait écrit à Métrobus, le 6 avril, pour lui déconseiller la diffusion d'une affiche susceptible de tomber sous le coup des dispositions de l'article R 38 du code pénal. Ce texte, même s'il est rarement utilisé, punit pourtant d'une amende de 1 300 à 2 500 francs ou de cinq jours d'emprisonnement *« ceux qui auront exposé ou fait exposer sur la voie publique, ou dans des lieux publics, des affiches ou images contraires à la décence »*. L'avocat ajoutait que le cahier des charges de la RATP lui imposait de refuser *« toute publication contraire aux traditions de bienséance »*.

Le concept de décence

Sur le fond, Me Barucq n'a pas d'avis à exprimer. *« Nous attendons la décision du juge »*, a déclaré l'avocat, qui souhaite éviter toute poursuite d'où qu'elle vienne, en s'abritant derrière une décision de justice. Pour M. Jean-Claude Lautru, substitut du procureur de la République, *« la décence »* est un concept *« purement subjectif »*, nécessairement *« évolutif »*. Aussi a-t-il estimé que Métrobus devait respecter ses engagements, s'appuyant à la fois sur le droit et sur l'art, en évoquant, pêle-mêle, la Cour de cassation, Dante et Michel-Ange.

Le débat a pris un autre ton lorsque Me Jean-Pierre Claudon intervint au nom de l'Alliance contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, présidée par M. Romain Marie, député européen du Front national. *« C'est la première fois qu'on verra s'étaler dans les couloirs du métro un sexe en érection »*, protesta l'avocat outré, en invoquant *« la liberté d'aller et de venir, sans risquer d'être confronté à cette cochonnerie »*. L'aspect religieux de l'affiche l'a aussi un instant inquiété : ne constituait-elle pas une agression contre les convictions chrétiennes ? Non, manifestement, il ne s'agit pas de petits anges ; son caractère démoniaque lui paraît évident. En ce vendredi saint, il ne sera donc pas l'avocat du diable.

MAURICE PEYROT

Le cinquième en six mois

L'ex-FLNC revendique un attentat contre un village de vacances

L'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse – organisation dissoute) a revendiqué par un appel téléphonique à la gendarmerie de Propriano (Corse-du-Sud), attentat à l'explosif qui a partiellement détruit, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 avril, le village de vacances de Sampiero-Corso (*le Monde* du 14 avril). Cette attaque, la cinquième du genre depuis novembre 1989, s'inscrit dans la stratégie actuelle du mouvement séparatiste, qui observe une trêve de ses actions militaires depuis vingt et un mois, mais poursuit ses attentats contre des installations touristiques.

La villa du directeur et le bar-restaurant du village de vacances, propriété d'une mutuelle du personnel du ministère de l'agriculture, ont été totalement dévastés par les explosions. Sept des trente-deux studios de la résidence, édifiée en bord de mer, ont également été endommagés par le souffle des explosions et l'incendie qui a suivi. Une information judiciaire a été ouverte.

Commentant cet attentat, M. Nicolas Alfonsi, conseiller régional de Corse-du-Sud (apparenté PS), a déclaré : *« Une fois de plus, le gouvernement vient de se faire « rouler dans la farine » par les clandestins. »* M. Jean Thiéblemont, préfet-adjoint pour la sécurité en Corse, a *« condamné fermement »* cet attentat, qualifié d'*« acte irresponsable et inadmissible »*.

□ **Reddition des mutins de la prison de Nantes.** – Les quatre détenus de la maison d'arrêt de Nantes (Loire-Atlantique), qui avaient refusé de regagner leur cellule jeudi 12 avril (*le Monde* du 14 avril) et étaient montés sur le toit du bâtiment, ont réintégré leur cellule vendredi 13 avril. *« Il n'y a eu aucune contrepartie à leur reddition »*, a déclaré un porte-parole de l'administration pénitentiaire. Trois d'entre eux réclamaient une mise en liberté immédiate, le quatrième protestait contre la lenteur de l'instruction de son dossier.

L'affaire du Carrefour du développement

L'avocat d'Yves Chalier juge « indécentes » les déclarations de M. Christian Nucci

Me Grégoire Triet, avocat d'Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, a fustigé dans un communiqué diffusé, vendredi 13 avril, les déclarations de l'ancien ministre socialiste de la coopération critiquant les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (*le Monde* du 13 avril). *« Ces protestations tardives sont indécentes »*, écrit Me Triet, qui souligne que le gouvernement *« n'a pu étouffer la justice et empêcher celle-ci de constater d'abord que des crimes avaient bien été commis avant de prendre date qu'ils étaient couverts par la loi d'amnistie »*.

« Christian Nucci, qui doit aujourd'hui l'arrêt des poursuites à cette loi de circonstance, ajoute l'avocat, *n'hésite pas à accabler publiquement ses anciens subordonnés qui n'ont pas encore eu la même chance que lui, et en particulier Yves Chalier. »*

Me Triet invite enfin M. Nuccide rendre public l'arrêt de la commission d'instruction de la Haute Cour (*le Monde* du 10 avril) : *« L'opinion publique pourra ainsi savoir où et comment ont été détournés les fonds destinés à l'origine au sommet franco-africain de Bujumbua et juger elle-même si M. Nucci, s'est ou non enrichi personnellement. »*

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 13 avril 1990 :

UN DÉCRET

● No 90-330 du 10 avril 1990 modifiant le décret no 89-3 du 3 janvier 1989 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

MUSIQUES

Bourges : musiques du monde cherchent auditeurs

Ray Lema, Besir et Brave Combo ont conquis ceux des festivaliers qui s'étaient déplacés

BOURGES

de notre envoyé spécial

En ce vendredi 13, le coup de malchance avait été annoncé depuis longtemps : pour des raisons encore mystérieuses de ce côté-ci de l'Atlantique, Kid Creole and the Coconuts avaient annulé leur tournée européenne et donc leur participation au Printemps de Bourges. Avant August Darnell, le play-boy tropical new-yorkais, les Rita Mitsouko avaient eux-mêmes renoncé à créer un spectacle -qui devait, à l'époque ouvrir le festival- avec les artistes programmés ce vendredi.

Francis Falceto, professionnel en curiosité musicale, et programmateur de l'événement, avait prévu deux vrais concerts (finalement ceux de Ray Lema et de Brave Combo), avec les musiciens, là-haut sur la scène du palais des Congrès, mais aussi de faire intervenir la fanfare tzigane serbe de Besir et les percussions urbaines de Dàdadang dans le hall, au parterre, dans les gradins de la salle afin de donner à l'après-midi plus de continuité, de diversité.



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Besir, la fanfare perpétuelle, joue dans sa loge pour des amis.

Ray Lema, musicien zaïrois qui veut dépasser les limites de son genre national (la rumba) à force de sophistication, n'était peut-être pas tout à fait assez brut pour l'occasion. Bon chanteur, bon pianiste, il a réuni un orchestre capable et par moments inspiré. Entre le soukouss et le reggae, entre l'Afrique et l'Amérique, il joue à saute-mouton sans toujours tracer un chemin facile à suivre.

Une fois conclu l'épisode zaïrois, on a découvert trop rapidement l'orchestre de cuivres de Besir. Avec des instruments plus souvent associés aux défilés militaires ou aux numéros de cirque, ces Tziganes yougoslaves jouent, comme ils le font tout au long de l'année dans les fêtes, mariages et rassemblements, des mélodies orientalisantes, mais aussi des arrangements déroutants de succès du moment, dont l'inévitable *Lambada*.

Après avoir parcouru toute la salle la fanfare est retournée dans sa loge, ce n'est pas pour ça qu'elle s'est arrêtée de jouer. Il restait encore quelques amis qui méritaient bien qu'on continue.

Découvrir Besir, c'est aborder la *world music* en commençant par le dessert : c'est le dépaysement, les couleurs inattendues, la simplicité et la drôlerie sans malice. Du coup, les tambours de Dàdadang, qui frappent d'habitude dans les rues, vêtus de costumes sans doute issus d'un atelier de la région de Tchernobyl, ont paru un peu dérisoires dans leur mimes de guérillas urbaines. De toute façon, il était temps de relever les yeux vers la scène pour y découvrir Brave Combo.

L'orchestre courageux s'est baptisé ainsi parce que, lors de sa formation en 1979, son métier était d'aller jouer la polka dans les clubs punks texans, ce qui n'allait pas sans risques. Brave Combo est né d'une idée simple : *« Faire redécouvrir au public des genres, des chansons, des danses dont il avait oublié qu'il les aimait »*, comme le dit Carl Finch, guitariste, accordéoniste, pianiste, chanteur et fondateur du groupe.

Leur répertoire : pour jouer de la musique de bal, transformer *People Are Strange* des Doors en polka frénétique ou *Purple Haze*, de Jimi Hendrix, en gigue celtique. Aux Etats-Unis ils jouent dans les clubs, mais aussi dans les mariages ou les bar-mitzvah, ils sont à la fois -ce sont eux qui le disent- *« le plus grand orchestre pour noces et banquets »* et *« le plus travailleur des groupes qui travaillent »*. Autour de leur répertoire favori (la musique tex-mex), ils vont dénicher des polkas dans les communautés polonaises de la régions de Chicago, se lancent dans la musique orientale ou dans le cha-cha-cha, et retombent à chaque fois sur leurs pieds. Le secret est simple : ils simplifient les arrangements jusqu'à ce qu'il ne reste que l'essence rythmique et mélodique d'un genre, et s'arrêtent toujours avant de le défigurer.

Reste que le succès artistique de cet après-midi voyageur a largement dépassé son succès populaire. Au même moment, les joyeux Satellites, rockers-issus-du-mouvement-alternatif, jouaient devant un millier de spectateurs, autant que pour tous les artistes déjà cités. L'absence de locomotive explique sans doute ce demi-succès.

THOMAS SOTINEL

Les inconnus du Printemps

Suite de la première page

A contre-courant, un garagiste de trente-neuf ans d'un petit village (Sonceboz) du Jura suisse, un costaud d'une seule pièce, tendre et espiègle comme à l'école du dimanche, est venu en fin d'après-midi sur la scène du Petit Théâtre Gilles-Sandier avec des chansons rurales et bucoliques, sur un air de jazz ou de blues, avec des refrains loufoques, sur un environnement composé de vaches, de trains, de tracteurs et de quelques jolies filles. Il y a une étonnante filiation entre ce Suisse qui se fait appeler Le Bel Hubert et le Bourvil des années 50, qui chantait les histoires paysannes.

Hubert Bourquin, dit Le Bel Hubert, n'avait jamais quitté jusqu'ici le Jura suisse. Accompagné d'un pianiste, il chantait de temps à autre dans de petits cafés de la région. Brusquement, il a eu l'idée saugrenue de tenter l'aventure du Printemps de Bourges, et il a soumis une cassette aux organisateurs. L'innocence apparente et la drôlerie de ses chansons jazzifiées peuvent demain lui ouvrir d'autres portes.

CLAUDE FLEOUTER

PHOTOGRAPHIE

Mapplethorpe est-il obscène ?

La police a fait évacuer le Musée des arts contemporains de Cincinnati où des œuvres du photographe étaient exposées

WASHINGTON

correspondance

L'intervention de la police faisant irruption dans le Musée des arts contemporains de Cincinnati a fait rebondir aux Etats-Unis la controverse autour de l'exposition de photographies de Robert Mapplethorpe. En juin dernier, cédant aux pressions de divers groupes dénonçant *« l'obscénité »* des œuvres de l'artiste décédé, la galerie Corcoran de Washington avait arrêté cette exposition. Le sénateur Helms, un des leaders de l'aile droite du Parti républicain, demandait que la National Endowment of the Art (NEA) – un organisme administratif comparable à l'Art's Council de Londres et au ministère de la culture de Paris – cesse de financer des œuvres *« offensant la décence et les valeurs traditionnelles »* et, en tout cas, que soient envisagées des restrictions à l'attribution des dons aux artistes.

Le président Bush, tout en reconnaissant avoir été *« profondément offensé par certaines ordures artistiques financées par l'Etat fédéral »*, s'est déclaré contre toute censure et a affirmé son opposition à toutes les situations restrictives. De son côté, M. Frohmeyer, directeur de la NEA, soulignait que *« la perspective de policiers envahissant les musées, les bibliothèques, les écoles et d'autres institutions culturelles devrait préoccuper les Américains.*

A Cincinnati, les policiers, à la demande des autorités judiciaires locales, ont fait sortir de force les visiteurs du musée afin d'avoir le temps de prendre, sur vidéocassette, des copies de sept (sur un total de cent soixante-quinze) des œuvres incriminées. Le musée avait cependant pris des précautions. Pour apaiser les esprits, il avait renoncé à toute assistance financière fédérale et il avait interdit aux jeunes de moins de dix-huit ans de regarder les sept photographies jugées obscènes : celles de deux enfants nus ou à deminus, les autres évoquant des activités homosexuelles ou sado-masochistes.

Un juge fédéral est intervenu pour interdire aux autorités locales de saisir les photographies et de fermer l'exposition. *« La nécessité du maintien de l'ordre* (l'exposition avait provoqué des manifestations autour du musée) *ne doit pas être invoquée pour justifier la fermeture de cette exposition »*, a-t-il dit.

Le directeur du musée, qui doit être officiellement inculpé dans les prochains jours, est passible de six mois de prison et d'une forte peine d'amende. En attendant, la bataille de Cincinnati divise l'opinion locale. *« Cette ville a toujours été celle des fortes valeurs morales et nous n'avons pas à rougir »*, a dit le maire. De son côté, le Centre des arts contemporains annonce l'augmentation de 60 % de ses membres.

HENRI PIERRE

THÉATRE

Petites mamans d'URSS

Danielle Chinsky a adapté « le Décaméron des femmes » de Julia Voznesenskaya.

Documentaire, réquisitoire, conte drolatique : *le Décaméron des femmes* de Julia Voznesenskaya relève de tous ces genres. Le livre est paru en 1985 en Allemagne où l'écrivain soviétique s'est exilée après avoir été internée en Sibérie. Les camps sont l'un des décors, si l'on peut dire, de ce *Décaméron*, avec, en vrac, la promiscuité des logements, l'alcool, le viol, la dissidence, les compromis, la prostitution, les pénuries.

Cette réalité quotidienne de l'Union soviétique des années 60 est omniprésente, en toile de fond, par petites touches, et le formidable de ce livre est de la mettre à nu, mais au détour d'histoires vécues, *a priori* très simples, presque ordinaires, puisqu'on y parle surtout d'amour et d'argent, comme dans tout bon feuilleton. Des petites mamans soviétiques des temps modernes se racontent. Elles ont une vie rude, se sauvent du désespoir par un joli tempérament et de l'humour à revendre. *Le Décaméron des femmes* est un livre féministe si l'on veut. Julia Voznesenskaya y donne la parole à des femmes qui ne sont pas des enfants de chœur.

La construction – une polyphonie de courts récits, parfois dialogués, et assortis d'une fable – se prête parfaitement bien à la scène. Danielle Chinsky a traduit ce *Décaméron pour les éditions Actes* Sud, elle en a tiré une adaptation scénique savoureuse.

Plus ou moins victimes de la *« pénurie de pilules, plus des préservatifs défectueux »*, dix jeunes accouchées sont enfermées en quarantaine dans une chambre d'hôpital, pour cause de vague épidémie. L'une d'elle, metteur en scène proche des milieux de la dissidence, lit *le Décaméron* de Boccace et propose un jeu pour tuer le temps, mieux se connaître. Chacune, jour après jour, racontera une histoire vécue à partir d'un thème imposé : premier amour, séduite et abandonnée, jalousie et infidélité, histoires de sexe en situation burlesque, violeurs, argent, vengeance, nobles actions et bonheur tout de même, pour parachever ce tableau très noir où l'on découvre que le viol – des jeunes élèves par leur maître, des femmes dans la rue, au bureau – semble chose courante dans la vie des femmes soviétiques d'alors. Toutes souhaitent *« une vie plus civilisée »*.

Danielle Chinsky joue elle-même une fille de salle négligée et rude, un vrai mur de haine – elle a ses raisons. La mise en scène noue des tensions, dans les silences et les détails infimes qui signalent les différences de culture, de milieu, d'argent. Dans leurs petites chemises de nuit grossières, Emmanuelle Brunschwig, Sophie Guille des Buttes, Catherine Hosmalin, Elisabeth Mazev sont à l'image de leur parole, tour à tour d'une dureté terrible et puis tendres, et pleines d'humour.

ODILE QUIROT

▶ Jusqu'au 22 avril, 21 h sf lundi. Théâtre de l'Ombre qui Roule. Tél. : 43-26-29-61. *Le Décaméron des femmes*, de Julia Voznesenskaya. Traduit du russe par Danielle Chinsky. Ed. Actes Sud. 1988, 139 F.

ARTS

Andréa Appiani, milanese

Un peintre italien influencé par l'art français : le cas est rare. C'est celui de ce méconnu du néoclassicisme

Comme tout lecteur de Stendhal le sait, *« le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur »*. Ce fait historique, qui décida de la carrière de Fabrice del Dongo, décida encore de la fortune d'Andrea Appiani, peintre milanais. Jusque-là cet habile homme, né en 1754, n'avait brillé que dans sa ville natale, où il était renommé pour l'exactitude un peu appliquée de ses portraits et la décoration à fresque de la coupole de l'église Santo-Celso.

L'entrée des Français fit de lui l'homme à la mode. Désigné par Bonaparte pour aider au choix des œuvres d'art destinées au Louvre – tâche quelque peu compromettante où il eut Gros pour collègue, – Appiani exécuta du général un portrait qui plut tant à son modèle qu'il pressa le peintre, afin de l'avoir plus vite.

Naturellement, cette distinction valut à Appiani pléthore de commandes. Il tira le portrait du général Desaix, qui mourut à Marengo peu après, et celui, fort élégant, de Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, épouse de l'un des plus fidèles exécutants du clan Bonaparte. Nommé rien moins que « premier peintre » de l'empereur en 1805, il conçut un cycle commémoratif, *L'Apothèse de Napoléon*, en trente-cinq épisodes, peints au Palais-Royal de Milan de 1807 à 1810 et ruinés en 1943. Si l'on en juge d'après les gravures des compositions, ce devait être une suite de frises où l'actuel se déguisait en antique afin de gagner l'éternité.

Dans ces travaux solennels, l'influence du pire David se reconnaît à l'immobilité et à la grandiloquence des poses. Comme son inspirateur, Appiani fut meilleur dans le portrait, qu'il réduit souvent au visage et à l'esquisse d'un cou. Ceux qu'il a peints du poète Ugo Foscolo, qui était de ses amis, et du musicien Cherubini valent autant par la vigueur du dessin et du clair-obscur que par la célébrité des sujets. Ce sont, avec un bel autoportrait, des effigies d'aristocrates milanais et quelques dessins singuliers, entre linéarité néoclassique et suavité à la Corrège, les chefs-d'œuvre de l'hommage que l'Institut italien de Paris rend à l'un des plus français des peintres italiens.

Appiani vint d'ailleurs à Paris en 1801 et, comme l'ambassade d'Italie occupe de nos jours l'hôtel qui était alors le ministère des relations extérieures, où Talleyrand donnait ses fêtes, il se peut qu'il ait connu les colonnades et les cours qui mènent aux salles où ses œuvres sont accrochées.

Autour d'elles, des gravures et des lettres évoquent adroitement le Milan francophile des dernières années du dix-huitième siècle et la pénétration des Lumières dans la ville de Beccaria. Elles remettent encore Stendhal en mémoire : *« Depuis une cinquantaine d'années, et à mesure que l'Encyclopédie et Voltaire éclataient en France, les moines criaient au bon peuple de Milan qu'apprendre à lire ou quelque chose au monde était une peine fort inutile (...). »* Véritablement, il ne manque qu'un autographe d'Henri Beyle ou son portrait, qu'Appiani hélas n'a pas exécuté, pour que la commémoration de ces quelques années de liberté en Lombardie soit parfaite.

PHILIPPE DAGEN

▶ Institut Italien, 50, rue de Varenne, jusqu'au 27 avril.

POINT DE VUE

La polémique sur le Théâtre des Champs-Elysées

Défense et illustration d'un mécène

par Raymond Soubie

QUE serait aujourd'hui le Théâtre des Champs-Elysées sans l'action de la Caisse des dépôts et de son directeur général, Robert Lion ? Un théâtre risquant la fermeture pour raisons de sécurité, vétuste, s'en allant en lambeaux. Bref, un bijou de notre histoire musicale et théâtrale, un lieu magique connu dans le monde entier, menacé, après tant d'autres, de dépérissement et de mort. Avant que la Caisse ne prenne la décision de le rénover dans sa splendeur première, qui s'en souciait ? Pas grand monde. Qui protestait contre le scandale de l'ancien foyer du théâtre transformé depuis trente ans en boîte de nuit et en dancing ? Personne.

Il est proprement stupéfiant de constater comment l'institution qui a littéralement sauvé cet ensemble unique se voit aujourd'hui prise à partie, alors qu'elle a fait une œuvre de restauration exemplaire. Mais justement, disent certains, qui ne craignent pas les arguments contradictoires, elle serait sortie de son rôle. Sait-on que c'est à la demande de l'Etat et contre sa volonté qu'elle a acquis en 1970 la majorité du capital de la société immobilière ? Chaque année, pendant près de quinze ans, elle a demandé à en être déchargée. Trop heureux de cette solution, les pouvoirs publics ont fait la sourde oreille. Il y avait alors deux attitudes possibles. La première, qui fut celle de Maurice Pérouse, aujourd'hui décédé, prédécesseur de Robert Lion, était parfaitement respectable dans le contexte des années 70 : elle consistait à ne pas engager de travaux sur le théâtre pour mettre l'Etat devant ses responsabilités, au risque de conduire à la dégradation irréversible du bâtiment.

Tentative vaine, on l'a vu. Robert Lion a alors adopté une autre position. Il a jugé que la Caisse des dépôts ne devait pas, au point où en était le théâtre, le laisser mourir doucement. Qu'aurait-on dit alors ? Il a fait de la restauration de l'ensemble Montaigne une entreprise exemplaire du mécénat de la Caisse. Il a même obtenu, grâce à Jack Lang, une subvention du ministère de la culture.

Besoin de financement

La construction d'un restaurant sur le toit fait l'objet d'autres critiques. Il « défigurerait » la façade. Certes, chacun peut avoir son jugement esthétique. Rappelons simplement que le tribunal de Paris, qui s'est déplacé sur les lieux, n'a pas donné raison aux requérants qui contestaient ce projet. Ajoutons que beaucoup de spectateurs nous disent ne voir que des avantages dans cette construction qu'en outre on n'aperçoit pas de l'avenue Montaigne.

Quant à l'accusation selon laquelle la Caisse réaliserait à cette occasion une bonne affaire immobilière, elle est plaisante. Le théâtre, classé en grande partie monument historique, ne peut être vendu ni utilisé à un autre usage. Il est clair que l'adjonction d'un restaurant sera bien utile aux trois salles du théâtre, de la comédie, du studio et à celle des commissaires-priseurs. Il n'est plus dans Paris de lieux culturels qui n'en possèdent pas un.

L'ensemble aujourd'hui entièrement restauré, théâtre, comédie, studio, salle de commissaires-priseurs et bientôt restaurant, constitue par sa beauté, sa diversité, son emplacement et la fidélité de ses publics, un des joyaux culturels de Paris. Il sera, par la volonté du propriétaire et actionnaire majoritaire du théâtre, la Caisse des dépôts, de mieux en mieux fidèle à l'esprit de son fondateur, Gabriel Astruc, qui le voulait ouvert à toutes les cultures, à toutes les tendances, à tous les publics, avec toujours la plus haute exigence de qualité.

Cet ensemble qui ne reçoit aucune subvention publique, ni de l'Etat, ni de la Ville, ne peut et ne pourra vivre qu'avec l'aide, mesurée mais déterminante, de la Caisse. Sait-on enfin que le besoin de financement au théâtre pour donner chaque année plus de deux cents représentations est de 15 millions de francs, soit entre le trentième et le quarantième de la subvention de l'Etat à l'Opéra ? Voilà qui laisse songeur.

Votre ton est vif, me dira-t-on. Il traduit surtout l'indignation des personnels du théâtre, de ses amis, de son public, qui savent ce que ce lieu est devenu et grâce à qui. Il est attachement à une grande histoire qui continuera.

▶ Raymond Soubie est président du Théâtre des Champs-Elysées.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 avril à 0 heure et le dimanche 15 avril à 24 heures.

Régime perturbé de nord-ouest. Les ondes se succèdent sur la France. Demain, une perturbation s'évacue par l'est de notre pays, alors que s'établit par l'ouest un régime de traîne.

Prévisions pour dimanche.

Il pleuvra encore assez modérément le matin, des Pyrénées aux régions Midi-Pyrénées, Massif Central, Alsace Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Alpes et Méditerranée. Il neigera sur les massifs de 800 à 1000 m des Vosges aux Pyrénées.

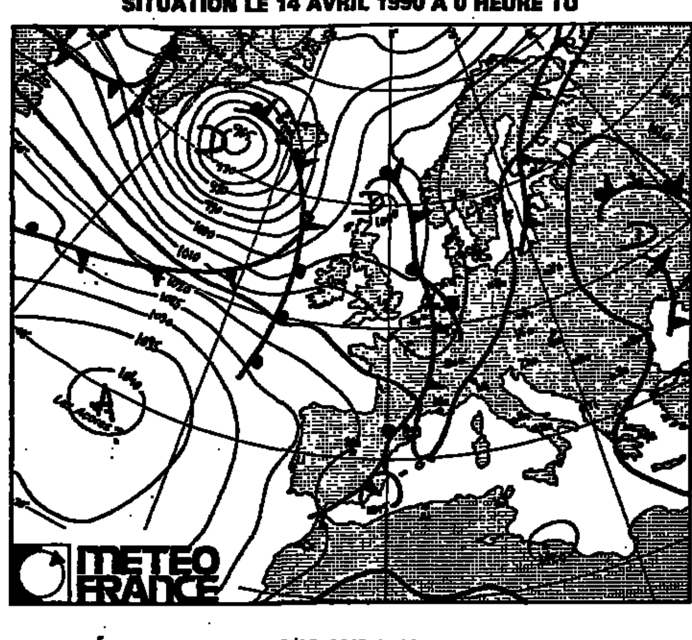
Le vent d'ouest/nord-ouest soufflera entre 50 et 70 km/h près du littoral méditerranéen.

Sur les autres régions, de la Bretagne au Nord, aux Ardennes, dans le Centre et en Aquitaine, nuages et belles éclaircies alterneront en ce début de journée, quelques averses côtières au petit jour gagnant progressivement dans les terres au fil des heures. Le vent de nord-ouest soufflera là aussi assez fort, 70 km/h près des côtes, 50 km/h dans les terres.

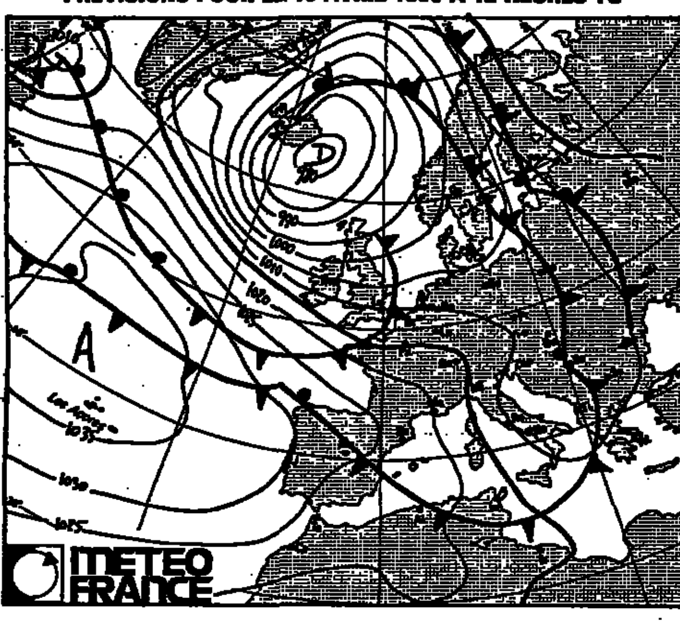
Dans l'après-midi les averses intéresseront l'ensemble du pays. Elles s'effaceront progressivement sur les régions de l'Ouest au profit de belles éclaircies.

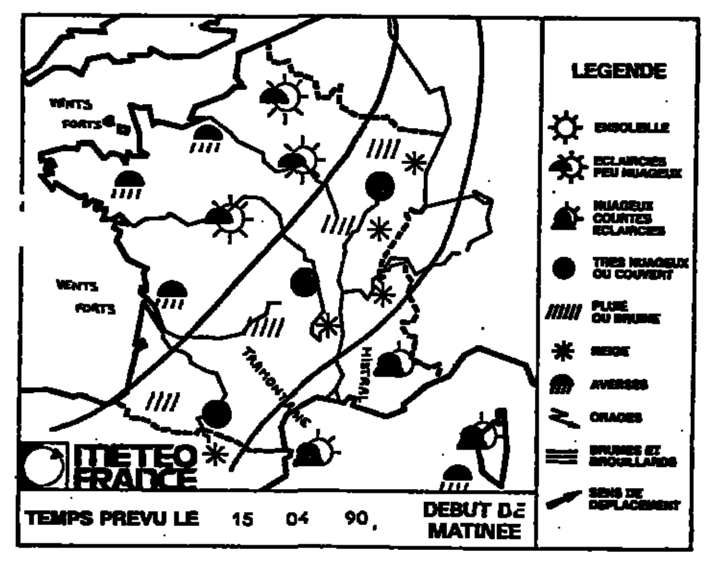
Les températures matinales seront comprises entre 4 et 8 degrés en général, jusqu'à 10 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi il fera de 9 à 14 degrés au nord, de 13 à 17 degrés au sud.

SITUATION LE 14 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-4-1990 à 6 heures TU et le 14-4-1990 à 6 heures TU — le 14-4-1990

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	18	6	N
BIARRITZ	15	9	A
BORDEAUX	17	6	A
BOURGES	14	2	P
BREST	11	3	A
CAEN	14	2	D
CHERBOURG	9	3	D
CLERMONT-FER	15	3	P
DIJON	15	5	P
GRENOBLE S-M-H	21	7	P
LILLE	15	2	B
LIMOGES	12	3	A
LYON	17	6	P
MARSEILLE-MAR	20	12	O
NANCY	14	6	P
NANTES	13	2	D
NICE	17	10	P
PARIS-MONTS	15	3	D
PAU	17	6	A
PERPIGNAN	15	10	C
RENNES	13	1	D
ST-ÉTIENNE	16	5	P
STRASBOURG	15	9	P
TOURS	15	2	P
TOULOUSE	15	7	A
POINTE-A-PITRE	31	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	23	10	N
AMSTERDAM	16	6	P
ATHÈNES	13	9	D
BANGKOK	38	28	C
BARCELONE	18	12	P
BELGRADE	15	4	D
BERLIN	16	9	C
BRUXELLES	17	6	P
LE CAIRE	28	16	N
COPENHAGUE	9	6	N
DAKAR	23	18	D
DELHI	33	20	D
DJERBA	20	12	D
GENÈVE	18	7	P
HONGKONG	24	19	P
ISTANBUL	15	11	C
JÉRUSALEM	22	10	D
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	10	0	D
LOS ANGELES	23	14	C
LUXEMBOURG	11	5	P
MADRID	17	8	D
MARRAKECH	23	18	N
MEXICO	25	13	P
MILAN	18	9	C
MONTRÉAL	6	−6	N
MOSCOU	12	8	C
NAIROBI	27	17	C
NEW-YORK	11	2	D
OSLO	13	2	P
PALMA-DE-MAJ.	19	13	P
PÉKIN	13	7	C
RIO-DE-JANEIRO	29	25	N
ROME	18	4	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	10	2	C
SYDNEY	26	21	P
TOKYO	19	14	C
TUNIS	20	12	D
VARSOVIE	14	6	C
VENISE	16	8	D
VIENNE	16	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 14 avril

TF1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal.
23.50 Opération Drapeau blanc 90.
23.55 Magazine : Cinéma, cinémas.
0.55 Histoires courtes.

FR 3

20.45 Documentaire : Route One-USA.
22.45 Journal.
23.00 Court métrage : Un mode d'emploi.
23.30 Court métrage : Douro, faina fluvial.
0.00 Série rose : A la feuille de rose.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Jessie, à la vie à la mort.
22.05 Sport : Boxe.
22.45 Sport : Football.
0.45 Cinéma : Mascara ■
2.20 Cinéma : le Policeman ■
4.30 Cinéma : Manon 70 ■
6.05 Série : Murphy, l'art et la manière d'un privé très spécial.

LA 5

20.40 Téléfilm : Les sept cascadeurs.
22.17 Téléfilm : Le privé de l'espace.
23.55 Sports : Football (résultats).
0.00 Journal de minuit.
0.10 La reine des diamants (rediff.).
1.05 Sandokan (rediff.).
2.00 Série : Voisin, voisine.
3.00 Le journal de la nuit.
3.10 Tendresse et passion.
3.35 Voisin, voisine (rediff.).
4.35 Tendresse et passion.
5.00 Voisin, voisine.
6.00 Tendresse et passion (rediff.).

M 6

20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
22.25 Téléfilm : Unité d'élite.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série : Le prisonnier.
1.00 Magazine : Culture pub.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.45 ▶ Documentaire : Route One-USA (1).
22.45 Soir 3.
23.00 Court métrage : Un mode d'emploi.
23.30 Court métrage : Douro, faina fluvial.

Dimanche 15 avril

TF1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Claude Lelouch.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le gendarme se marie □
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Don Camillo Monseigneur □
0.35 Journal.
0.55 Musique : Contrastes en concert.
1.50 Feuilleton : Le boomerang noir.

A2

13.20 Dimanche Martin.
14.50 Opération Drapeau blanc 90.
15.05 Série : Mac Gyver.
16.00 L'école des fans.
16.50 Documentaire : La planète des animaux.
17.45 Opération Drapeau blanc 90.
18.10 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : James Bond contre Dr No ■■
22.25 Opération Drapeau blanc 90.
22.30 ▶ Sartre, une vie. Emission présentée par Frédéric Mitterrand.
0.30 Journal et Météo.

FR3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invité : Alexandru Paleologu.
23.00 Cinéma : Golgotha. ■■
0.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Mon zénith à moi.
14.00 Magazine : L'homme qui voulait tuer le pape.
15.50 Documentaire : La grande désillusion.
16.35 Documentaire : Le grand Rift.
17.05 Magazine : 24 heures.
18.00 Cinéma : A deux minutes près ■■
19.40 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Mes meilleurs copains ■■
22.20 Cinéma : Belle de jour ■■■
23.55 Documentaire : La grande désillusion (rediff.).
0.45 Cinéma : le Sang du châtiment □

LA 5

13.35 Série : K 2000.
14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : La reine des diamants.
16.25 Série : Rintintin junior.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Trinita va tout casser.
22.50 Dessin animé : Manu.
23.05 Cinéma : les Travaux d'Hercule ■
0.00 Journal de minuit.
0.35 La reine des diamants (rediff.).
1.25 Série : Tendresse et passion.
1.50 Série : Voisin, voisine.
2.50 Le journal de la nuit.
3.00 Voisin, voisine.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : L'éclosion des monstres.
22.05 Magazine : Sport 6.
22.10 Capital.
22.15 Téléfilm : Sept femmes commandos.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Murphy Brown (rediff.).
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Téléfilm : Carl Lange.
16.15 Court métrage : Les pinsons.
16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (2).
17.00 Documentaire : Barbara Hendricks.
18.00 Tragédie lyrique : la Voix humaine.
19.00 Théâtre : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
21.00 Cinéma : Aniki-Bobo ■■
22.10 Cinéma : les Loups ■■
23.00 Documentaire : Que la lumière soit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5239

HORIZONTALEMENT

I. Moyen de faire son trou. Article. — II. Va au panier. Responsables d'une perte d'équilibre. III. N'hésite pas à se mouiller dans ses activités. Douches collectives. — IV. Prend du bois. Telle que la lumière n'a pas été faite. Se tapent les uns sur les autres. — V. Avait un beau... fils. Nulle part ailleurs. Dans la Charente-Maritime. Démontre. — VI. Qui fait beaucoup tourner. Source de création. — VII. Va d'un bord à l'autre. Est fauve. — VIII. Où ont été effectués de nombreux retraits. Un chasseur qui se fit chasser. Porte le chapeau. — IX. Donne des renseignements. Appartiennent à la flore marine. — X. Composée. Accueille des personnes seules. — XI. On lui doit de désagréables apparitions. Peut nécessiter d'importantes dépenses. Moyen de faire certains films. — XII. Boule de feu. Article. Permet d'aller de l'avant. Conjonction. — XIII. Ne durent qu'un temps. N'accepta pas. — XIV. Nom de rois. Aime à être écouté. Unité de mesure. — XV. Pas tapée. Des brosses leur sont très utiles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II						■									
III									■						
IV				■						■				■	
V					■				■				■		
VI		■										■			
VII				■		■		■							
VIII			■							■	■				
IX										■					
X	■						■								■
XI					■				■						
XII			■			■							■		
XIII								■				■		■	
XIV					■						■				
XV							■								

VERTICALEMENT

1. A besoin de pinceaux pour travailler. De quoi faire un malheur. — 2. Faisait la morale. Mauvaise réaction. — 3. Agréable réaction. A son origine en Suisse. A écrit pour un journal. — 4. Cité africaine. A du liquide. Servent à « conduire ». — 5. Va à l'eau. Pris en effectuant un retrait. Note. — 6. D'un auxiliaire. Sont durement frappés. Est propice aux évasions. — 7. Partie d'une feuille. Pour avoir le cœur bien accroché. — 8. Source de pertes. Fait chauffer l'enclume. Transmis par la « peste ». — 9. Participe. Apportent la victoire ou la défaite. Spécialiste de l'étalage. — 10. Rejoignit un immensité. Est encore en activité. Producteur d'hormones. — 11. Restes au foyer. Homme de loi. — 12. Profita d'une déposition. Sortir de sa coquille. En taule. — 13. Possessif. Sera heureux comme un poisson dans l'eau. Perd régulièrement contenance. — 14. Homme du Sud. Là, on a de la galette. Note. — 15. On peut y mettre du beurre dans les épinards. Offrent de quoi alimenter des canards.

Solution du problème nº 5238

Horizontalement

I. Rogatons. — II. Eden. Loue. — III. Sénateurs. — IV. Quêteur. — V. Ur. Ormeau. — VI. Ame. — In. — VII. Légiste. — VIII. Lu. Sauver. — IX. Etat. Go. — X. Résumés. — XI. Rassurées.

Verticalement

1. Resquilleur. — 2. Odeur. Eut. — 3. Gêne. Ag. Ars. — 4. Anatomistes. — 5. Teresa. Su. — 6. Oléum. Tueur. — 7. Noureïev. Me. — 8. Sûr. An. Egée. — 9. Esaü. Cross.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

— Hélène Audinet,
son épouse,
née Gaborit,
Jean-Claude et Janine Audinet,
Nicole Mozet,
ses enfants,
Laurent et Hélène Audinet,
Renaud et Lucile Mozet,
ses petits-enfants,
Les familles alliées,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean AUDINET,
receveur honoraire
des Domaines à Versailles,
docteur en droit,
croix de guerre,
médaillé militaire 1914-1918,

survenu à son domicile le 12 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 avril, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin, à Meudon.

16, rue Charles-Infroit,
92190 Meudon.

— M. Charles Pasqua,
Et tous les membres du groupe du Rassemblement pour la République,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BARRAS,
sénateur des Français
établis hors de France,
vice-président du Conseil supérieur
des Français de l'étranger,
conseiller du commerce extérieur,
chevalier dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
Deutsche Verdienst Kreuz,

survenu le 11 avril 1990, dans sa soixante-sixième année (*le Monde* du 13 avril).

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 avril, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

— Mme Renée Geoffroy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme et M. Pierre Payen,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Michel Wilhelm,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Max Fortin,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean FORTIN,
née Andrée Crémieux,
dite « Gabrielle Carmi »,

le dimanche 8 avril 1990.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 11 avril, à Hermé (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Bernard Bussel,
Les petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques BUSSEL,
née Odette Clémençon,
leur mère, grand-mère,
cousine et alliée,

survenu brusquement le 11 avril 1990, dans sa quatre-vingt-unième année, à Cannes.

Le service religieux sera célébré le mardi 17 avril, à 10 h 45, en l'église Saint-Christophe, place de l'Eglise à Créteil (Val-de-Marne), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Créteil dans le caveau de famille.

45, avenue de la République,
94000 Créteil.

— Mme Paul Frouin,
son épouse,
M. et Mme Jacques Frouin,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Frouin,
M. et Mme Alain Simon,
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Paul FROUIN.

L'inhumation a eu lieu le 14 avril, à 14 h 30, à la basilique Saint-Gervais d'Avranches (Manche).

1, rue des Casernes,
50300 Avranches.

BP 6210,
Dakar-Etoile (Sénégal).

Préfecture de l'Yonne,
89000 Auxerre.

19, rue Sainte-Geneviève,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— Mme Jean L'Huillier,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean L'HUILLIER,

survenu le 12 avril 1990.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 avril, à 14 h 30, en l'église de Trévoux (Ain).

Anniversaires

— Il y a huit ans, le 15 avril 1982, disparaissait

Francis COMBE,
député au Parlement européen,
président
des chambres de métiers de France.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 14 – DIMANCHE 15 AVRIL

LA CINÉMATHÈQUE

SAMEDI

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Long Arm of Law (1984, v.o. anglaise), de Johnny Mak, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : A Better Tomorrow (1986, v.o. s.t.f.), de John Woo, 17 h ; Rétrospective Claude Jutra : Kamouraska (1973), de Claude Jutra, 19 h ; Rétrospective Claude Jutra : Pour le meilleur et pour le pire (1975), de Claude Jutra, 21 h 15.

DIMANCHE

Quarante années de cinéma de Hong Kong : la Rage du tigre (1971, v.o. s.t. anglais), de Chang Cheh, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : le Cœur des femmes fatales (1949, v.o. traduction simultanée), de Yue Feng, 17 h ; Rétrospective Claude Jutra : By Design (1981), de Claude Jutra, 19 h ; Rétrospective Claude Jutra : la Dame en couleurs (1984), de Claude Jutra, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29).

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : la Faim (1966, v.o. s.t.f.), de Henning Carlsen, 14 h 30 ; le Quartier du corbeau (1963, v.o. s.t.f.), de Bo Widerberg, 17 h 30 ; Shadows in Paradise (1987, v.o. s.t.f.), d'Aki Kaurismäki, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : les Rues de mon enfance (1986, v.o. s.t.f.), d'Astrid Henning-Jensen, 14 h 30 ; le Renne blanc (1952, v.o. s.t.f.), d'Erik Blomberg, 17 h 30 ; la Bataille de l'eau lourde (1948, v.o. s.t.f.), de Titus Vibe-Müller et Jean Dréville, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

La Parisienne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Parisiennes en herbe : Entre le ciel et la terre (1988) de Bruno Mercier, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Courtisanes : Eclair journal, Elle (1989) de Pierre Desfons, Adorables Créatures (1952) de Christian-Jaque, 16 h 30 ; Maîtresses Femmes : la Boulangère de Monceau (1962) d'Eric Rohmer, le Festin de Babette (1986-1987, v.o.) de Gabriel Axel, 18 h 30 ; Courtisanes : le Coup du berger (1956) de Jacques Rivette, Belle de jour (1966) de Luis Bunuel, 20 h 30.

DIMANCHE

La Parisienne : Courtisanes : Bande annonce : faubourg Montmartre (1931), la Chienne (1931) de Jean Renoir, 14 h 30 ; Courtisanes : l'Amour (1962), Yvette (1927) d'Alberto Cavalcanti, 16 h 30 ; Filles des rues : les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Femmes du peuple : les Ouvreuses (1967) de Simone Vannier, Simone Barbès ou la vertu (1980) de Marie Claude Treilhou, 20 h 30 ; Lady Arletty (1969) de Jacques Nahum, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO ET CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES ACTEURS DE BONNE FOI. Théâtre des Deux Portes (43-68-42-17) dim. soir, lun., mar. 20 h 30 ; dim., 15 h. (11).

LE SANG DES FLEURS. Lucernaire Forum – Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34), 20 h. (11).

UNE ROBE LONGUE, J'EN AI PAS L'USAGE. Point-Virgule (42-78-67-03) lun. 22 h 30. (11).

LES BONNES. Théâtre 14 – Jean-Marie Serreau (34-62-01-99) mer., jeu., ven., sam. à 20 h 45. (11).

SMAIN. Olympia (47-42-25-49). Jeudi, vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 ; dimanche et lundi à 17 h (12).

COLLOQUE SUR L'AMENAGEMENT D'UNE RÉGION DU NORD. Ivry-sur-Seine – Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) dim. soir, lun. 20 h 30, dim. 16 h. (13).

ÇA PRÉSERVE DE TOUT SAUF DE L'AMOUR. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun., 22 h. (17).

LES CHARLOTTES. Berry (43-57-51-55) dim., lun. 20 h 30. (17).

COURTEMANCHE. Palais des Glaces – Grande salle (42-85-30-31) dim., lun. 21 h. (17).

DESTROY TV. Tourtour (48-87-82-48) 22 h 15. (17).

ESOTERICK SATIE. Bateau théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). 18 h 30. (17).

HUMOUR NOIR ET BLANC CASSÉ. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun. 20 h 30. (17).

MATOU D'PANTRUCHE Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89) dim., lun. 21 h 45. (17).

LE BARON. Aubervilliers – Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE Centre dramatique national (48-34-67-67) dim. soir, lun. 20 h 30 ; dim. 16 h 30. (17).

LE BEL INDIFFÉRENT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., lun. 19 h. (17).

BISOUS, BISOUS. Michel (42-65-35-02) dim. soir, lun. 21 h 15 ; samedi 18 h 30 et 21 h 30 ; dimanche à 15 h 30. (17).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Dactylos : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Malapeste présentent en alternance les Douze Clowns de minuit et Divine Clownerie : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 et 20 h 45.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). La Question : 18 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Ni sale, ni malec : 20 h 30, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Correspondances du désespoir : 15 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-50-76-25). Que la vie serait belle Une dernière soirée chez Anton Tchékhov : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust à Paris : 20 h 30, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lenz : 20 h 30. Y en a pas que des belles : 22 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Simon... sexe m'était conté : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Sang des fleurs : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Quelques jours avant Pâques : 20 h 30, dim. 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 et 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). T'en veux ? : 20 h 30, dim., lun. 17 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Hernani : 20 h 30, dim. 17 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Maintenant, j'ai un jardin : 21 h.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Décameron des femmes : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Cabaret Berlioz ou la Vie privée d'un romantique : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (à la Grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Le Petit Silence d'Elisabeth : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30, dim. 15 h. M.I.T... Madame l'abbé de Choisy : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 19 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 AVRIL

« Une heure au Père Lachaise », 9 h 30, 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Montmartre : quartier d'artistes : du Bateau Lavoir au Lapin agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« L'île Saint-Louis », 11 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Les sculptures de Notre-Dame », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Découverte de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, portail de Saint-Julien le Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 15, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Petites synagogues dans le quartier juif du Marais : histoire d'un quartier et d'une religion », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie, Rose-Croix, Bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« A travers le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis, devant l'église Saint-Denis (Paris et son histoire).

« Académie Française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M. Pohyer).

RÉGIONS

RMI à Toulouse

Les malheurs de Gavroche

Une association a créé à Toulouse un lieu de rendez-vous pour les paumés de la vie. Mais Gavroche est menacé par les luttes d'influence.

TOULOUSE

de notre correspondant

L'immeuble joue des murs pour se faire une petite place entre ses deux voisins. Une devanture aux couleurs vives, encombrée d'affiches, tente de dérober un peu de la lumière qui se glisse dans l'étroite rue des Couteliers. En plein centre de Toulouse, dans un quartier promis aux charmes des résidences standing, habillées de néoclassique tendance Bofill, Gavroche a installé son quartier général.

Gavroche, c'est un mouvement, *« mieux qu'une association »*, disent ses promoteurs. C'est d'abord un lieu de rendez-vous, accessoirement un lieu de vie pour des jeunes en rupture de société, alcooliques, drogués, paumés de tous les instants.

Dans la boutique se rencontrent, et se racontent des misères singulières, dans les commissions que le mouvement a créées s'esquissent des projets, se construisent des espoirs de nouveaux départs, se tissent des solidarités incertaines. La boutique a le décor accueillant d'un bar pour jeunes branchés, l'alcool en moins et les slogans contre l'alcoolisme en plus.

Au bout d'un couloir tortueux, parcimonieusement éclairé, une cour intérieure sur laquelle tombent les regards de fenêtres biscornues. Le long des balcons qui ceinturent les façades intérieures s'aèrent descentes de lit et couvertures. Fellini y trouverait certainement un décor à sa mesure. Ils sont quelques-uns à avoir élu domicile dans ces murs. Avec l'accord du propriétaire, pris un jour d'un coup de cœur. Les jeunes de Gavroche, ex-artistes des rues, ex-artisans du bâtiment, ex-zonards, retapent l'ensemble, lui donnent visage humain.

Mais les misérables, décidément, dérangent les projets de la ville qui préférerait, tout en jurant qu'elle n'a rien contre cette expérience, *« voir les Gavroche ailleurs, au Mirail par exemple »*, la ville-champignon de Toulouse des années 60, comme l'a suggéré le premier adjoint au maire, Guy Hersant. Du coup, les services fiscaux se sont souvenus que le propriétaire des lieux devait 100.000 francs de taxes foncières et ont réclamé la créance.

Ce dernier, qui avait acheté il y a vingt ans l'immeuble en viager, avait obtenu en 1983 une exonération, son immeuble vétuste étant alors inoccupé. Aujourd'hui, l'homme tient toujours bon et veut en appeler au président de la République. Dans l'immédiat, Me Christian Etelin espère avoir bloqué la procédure de vente, en plaidant un report de créance.

L'appui du conseil général

Gavroche caresse en effet de grands projets. Associé à l'office départemental HLM, il espère rénover totalement les locaux, le conseil général de la Haute-Garonne (à majorité socialiste) lui ayant octroyé une subvention de 800 000 francs. En février 1989, le mouvement obtenait l'agrément de la préfecture pour devenir organisme instructeur des demandes de RMI (revenu minimum d'insertion). La consécration pour un petit groupe de volontaires qui, de janvier à juillet de la même année, avait reçu trois mille trois cent quatre-vingt-douze personnes en difficulté et instruit quatre cent quatre-vingt-sept dossiers.

Mais le mouvement Gavroche, qui s'est pourtant doté d'une association de gestion, n'est pas autonome. Il est, pour reprendre une expression d'un de ses animateurs, *« l'organisation que la clientèle du CDPA* (comité départemental de prévention de l'alcoolisme) *s'est donnée »*. C'est dire que Gavroche a fait son nid, en mars 1989, dans cette très officielle structure, dépendant de l'ANPA dont l'origine remonte à 1872, quand elle s'appelait encore l'Association française contre l'abus des boissons alcooliques.

En fait, c'est le CDPA, qui est agréé RMI. Or, le 28 septembre dernier, ce comité, qui compte quatre-vingt-six adhérents, se donnait une nouvelle direction et un autre président, l'avocat Christian Etelin remplaçant Jean Rossignol, ancien conseiller municipal sur la liste de Dominique Baudis, et actuel responsable du comité régional de prévention de l'alcoolisme.

Le 2 février 1990, le préfet de la Haute-Garonne répondait à une demande de subvention du comité départemental : *« Mes services ont suivi avec intérêt cette expérience, qui révèle à la fois l'ampleur de la population marginalisée et son exclusion des dispositifs sociaux existants »*, pour ajouter plus loin : *« Il me paraît important que la pérennité de la structure que vous présidez soit assurée par la clarification des financements et du fonctionnement du mouvement Gavroche par rapport au CDPA. »*

Le 6 février, le président de l'ANPA, Jean Sérignan, sur la foi d'un rapport de son instance régionale, et après visite sur place, estimait que le partenariat Gavroche-CDPA conduisait à une confusion des missions. Le 15 février, pour *« éviter tout nouveau dérapage »*, il suspendait les *« délégations de pouvoirs et de signature du président et des membres de la commission exécutive du comité de Haute-Garonne »*.

Quelques jours plus tard, pour étayer ses thèses, il ordonnait une expertise comptable. Sans résultat tangible.

La « nomenklatura du RMI »

Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale – qui s'était pris d'intérêt pour cette initiative, – s'inquiète. Il écrit, le 3 mars, au préfet de la Haute-Garonne : *« J'ai tendance à tenir* (le dossier Gavroche) *pour prometteur, tout juste ce qu'il faut déstabilisateur à l'égard des autorités pour qu'il serve à quelque chose »*.

Et si Gavroche dérangeait ce que certains appellent *« la nomenklatura du RMI »* ? Et si Gavroche était victime de mesquins règlements de comptes politiques ? Une chose est sûre, le succès de sa démarche, l'afflux soudain de demandes ne sont pas du goût de tous les intervenants au sein du CDPA.

Des médecins ont dénoncé (dans un courrier au président du comité) la détérioration de leurs conditions de travail, les menaces à l'encontre de certains personnels, estimant que *« la présence dans les locaux du CDPA, d'une population (...) désocialisée et dont le problème d'alcoolisme n'est qu'un élément parmi de nombreux autres (...) a détourné le comité de sa vocation, qui est la prévention de l'alcoolisme et le soutien aux malades alcooliques »*.

Jean Rossignol ne peut admettre de son côté que la hiérarchie, les instances régionales, soient en permanence court-circuitées. *« Ils n'ont jamais contacté la ville de Toulouse, ils ont choisi de travailler avec le conseil général »*, regrette-t-il. Jean Sérignan ne dit pas autre chose quand il explique à Jean-Michel Belorgey qu'il ne veut pas que *« les autorités publiques soient mises dans l'embarras par des gens politiquement louches ou incertains »*.

Les responsables démis du CDPA ont beau se défendre, mettre en avant leurs actions en faveur de la prévention de l'alcoolisme, dans les lycées, dans les entreprises, arguer de la transparence de leurs initiatives, ils risquent, et avec eux la population au sein de laquelle ils travaillent, de payer au prix fort l'originalité de leur démarche et le rôle qu'ils tiennent dans la politique de réinsertion voulue par le législateur.

« Nos structures ne sont pas adaptées, ne savent pas aborder ces populations. Gavroche est de ce point de vue irremplaçable », explique Pierre Izard, président du conseil général. *« Il est porteur de fécondités suffisantes pour qu'on le soutienne dans une perspective d'intérêt général »*, ajoute Jean-Michel Belorgey dans son dernier courrier au préfet du département.

GÉRARD VALLÈS

A Clisson (Loire-Atlantique)

La petite sœur de la Villa Médicis



D.R.

NANTES

de notre correspondant

La prestigieuse Villa Médicis a depuis peu une petite sœur à Clisson (Loire-Atlantique). Le 18 septembre dernier, M. Jean-Marie Drot, directeur de la villa romaine, et M. Jean-Jacques Couaspel, conservateur du domaine de La Garenne-Lemot, à Clisson, ont scellé l'alliance des deux établissements. Et en même temps la renaissance de ce domaine édifié au début du dix-neuvième siècle et rebaptisé très justement « Villa » Lemot.

Qu'est-ce qui destinait ces deux lieux – si éloignés et apparemment si différents – à se rapprocher ? En fait, le site de Clisson n'est pas sans rappeler la campagne romaine. Dissipés les brouillards de l'Armorique, le ciel y a déjà la clarté du Midi. La terre laisse pousser généreusement le pin parasol et le cépage de muscadet. C'est tout naturellement que trois hommes de goût – Lemot et les frères Cacault – en ont fait voilà près de deux siècles un véritable « Tivoli-sur-Sèvre ».

« Je me crus transporté en Italie quand je fus arrivé à Clisson », a écrit François-Frédéric Lemot, qui est immédiatement conquis. Lemot, sculpteur de son état, prix de Rome en 1790, s'allie avec l'architecte nantais Mathurin Crucy, prix de Rome en 1774, pour dessiner et réaliser le domaine auquel il a donné son nom. Une œuvre qui a influencé l'architecture du reste de la ville. Il construit dans un grand jardin plusieurs édifices d'inspiration italienne : deux temples, dont une réplique du temple de Vesta à Tivoli; la « maison du jardinier », inspirée des constructions rurales de Toscane, et la villa proprement dite, monumentale et néo-classique.

Le département de Loire-Atlantique, propriétaire des lieux depuis trente ans, décide d'exploiter ce trésor. *« Ce n'était pas la vocation du domaine Lemot de servir de résidence d'été*, explique M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, président du conseil général ; *nous voulions déjà qu'il soit un haut lieu culturel du département, mais nous ne pouvions imaginer un tel jumelage. »*

Première manifestation de ce jumelage : le 24 avril prochain, une exposition « Le retour d'Italie » sera inaugurée à la Villa Médicis. Elle décrit la vision idéale du paysage et des édifices italiens qui fut créée par les artistes français depuis le dix-huitième siècle. Elle explique, à partir du mythe de la fabrique rurale, le développement de l'idée de la villa jusqu'à son aboutissement dans la maison contemporaine.

Ce « Retour d'Italie » sera ensuite présenté du 8 juin au 15 juillet à la Villa Lemot, lançant ainsi le programme de promotion du patrimoine architectural du département de Loire-Atlantique. La petite sœur est ravie.

YVES ROCHCONGAR

FRANCHE-COMTÉ

Un centre des congrès à Belfort

Le conseil municipal de Belfort a adopté le 30 mars, par 41 voix sur 45, le projet de l'architecte Gilles Bouchez pour son futur centre des congrès et des spectacles. Le bâtiment, d'une surface de 6 400 mètres carrés, prendra place au cœur de la ville, sur le site de la caserne de l'Espérance, en cours de rétrocession.

Se présentant comme une demi-lune inversée, le centre des congrès se fonde sur l'architecture de Vauban et fera face au front nord des remparts récemment restauré, et au *Lion* de Bartholdi. Le coût prévu est de 76 millions de francs. Le bâtiment comportera notamment une salle de 1 500 places, à la mesure d'une agglomération de 75 000 habitants.

Cette réalisation s'insère dans un ensemble de 6 hectares destiné à devenir un centre d'affaires, d'échanges et de rencontres. Les travaux débuteront à la fin de l'année.

Le tunnel du Mont-Blanc bientôt saturé

Une troisième percée à l'étude entre France et Italie

Le trafic à travers le tunnel du Mont-Blanc connaît une progression de 10 % par an. Pour éviter l'engorgement, il faut à nouveau percer. Mais où ?

CHAMBÉRY

de notre correspondant

La construction éventuelle d'un nouveau tunnel routier entre la France et l'Italie, sous le Mont-Blanc, se heurte d'ores et déjà à l'opposition du conseil municipal de Chamonix (Haute-Savoie). Au début du mois de mars, il s'est prononcé à l'unanimité contre cette hypothèse présentée comme « inéluctable », compte tenu de la croissance continue du trafic international dans l'ouvrage actuel, long de 12 kilomètres et ouvert en 1965.

En 1989, 700 000 poids lourds l'ont emprunté, avec des pointes à 4 000 véhicules par jour, selon une progression annuelle de 10 % à 12 %. D'ici à la fin du siècle, le niveau de saturation devrait être atteint, accéléré par l'amélioration des voies d'accès tant du côté français que sur le versant italien, où dès 1992 une autoroute reliera Aoste à la plate-forme.

« Nous avons voulu prendre date en refusant toute solution qui aggraverait les nuisances. La qualité de vie des populations et l'avenir touristique d'un site mondialement réputé ne peuvent être mis en péril par des considérations économiques à courte vue », explique Michel Charlet, maire (RPR) de Chamonix, qui prépare un Livre blanc complémentaire à l'élaboration d'un schéma de protection de la montagne.

Officiellement, toutefois, la question n'est pas à l'ordre du jour. La Société du tunnel (STMB), concessionnaire de l'ouvrage en même temps que de l'autoroute A 40 dans le département de Haute-Savoie, se refuse actuellement à tout complément d'information. Claude Salzman, son président, nommé en août dernier (par ailleurs conseiller à l'Elysée), l'a pourtant clairement évoquée avec les élus chamoniards dès son arrivée.

Version lourde, version légère

Dans le courant du mois de septembre, Pierre Berthier, alors directeur des routes au ministère de l'équipement et des transports, confiait une « mission exploratoire » au centre d'études spécialisées de Lyon et d'Aix-en-Provence, afin de vérifier l'échéance de saturation prévisible et de formuler diverses hypothèses de tracés et de coûts.

L'une des variantes considérées intéresse directement la vallée de la Tarentaise, en Savoie, à la recherche d'un débouché en Italie par une percée sous la montagne et le col du Petit-Saint-Bernard, de l'autre côté du Mont-Blanc. Depuis plusieurs années déjà, l'association des maires des principales stations de sports d'hiver préconise une solution permettant de mettre fin définitivement à la saturation de ses voies d'accès.

Elle conditionne désormais ses capacités de développement, limitées à 340 000 lits (260 000 actuellement), y compris en tenant compte du programme en cours de 4 milliards de francs prévu pour les Jeux olympiques de 1992.

« Seul nous intéresse le trafic touristique. Il n'est pas question d'accepter les poids lourds comme dans les vallées voisines », prévient déjà Camille Chedal-Anglay, président de l'association des maires, pour qui les sociétés Spie-Batignolles et Dumez ont chiffré entre 1,5 et 2 milliards de francs le percement d'un tunnel de 14 kilomètres entre Bourg-Saint-Maurice et le Val d'Aoste.

Cette réalisation, lourde et coûteuse, ne pourrait véritablement être amortie qu'avec un trafic commercial de poids lourds que les élus locaux jugent incompatible avec la vocation touristique de la vallée olympique. Pour autant, l'idée ne serait pas abandonnée, au profit d'une version plus légère, en altitude.

En contrepartie d'une opposition résolue à toute solution routière, Chamonix, de son côté, propose le « ferroutage », le transport sur rail des remorques dans un tunnel ferroviaire de 25 kilomètres au départ de la gare du Fayet, au bas de la vallée.

Le choix se reportera-t-il sur la Savoie et la vallée de la Maurienne, qui, à partir de 1992, devraient engager la réalisation d'une autoroute jusqu'à la plate-forme du tunnel du Fréjus ? Ouvert en 1980, cet ouvrage de 12,5 kilomètres enregistre une progression de 12 % à 15 % par an, qui va s'amplifier lorsque l'Italie aura terminé, en 1992, l'autoroute de raccordement à Turin, dont le coût dépasse les 15 milliards de francs.

« Pourquoi ne pas étudier dès maintenant le doublement du tunnel du Fréjus ? », s'interroge Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de la Savoie. Déjà candidat au passage du futur TGV transalpin entre Paris et Milan, selon un itinéraire en partie confirmé par le premier ministre à Chambéry le 23 février dernier, ce département entend bien demeurer la voie de passage naturelle du trafic entre la France et l'Italie.

MICHEL DELBERGHE

LORRAINE

Nancy : le feuilleton noir d'une ZAC

Rarement dossier immobilier n'aura connu autant d'aléas juridico-politiques que celui de l'aménagement de la ZAC Stanislas-Meurthe, à Nancy (*le Monde* du 10 mai 1989). En 1986, le maire radical André Rossinot voulait y faire construire une extraordinaire salle de spectacles par le grand architecte britannique Norman Foster. Saisi par des conseillers municipaux de l'opposition, le tribunal administratif a dit non : les règles de mise en concours avaient été violées de façon flagrante.

Dans le même temps, le conseil général de Meurthe-et-Moselle décidait d'y installer son « hôtel » et désignait à cet effet, après des péripéties politiques qui ont en partie coûté sa présidence départementale au sénateur Claude Huriet (UDF), un cabinet parisien, Alter Ego.

Las ! Le projet n'avait pas l'heur de plaire au ministre de la culture, Jack Lang, qui bloquait durant plusieurs mois le permis de construire en 1989. Parallèlement, il dépêchait à Nancy un expert, Joseph Belmont, chargé de convaincre les élus locaux de la nécessité de revoir de fond en comble l'aménagement de la ZAC.

Mardi 27 mars, le préfet de Meurthe-et-Moselle, Claude Erignac, signait un arrêté inédit, annulant le permis de construire qu'il a lui-même délivré en janvier. Pour cause : le tribunal administratif, à nouveau saisi, a décidé de lui opposer un sursis à statuer. Non seulement les règles de sécurité n'avaient pas été respectées, mais encore l'accord délivré *in fine* par le ministre de la culture n'était-il pas donné dans les règles.

M. Erignac redonne ainsi un nouveau souffle au dossier. Il va le reprendre en convoquant la commission de sécurité prévue par les textes, et qui n'a jamais été installée dans le département. Et après avoir rendu visite à la rue de Valois, il se dit persuadé que le ministre *« émettra un avis dans la bonne forme juridique »*. Le président du conseil général, Jacques Baudot (UDF-CDS), suit les choses avec une vive attention. *« Si rien ne se débloque dans les deux mois, je laisse tout tomber »*, a-t-il prévenu.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants : Bernard Maillard et François Zimmer. Coordination : Yves Agnès.

A Clisson (Loire-Atlantique)

La petite sœur de la Villa Médicis

ÉTRANGER

Quatre mois après la privatisation

La Bourse de Londres trouve l'eau trop tiède

Dopés lors de la privatisation, les cours des actions des sociétés de distribution d'eau britanniques, les anciennes *water authorities*, sont retombées aujourd'hui au prix de leur introduction en Bourse, en décembre dernier.

LONDRES

correspondance

– Incertitudes politiques, difficultés de l'économie britannique, hésitations des groupes français et problèmes de réglementation expliquent, pour les analystes de la City, cette chute du « *water package* », cet index regroupant un millier d'actions des dix compagnies privatisées le 13 décembre dernier qui assurent 75 % de la distribution d'eau en Angleterre et au Pays de Galles (*le Monde* du 8 décembre 1989).

En effet, les travaillistes ont aujourd'hui vingt points d'avance dans les sondages sur les conservateurs au gouvernement, victimes de la rébellion contre la *poll tax* et de l'usure du pouvoir. Or le Labour a annoncé son intention de renationaliser l'eau s'il revient au gouvernement (les élections doivent avoir lieu au plus tard en juin 1992). Le porte-parole du « cabinet fantôme » chargé du dossier, Ann Taylor, s'est en tout cas engagé à empêcher les sociétés privées (PLC) de faire supporter au consommateur le coût de la modernisation d'un système vétuste.

De quoi décourager les investisseurs. Lors de la privatisation, les institutionnels, d'abord réservés, avaient finalement fait un succès à l'opération, poussés par les rapports unanimement optimistes des analystes de la City : « *A nos yeux, face aux nuages qui assombrissaient la conjoncture, c'était un placement-refuge idéal. La consommation d'eau est en effet peu sensible aux variations de revenu. Cet engouement avait entraîné des plus-values d'autant plus fortes que les Français s'intéressaient de près aux sociétés privatisées* », explique Lekis Athanasio, spécialiste de la maison de courtage UBS-Phillips and Drew.

L'enthousiasme initial s'est tempéré

Or aujourd'hui l'enthousiasme initial des grands groupes français, qui avant même la privatisation avaient acquis douze des vingt-neuf *statutories* – ces compagnies privées qui assurent le quart restant de la distribution d'eau – s'est tempéré, après les derniers achats de la Lyonnaise (*le Monde* du 20 décembre).

La limitation à 15 % de la participation étrangère, l'attitude du ministère du commerce et de l'industrie, qui craint d'être accusé de brader le patrimoine national et n'a toujours pas entériné le projet de fusion de trois *statutories*, les « Trois Vallées », les ont refroidis.

« *Le forcing sur lequel avait spéculé la Bourse ne s'est pas produit*, estime M. Athanasio. *Les Français ont préféré attendre les résultat des enquêtes officielles sur les prises de participation de la Compagnie générale des eaux et de la SAUR dans plusieurs petites compagnies avant de s'engager davantage.* »

Depuis la fin février et l'aggravation des problèmes économiques, les petits porteurs en difficulté ont revendu leurs actions. Les institutionnels ont suivi. D'autant que l'application des normes européennes en matière d'assainissement des eaux risque de coûter plus que prévu : on évalue à 7 millions de livres (66 milliards de francs) la facture de la rénovation des égoûts et des canalisations imposée par une directive de la Commission européenne. En quête de recettes nouvelles, les sociétés d'eau suivent l'exemple français et accélèrent leur diversification, à l'instar de la Welsh (qui s'intéresse au téléphone portable), de la Northumbrian (télévision par câble) ou de la Thames (plomberie).

Nouvelles interrogations sur un modèle de développement

Les exportations sud-coréennes d'automobiles chutent fortement

La Corée du Sud rencontre de nombreuses difficultés depuis près de deux ans dans son développement industriel. Calquée sur le modèle nippon, c'est-à-dire tournée en priorité vers l'exportation, l'industrie souffre d'abord de la montée du won, la monnaie nationale, tiré par le dollar, et ensuite d'un renforcement technologique dans la compétition mondiale que les Coréens ont du mal à suivre. Leur avantage comparatif – les bas salaires – perd de son importance quand les consommateurs internationaux, en premier lieu les Américains, réclament des produits plus coûteux mais techniquement plus avancés.

Une illustration en est donnée par l'automobile. L'industrie sud-coréenne de voitures a vu ses exportations s'effondrer de 38,5 % en 1989 avec seulement 356 000 véhicules exportés au lieu de 576 000 en 1988. La baisse s'est encore aggravée cette année. Pour les deux premiers mois de 1990, le nombre de voitures vendues à l'étranger n'a pas dépassé 40 000, soit une nouvelle baisse de 31,3 % par rapport à la même période l'an dernier, selon l'Association de l'industrie automobile sud-coréenne. Seules les ventes sur le marché intérieur ont poursuivi leur croissance en janvier et février (+22,9 %) grâce à une hausse de la consommation des ménages.

Débat stratégique

L'industrie automobile sud-coréenne avait pourtant connu une croissance rapide dans les années 80 : 600 000 unités produites en 1986 et 1 million en 1987. Cette année là, 57 % de la production a été exportée, les ventes à l'étranger passant de 123 000 unités en 1985 à 306 000 en 1986 et à 546 000 en 1987.

Le plafonnement en 1988 puis la baisse de 1989 s'expliquent par un effritement de la côte de popularité des voitures coréennes sur les marchés américains et européens. Les acheteurs étrangers trouvent désormais ces automobiles peu fiables et souvent trop chères. De 1986 à 1988, le modèle Pony-Excel du constructeur Hyundai s'imposa de façon spectaculaire sur les marchés américain et canadien, mais aujourd'hui, sur dix voitures que produit Hyundai, trois seulement sont destinées à l'exportation.

Pendant les années 80, l'industrie automobile sud-coréenne s'est essentiellement consacrée au développement de ses capacités de production et a délaissé la recherche, investissant dans ce secteur seulement 3 % de son chiffre d'affaires alors que les Japonais, leaders mondiaux, y consacraient plus de 5 % par an.

Pour faire face à la récession, les trois principales firmes (Hyundai, Daewoo et Kia) ont mis leurs moyens en commun et lancé un énorme plan d'investissements de 7,14 milliards de dollars (43 milliards de francs) d'ici à 1996 pour sortir 4,2 millions de véhicules par an à partir de cette date contre 1,29 million en 1989, dont 400 000 à l'exportation. Mais cette stratégie est contestée. « *Cette course au développement pourrait se traduire par un sur-investissement préjudiciable* » estime un représentant du ministère du commerce et de l'industrie. A ses yeux la Corée « *sur-investit dans l'industrie automobile et néglige les secteurs de la haute technologie* ». Le pari coréen est en tous cas moins gagné d'avance qu'il n'y paraissait il y a encore deux ans.

Aux Etats Unis

Les dauphins ne seront plus victimes de la pêche aux thons

Les écologistes ont remporté le 12 avril une belle victoire, symbole de leur influence croissante auprès de l'industrie, avec l'engagement des trois plus grandes sociétés américaines de conserves de thon, dont le numéro un mondial, de ne plus vendre de poisson pêché au moyen d'immenses filets qui causent chaque année la mort de milliers de dauphins.

C'est la filiale du géant agro-alimentaire H. J. Heinz, StarKist (35 % du marché américain) qui a annoncé la première son ralliement à la cause des dauphins. Concurrence oblige, les deux autres sociétés leaders dans ce secteur - Bumble Bee Seafoods et Van Kamp Seafood - lui ont aussitôt emboîté le pas.

Dans les trois mois, les conserves de thon vendues par les trois sociétés (les trois-quarts du marché au total), y compris celles destinées aux animaux, porteront des étiquettes vantant cette nouvelle politique commerciale, réclamée depuis des années par les groupes de défense de l'environnement qui avaient même appelé les consommateurs au boycottage.

Quelque 100 000 dauphins sont tués chaque année, victimes des méthodes de pêche industrielle qui utilisent soit des filets traînants dont la longueur peut atteindre 50 kilomètres de long, soit des filets circulaires qui emprisonnent les bancs de thons. La quasi-totalité des dauphins sont tués où blessés dans la région est du Pacifique le long des côtes californiennes et chiliennes. – (AFP.)

CONJONCTURE

Dans son rapport annuel sur la France

L'OCDE s'inquiète de l'évolution des dépenses sociales

L'OCDE, qui a adressé de multiples compliments à la France pour sa politique économique (*Le Monde* du 13 avril), se montre moins enthousiaste à l'égard de l'évolution de ses comptes sociaux . Ainsi, l'OCDE observe que rien n'a été fait pour équilibrer « *à moyen et long terme* » les régimes de retraite alors que, fait-elle remarquer, « *plusieurs pays, notamment les Etats-Unis en 1983, le Japon en 1986 et l'Allemagne en 1989 ont déja procédé à des aménagements de leurs régimes d'assurance-vieillesse* ».

Quant aux dépenses de santé, leur maîtrise a fait long feu et « *on assiste depuis 1988 à la reprise de la tendance prévalant auparavant* ». D'ailleurs, les mesures « *visant à freiner la demande de consommation médicale des agents n'ont pas permis d'infléchir durablement leur croissance et aboutissent à un financement accru des dépenses non remboursées, par les consommateurs eux-mêmes ou les mutuelles, ce qui pourrait poser une problème d'équité* ». L'OCDE suggère de « *peser sur le coût des prescriptions et des actes médicaux en essayant d'infléchir le comportement de la profession médicale* » et s'inquiète des « *fortes disparités régionales* » concernant la densité d'hôpitaux et de médecins, notamment ceux appliquant les tarifs de la Sécurité sociale. Les remarques de l'OCDE n'épargnent pas non plus la politique nataliste de la France. « *Il serait par exemple intéressant dans une optique nataliste, de comparer l'efficacité relative d'une extension des capacités d'accueil pour les jeunes enfants par rapport au versement de certaines prestations familiales* », souligne-t-elle notamment. Toutefois l'OCDE salue la création du revenu minimum d'insertion et le projet de mise en place d'une contribution sociale généralisée, même si cette denière risque de nuire à « *l'effort indispensable de maîtrise de la progression des transferts sociaux* ».

J.-. M. N

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

En mars, baisse des prix de gros...

Après être restés stables en février, les prix de gros ont diminué aux Etats-Unis de 0,2 % en mars, a annoncé le département du trésor le vendredi 13 avril. Cette bonne performance s'explique principalement par une forte baisse des prix alimentaires (– 0,9 %) et de l'énergie (– 2,4 %). Si l'on exclut ces deux secteurs, la hausse des prix de gros en mars s'est élevée à + ,3 % .

Compte tenu de la très mauvaise performance du mois de janvier (+ 1,8 %), les prix de gros ont grimpé de 6,7 % en rythme annuel pour l'ensemble du premier trimestre. Cette progression est largement supérieure à celle de 4,8 % notée pour la totalité de 1989.

... et des ventes au détail

Les ventes au détail ont baissé de 0,6 % en mars, après avoir reculé de 0,3 % en février (chiffre révisé), a annoncé le département du commerce, jeudi 12 avril. Les ventes d'automobiles ont baissé de 1,4 % (contre - 6,5 % en février). Mais en excluant ce secteur, très faible depuis plusieurs mois, les ventes de détail ont reculé de 0,4 % en mars, a précisé le département du commerce.

JAPON

Hausse de l'excédent commercial

Pour la première fois depuis avril 1989, l'excédent commercial du Japon s'est inscrit en hausse en mars, atteignant – sur la base des statistiques des douanes – 7,09 milliards de dollars (42 milliards de francs environ) contre 6,61 milliards un an plus tôt. Les exportations ont crû de 1,8 %, atteignant 26 milliards, tandis que pour la première fois depuis trois ans les importations ont diminué (de 4,8 %), pour tomber à 18,92 milliards. Au cours de l'année fiscale 1989, close au 31 mars, l'excédent commercial du Japon a diminué de 24,2 % par rapport à la précédente, s'établissant à 59,7 milliards de dollars.

GRANDE-BRETAGNE

Ralentissement de la baisse du chômage

En mars, pour le quarante-quatrième mois consécutif, le chômage a continué à diminuer en Grande-Bretagne, a annoncé le ministère de l'emploi le jeudi 12 avril. 6.800 chômeurs de moins ont été dénombrés, portant le total des sans-emploi à 1,603 million de personnes, soit le chiffre le plus bas depuis septembre 1980. Les chômeurs représentaient en mars 5,6% de la population active, un pourcentage inchangé par rapport à février, et qui, selon le Trésor britannique, révèle une décélération récente de la baisse du chômage. Le nombre de chômeurs a diminué de 14.900 par mois entre octobre et mars, contre 38.000 au cours des six mois précédents.

□ **La Générale des eaux se renforce dans le nettoyage** – La Générale des eaux vient, par l'intermédiaire de ses filiales USP (Union de services publics) et Montenay, de prendre une participation de 50 % dans la société de nettoyage industriel Renosol, en souscrivant une importante augmentation de capital. Renosol, basée au Mans et implantée dans l'ouest de la France, compte 2 200 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 200 millions de francs en 1989, ce qui la met aux alentours du dixième rang parmi les entreprises françaises du secteur.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que le titre de l'article sur les résultats de Salomon indiquait (*Le Monde* du 13 avril), la société Salomon n'a pas enregistré une perte de 15 millions de francs en 1989-1990 (ce sont là les pertes du concurrent, Rossignol), mais devrait dégager, comme écrit dans l'article, des bénéfices qui pourraient être compris entre 55 et 85 millions de francs

INDUSTRIE

Les projets de reprise des chantiers navals

Nouvel échec judiciaire pour le groupe Lexmar à La Ciotat

Le groupe maritime américano-suédois Lexmar, qui s'efforce de reprendre les chantiers navals français de La Ciotat, s'est heurté à un nouvel obstacle judiciaire.

Le 13 avril la justice a confirmé en appel l'interdiction faite à Lexmar de se servir de l'outillage des chantiers, qui est devenu la propriété de la banque Worms (qui agit pour le compte de l'Etat) depuis la cessation d'activité il y a deux ans, a-t-on appris de source judiciaire. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a en outre porté de 20 000 à 100 000 F l'astreinte par heure, au cas où Lexmar s'obstinerait à utiliser l'outillage. M. Benoît Bartherotte, président de la Lexmar-France, a réagi en déclarant que « *cette affaire n'était pas judiciaire, mais d'ordre politique et économique* ».

Le gouvernement français s'oppose en effet à la relance des chantiers par la Lexmar, car il ne croit pas son projet crédible.

Certes, le marché mondial de la construction navale connaît une certaine reprise, mais le groupe Lexmar n'a toujours pas donné de manière précise la liste de ses soutiens financiers en cas de réouverture du chantier.

Une concurrence pour le nucléaire français

Trois pays européens s'associent avec les Américains pour l'enrichissement de l'uranium

Urenco, le consortium d'enrichissement d'uranium, créé par les Britanniques, les Allemands et les Néerlandais, et concurrent de l'usine française Eurodif, a conclu un important accord mercredi 11 avril avec différentes sociétés américaines de l'énergie. Selon le ministère allemand de la recherche, Urenco et ses partenaires envisagent la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 1,5 million d'unités de travail de séparation isotopique (UTS).

Une société commune sera créée à cet effet, la Louisiana Energy Service Inc. (LES), dont Urenco, le consortium européen, détiendra 40 % des parts, le reste étant réparti entre plusieurs sociétés américaines.

Ce projet est un coup dur pour Eurodif, filiale de la Cogema, qui *doit renégocier cette année* les contrats de vente conclus dans les années 70 avec ses partenaires italien, belge et espagnols, ce alors que le marché de l'uranium enrichi, en situation de surcapacité, est au plus bas. – *(AFP.)*

Services informatiques

Aggravation des pertes de la Sodinforg

Les nouveaux actionnaires de Sodinforg ont choisi un vendredi 13 pour annoncer une aggravation des pertes de cette firme de services informatiques dont ils ont pris le contrôle au mois de février. Le déficit s'élève à 369 millions de francs et non à 280 millions de francs comme prévu lors de sa reprise par la Sofi. Sofi est un holding constitué par M. Christian Marchandise et rassemblant, aux côtés de la Sodifi, société dirigée par son frère, M. Xavier Marchandise, et maison mère de l'entreprise de services FITB, des partenaires financiers comme Paribas et la Générale des Eaux.

Cette détérioration des comptes sociaux provient en grande partie des 219 millions de francs provisionnés pour couvrir les engagements des deux filiales travaillant dans l'informatique financière, l'ICEPP et Infodec, un holding contrôlant Simuledge.

L'apport de 50 millions de francs effectué par Sofi récemment, sous forme d'une augmentation de capital lui donnant 52 % des parts, *ne suffit donc pas* à redresser la situation de Sodinforg, qui reste négative d'environ 70 millions de francs. La firme, dans laquelle la participation des fondateurs a été ramenée à 25 %, aurait encore besoin d'une recapitalisation de 100 à 200 millions de francs pour se concentrer sur ses trois métiers de base : le marketing direct, l'ingénierie et, surtout, la monétique. Elle abandonne le quatrième, l'informatique financière.

Une réorganisation de la direction devrait être annoncée prochainement peu avant l'assemblée générale extraordinaire prévue à la fin du mois de mai. Cette dernière décidera, entre autre, de modifier la date de clôture de l'exercice qui se fera au 30 juin. L'activité 1990 portant sur six mois devrait être encore déficitaire.

D. G.

□ **Boeing sous-traite aux Japonais une partie du fuselage du futur 777.** – Il ne semble pas que les japonais Misutbishi, Kawasaki et Fuji aient réussi l'affaire du siècle, en signant, le 12 avril, un protocole d'accord avec l'avionneur américain Boeing qui leur attribue la fabrication de 15 à 20 % du fuselage du futur Boeing 777. Ils ne participeront apparemment pas aux tâches « nobles » que sont la conception et le montage du poste de pilotage et de son électronique, pas plus qu'à la fabrication de l'aile.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Pour digérer sa croissance « folle » des années passées

Sommer Allibert doit revoir à la baisse ses ambitions

Sommer Allibert marque le pas. Le groupe spécialisé dans la transformation des matières plastiques et des revêtements a présenté, jeudi 12 avril, des résultats 1989 un peu ternes : un bénéfice net part du groupe en repli de 3,3 %, à 350,9 millions de francs, un chiffre d'affaires de 9,4 milliards de francs dont la progression de 8,1 % a été obtenue essentiellement par croissance interne.

Cette « pause » n'est pas vraiment une surprise. Elle avait été annoncée l'an dernier par Marc Assa, l'actuel président du groupe, qui n'était alors que le dauphin désigné de Bernard Deconinck. En trois ans, Sommer Allibert s'est livré à une véritable débauche d'acquisitions (de 1986 à 1988 les ventes ont augmenté de 62 %, quarante sociétés ont été acquises ou créées) pour arracher la place de numéro un européen de la transformation des matières plastiques et des revêtements.

La physionomie de la firme s'en est trouvée par ailleurs radicalement modifiée. Sommer Allibert s'affirme avant tout aujourd'hui comme un équipementier automobile. En 1989, pour la première fois dans l'histoire du groupe, la division industrie qui fournit les constructeurs (Renault, PSA, General Motors et Volkswagen en Allemagne) en éléments plastiques (planches de bord, boucliers) et textiles (tapis de sols, plages arrière) a pris le pas sur les produits habitat (sanitaires, meubles de jardin) destinés au grand public.

Reste que la digestion des positions parfois chèrement acquises s'avère plus lente que prévu. Les restructurations entreprises dans les filiales étrangères (Triangel en RFA, Domco au Canada, Milliken aux Etats-Unis), le démarrage de nouveaux sites et le renouvellement de la gamme de produits rendu nécessaire par la compétition de plus en plus vive dans le domaine de la plasturgie ont obéré de *« 50 à 60 millions de francs »* les résultats 1989, a expliqué Marc Assa. Sans oublier l'évolution contrastée du prix des matières plastiques en 1989, dont le groupe n'a pas tiré son parti.

En 1990, le groupe compte encore renforcer ses activités automobiles : Marc Assa a annoncé la conclusion d'une joint-venture avec la société italienne Fimit qui lui ouvre les portes de la Fiat. Le plasturgiste entend également doper son pôle packaging de luxe très rémunérateur. Son endettement élevé (1,7 milliard de francs d'engagements à moyen et à long terme) semble toutefois lui interdire toute acquisition d'ampleur dans ce domaine.

C. M.

Le Crédit lyonnais affiche 3,44 milliards de francs de résultats consolidés en 1989

M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais a annoncé un bénefice record de 3,44 milliards de francs en 1989, contre 2,15 milliards de francs en 1988. Le total du bilan s'établit à 1 220 milliards, contre 1 084 milliards en 1988. La part de l'étranger dans ce résultat représenterait à peu pres 25 %.

Selon M. Haberer, la réorganisation du Crédit lyonnais est passée en 1989 par la reconstitution des fonds propres (27,2 milliards, contre 22 milliards en 1988), la stabilisation des provisions (6,28 milliards en 1989) et la cicatrisation des plaies du Crédit lyonnais outre-Manche (les pertes de Crédit lyonnais Capital Markets sont passées de 603 millions de francs à 217 millions l'an passé.)

M. Haberer a également exprimé sa satisfaction face au développement général des activités de la banque et affirmé que l'établissement qu'il dirige a été plutôt moins touché que d'autres par l'évasion des dépôts à vue non rémunérés vers les OPCVM à court terme. Les nouveaux dépôts des particuliers n'ont crû que de 5,4 % alors que le total des crédits progressait de 16 % environ.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-81.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 12 avril

Les sommets de Pâques

EMPORTÉE par son élan, la reprise s'est poursuivie cette semaine et même l'approche du long week-end pascal n'a pas, contrairement à l'habitude, ralenti les ardeurs. Le bilan des quatre séances écoulées, la Bourse étant traditionnellement fermée le Vendredi saint, est encore extrêmement honorable. L'indice CAC 40 s'est apprécié de 2,2 % et s'est même offert de nouveaux records mercredi et jeudi en atteignant les 2116,66 points. Quant au deuxième indicateur de niveau de la place, le CAC 240, il continue de progresser et d'effacer l'écart le séparant de son record historique (561,6 inscrits le 11 octobre dernier). Le 11 avril, il était à près de 2 % de ce seuil.

A une semaine de la liquidation mensuelle du terme boursier prévue vendredi 20 avril, la progression des valeurs dépasse les 10 % et classe pour l'instant ce mois d'avril au premier rang des meilleures liquidations de ces trois dernières années aux côtés des mois de janvier 1989 (+ 9,14 %) et mars 1987 (+ 9,02 %).

Les investisseurs étrangers ont été à l'origine de ce vigoureux redémarrage de printemps et ont été accompagnés par de nombreux gestionnaires français qu'ont séduits la fermeté du franc et la situation économique de l'Hexagone. Pas moins de deux satisfecits ont été encore accordés cette semaine à la gestion française par des organismes habituellement peu enclins aux compliments: la Banque de France et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Dans sa lettre annuelle au président de la République, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a encouragé le gouvernement à poursuivre sa politique, tout en le mettant en garde contre des risques de dérapages salariaux. De leur côté les experts du château de la Muette, siège de l'OCDE, soulignent « les bons résultats » obtenus et approuve la politique «cohérente» d'assainissement poursuivie par la France depuis 1983, jugeant même qu'il ne faut pas exagérer le déséquilibre des paiements extérieurs.

Effervescence autour de Suez et Peugeot

Ces deux études ont été publiées en même temps que Cartes sur tables, le rapport annuel du CNPF qui met en valeur l'amélioration des bénéfices des sociétés l'an dernier. Toutefois pour le patronat le taux d'épargne nette des firmes n'augmente plus en raison du poids croissant des charges . Or ce taux donne « la véritable mesure de la capacité des entreprises à financer l'élargissement de leur outil de production ». « Le marché ne prend en compte que les bonnes nouvelles » constatait un analyste financier en fin de semaine, craignant les conséquences d'un tel excès dans un environnement international boursier morose. Et de fait, cette semaine, les hésitations de Wall Street et les fluctuations du Kabuto-Cho ont peu pesé sur la tendance. Lundi, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,68 %. Mardi les investisseurs éprouvaient le besoin de souffler après cinq séances consécutives de hausse et près de 7 % de gains. La journée s'achevait sur une baisse de 0,38 %. Les valeurs reprenaient leur progression de plus belle mercredi et l'indice CAC 40 progressait de 1,34 %. Jeudi, le marché était plus hésitant. Toutefois après avoir ouvert sur une note quasi stable (+ 0.09 %), l'indice CAC 40 après avoir hésité progressait jusqu'à 0,64 % et inscrivait un nouveau record.

Des événements de la semaine, se détachent les importants mouvements observés sur deux valeurs : Suez et Peugeot, où dans les deux cas plus de 2,5 % du capital ont été échangés. L'importance de ces transactions n'a pas inquiété la direction de la Compagnie financière de Suez. « On considère que la valeur de l'action doit se situer aux alentours de 550 F », explique-t-on rue d'Astorg.

La plupart des gestionnaires attribuent ce rattrapage de cours du titre (491,50 F jeudi) à la perspective de l'annonce des résultats de Suez à la mi-mai prochain et surtout à celle des résultats le 18 avril de la Société générale de Belgique. Cette filiale pourrait présenter des résultats meilleurs que prévu, dont bénéficierait ensuite la maison mère. Si les rumeurs justifiant « ce rallye » du titre convergeaient toutes, il en était tout autrement pour Peugeot. En début de semaine, pour tenter d'expliquer l'engouement des étranger vis-à-vis du constructeur automobile, des bruits vite démentis évoquaient un rapprochement avec un constructeur japonais. Plus prosaïquement des gestionnaires mettaient en avant, comme pour Suez, l'imminence de la présentation des résultats prévue le 18 avril. « Nous assistons à la reconstitution de l'image boursière de Peugeot », expliquait pour sa part M. Michel Jollant. Pour ce responsable de l'analyse financière chez DLP James Capel, après avoir retrouvé ses gains le groupe doit démontrer que sa capacité bénéficiaire est indépendante du cycle de l'automobile. Enfin, autre argument pour tenter d'expliquer ce mouvement emmenant avec lui Michelin : la perspective de cotation d'un certificat d'investissement Renault dont le PER (rapport cours sur bénéfice) serait plus élevé que celui du constructeur privé.

Parmi les baisses notables de ces quatre séances figurent les valeurs du secteur pétrolier affectées par la chute du baril mais surtout des firmes comme Salomon ou CMB Packaging après la présentation de leurs comptes. Le marché avait déjà anticipé la mauvaise saison du fabricant de skis Salomon, mais l'annonce d'un effondrement des résultats, mercredi, a fait glisser le titre. La chute depuis le début de l'année dépasse les 50 % dont plus de la moitié (25,4 %) cette semaine. Les investisseurs ont aussi mal accueillis les gains en hausse de 46 % de CMB Packaging. Il redoute pour le numéro trois mondial de l'emballage, issu de la fusion du français Carnaud et du britannique Metal Box, des charges financières trop élevées. Enfin, sur le second marché, alors que la cotation de Sodinforg était à nouveau suspendue en raison d'une aggravation de ses pertes, la Comareg n'arrivait toujours pas à être négociée. Déjà repoussée le 4 avril dernier, l'introduction de cette filiale d'Havas spécialisée dans la presse gratuite n'a pu s'effectuer le 10 avril en raison d'une trop forte demande. Une troisième tentative sera effectuée le 18 avril prochain sous la forme d'une OPV (offre publique de vente) au prix de 300 F.

DOMINIQUE GALLOIS

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
LVMH M.-H.	327 347	1573 050 037
Peugeot S.A.	1 657 129	1473 236 621
Suez financ.	3 199 833	1359 641 487
C.G.E.	1 720 171	1053 548 456
Lafarge Copp.	2 354 607	987 705 191
Eaux (Gle des).	313 974	814 171 312
Saint-Gobain	1 294 446	798 628 170
BSN	881 611	725 675 881
Elf Aquitaine	1 054 174	710 647 526
Sté génér. A	985 718	605 540 396
UAP	857 805	526 147 787
Air liquide	700 458	509 880 161
Total (Fse pét.)	505 780	341 298 980
Lyon. des Eaux	464 624	316 118 017

(*) Du vendredi 6 avril 1990 au jeudi 12 avril 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Robur	+ 15,7	Salomon S.A.	– 25,4
Michelin B	+ 10,0	Damart SA	– 13,9
Immob. Phénix	+ 8,9	Arjomari Prioux	– 5,8
Pechelbronn	+ 8,4	Sanofi	– 4,9
Fives Lille	+ 8,2	Total (Fse pétr.)	– 4,9
Club Méd.	+ 6,7	Moulinex	– 4,5
Elec S. Dassault	+ 6,1	Rhô.-Poul. CIP	– 4,4
Saint-Gobain	+ 5,9	Union créd. bât.	– 4,3
Peugeot SA	+ 5,8	CMB Pack. SA	– 4,2
Via banque	+ 5,6	Fichet Bauché	– 4,1
BIP	+ 5,5	Pechiney intl	– 3,8
Carrefour	+ 5,2	UIF	– 3,8
Dumez	+ 5,2	CGIP	– 3,6
Rous.-Uclaf O.	+ 5,2	La Hénin	– 3,4

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 6-4-90	Cours 12-4-90
Or fin (kilo en barre)	69 750	68 200
– (kilo en lingot)	70 000	68 250
Pièce française (20 fr.)	414	406
● Pièce française (10 fr.)	398	406
Pièce suisse (20 fr.)	442	415
Pièce latine (20 fr.)	400	396
● Pièce tunisienne (20 fr.)	398	387
Souverain	508	487
● Souverain Elisabeth II	505	502
● Demi-souverain	403	401
● Pièce de 20 dollars	2 515	2 440
– 10 dollars	1 350	1 350
● – 5 dollars	885	850
– 50 pesos	2 650	2 605
● – 20 marks	546	541
– 10 florins	420	408
● – 5 roubles	301	301

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 avril	10 avril	11 avril	12 avril	
RM	4 198 643	3 890 409	4 027 070		
Comptant R. et obl.	5 953 520	6 971 274	7 574 479		
Actions	256 708	332 638	368 645		
Total	10 408 871	11 194 321	11 970 194		
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	101,2	100,7	101,8	102,5	–
Étrangères	94,6	93,9	93,3	93,3	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	547,7	546,5	545,0	549,41	
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 083,90	2 075,38	2 103,10	2 116,66	

Fermeture des marchés pour les fêtes pascales

Les fêtes pascales entrainent la fermeture de la plupart des bourses des valeurs, des marchés des changes et des matières premières pour une durée plus ou moins longue. Parmi les pays ne reprenant leur activité que le mardi 17 avril figurent La France, la RFA, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, tous les pays d'Europe du Nord (Suède, Norvège, Danemark et Finlande), l'Afrique du Sud, l'Australie et Hongkong. D'autres pays comme l'Espagne, les Etats-Unis, le Canada et Singapour, dont les marchés ont également été fermés dès le jeudi 12 avril au soir reprendront leur activité lundi 16 avril. Le Japon est le seule grande place financière non concernée par cette fête religieuse. Le marché après avoir fonctionné vendredi, sera ouvert dès lundi 16 avril.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse dans le calme

Wall Street a poursuivi son ascension dans une atmosphère calme où le volume d'échange au cours des quatre séances a porté sur 534,5 millions de titres contre 719,8 lors de la période précédente. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la semaine en hausse de 34,69 points (+1,2%) par rapport à la clôture de vendredi dernier.

L'activité se réduisait à l'approche du week-end pascal. Les investisseurs se tenaient sur la réserve avant la publication des résultats trimestriels des entreprises américaines. Selon les experts, ces résultats devraient refléter le ralentissement de l'économie américaine.

La dépréciation des cours du brut a pesé mercredi sur les compagnies pétrolières, mais la baisse a toutefois été limitée. Le recul de 0,6% des ventes de détail en mars aux Etats-Unis, a eu peu d'impact sur le marché.

Indices Dow-Jones du 12 avril : 2.751,80 (contre 2.717,11).

VALEURS	Cours 6 avril	Cours 12 avril
Alcoa	62 1/8	64 5/8
ATT	41 1/2	41 7/8
Boeing	72 7/8	73 1/8
Chase Man. Bank	27 1/2	29 3/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	39 1/8
Eastman Kodak	39 7/8	40 3/8
Exxon	46 1/4	45 3/4
Ford	46 7/8	46 3/8
General Electric	64 3/8	66
General Motors	46 1/4	46 1/8
Goodyear	36 1/4	35 7/8
IBM	105 7/8	107 1/8
ITT	53 7/8	54 1/2
Mobil Oil	61	60 1/8
Pfizer	57 1/2	38 7/8
Schlumberger	51 7/8	49 7/8
Texaco	59 1/8	58 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	163 1/2	161
Union Carbide	21 1/2	21
USX	35 7/8	34 1/8
Westinghouse	75 1/4	76 3/4
Xerox Corp.	54 5/8	55 1/8

LONDRES

Morose

L'accentuation des pressions inflationnistes révélée lundi par la publication des prix de gros en mars et vendredi par celle des prix de détail (+ 8,1% sur un an), couplée aux incertitudes politiques en Grande-Bretagne, ont pesé sur la tendance cette semaine au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent principales valeurs a peu varié pour terminer quasiment inchangé par rapport au vendredi précédent à 2.222,1 points, en hausse de 0,7. La baisse du sterling en début de semaine a contribué à la stagnation du marché à l'approche du long week-end de Pâques, l'International Stock Exchange ne rouvrant ses portes que mardi.

Indices, FT du 12 avril : 100 valeurs 2222,1 (contre 2221,4), 30 valeurs 1741 (contre 1740,2) ; fonds d'Etat 76,31 (contre 77,45), et mines d'or, 248,8 (contre 256).

	Cours 6 avril	Cours 12 avril
Bowater	488	484
BP	318	315
Charter	425	433
Courtaulds	318	308
De Beers (*)	–	–
Glaxo	7,83	8,12
GUS	13,63	13,63
ICI	10,88	10,92
Reuters	11,26	11,52
Shell	446	445
Unilever	660	655
Vickers	228	224

(*) En dollars.

FRANCFORT

Consolidation

Après les 10 % de gains atteints au premier trimestre de cette année, la consolidation amorcée depuis le début du mois s'est poursuivie sur le marché boursier. Les indices ont terminé en légère baisse.

Indices du 12 avril : DAX 1918,17 (contre 1947,84) ; Commerzbank 2340,8 (contre 2402,9) .

	Cours 6 avril	Cours 12 avril
AEG	331,20	323
BASF	308,50	308,50
Bayer	310	307,80
Commerzbank	292	290
Deutschebank	809	804
Hoechst	299,50	298,50
Karstadt	698	687
Mannesmann	403	394
Siemens	787	777,80
Volkswagen	611	593

TOKYO

Prudence

La prudence était de mise au Kabuto-Cho cette semaine. Après une tentative de redressement en début de semaine suite au sommet du G 7, la tendance était à nouveau à la baisse vendredi en raison de la faiblesse persistante du yen par rapport au dollar .

Indices du 13 avril: Nikkei, 29 213,92 (contre 29 278,78) ; Topix, 2165,89 (contre 2149,26).

Indices du 6 avril : Nikkei, 29 278,78 (contre 29 986,67); Topix, 2 149,26 (contre 2 227,48).

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
Akai	960	1 040
Bridgestone	1 470	1 440
Canon	1 790	1 740
Fuji Bank	2 460	2 560
Honda Motors	1 830	1 850
Matsushita Electric	2 300	2 220
Mitsubishi Heavy	925	900
Sony Corp.	8 400	8 550
Toyota Motors	2 390	2 360

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse dans le calme

LONDRES

FRANCFORT

TOKYO

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une coûteuse promotion

Le grand mérite du nouvel emprunt que le Trésor français a émis mardi 10 avril est d'avoir, pour la première fois, permis une confrontation directe entre le crédit de la France et celui d'un autre grand Etat d'Europe. Le taux moyen de rendement auquel ont été adjugés les 494 millions d'écus d'obligations françaises était, à 10,61 %, de quelque 15 centimes inférieur au rapport que procuraient alors des titres italiens lancés à fin mars pour une même durée de dix ans. On est en droit d'attendre de cette comparaison qu'elle ajoute encore au prestige de l'ensemble des débiteurs français de tout premier plan sur le marché international des capitaux.

Au contraire de nombreux autres pays, la France n'emprunte pas directement en devises. Elle ne le fait que par le truchement d'établissements publics auxquels la République confère sa garantie. L'écu n'est cependant pas officiellement considéré comme une monnaie étrangère. En matière d'emprunt, l'écu joue le rôle d'une sorte de seconde monnaie nationale dans laquelle le Trésor français peut libeller sa dette. C'est ce qui lui a permis de se mesurer à son homologue italien. Pour satisfaisante qu'elle soit, on ne saurait oublier que cette comparaison est liée à une opération très onéreuse. Lorsque le nouvel emprunt français en écus a vu le jour, son rendement était de 94 centimes plus élevé que celui des obligations du Trésor de même durée émises en francs français. Une telle différence est considérable. Elle renchérit de beaucoup le coût de la transaction, dont le produit est destiné à être utilisé en francs français, car le Trésor n'a pas l'emploi de fonds en écus. Le tout ne s'explique que par l'engagement pris par les pouvoirs publics d'emprunter régulièrement en écus, monnaie qu'ils tiennent à promouvoir, notamment dans le but de favoriser le rôle de Paris en tant que place financière.

Le coût de cette promotion officielle risque de s'avérer de plus en plus prohibitif, et les prévisions de certains experts au sujet des taux d'intérêt français se réalisent. Un des spécialistes britanniques les plus éminents, M. Brendan Brown, estime fort probable que les taux français rejoignent cette année encore les taux allemands. Actuellement, un placement en obligations en francs rapporte en gros 1 % de plus qu'un investissement en marks. Dans l'éventualité d'une parité des rendements du mark et du franc, le marché français des capitaux serait vraisemblablement sollicité de façon très importante. Il faudrait s'attendre à une multiplication des emprunts internationaux en francs, tant pour le compte de débiteurs européens que pour celui d'institutions supranationales.

Rien ne serait d'ailleurs plus normal qu'une baisse des taux d'intérêt servis sur les obligations libellées en francs français qui, depuis des mois, offrent des rémunérations surfaites. En comparant les rendements réels, déduction faite du niveau de l'inflation dans les différents pays, M. Brown montre qu'avec la livre sterling le franc français est celle des principales monnaies qui rapporte le plus, près de 7 % pour des titres internationaux de cinq ans de durée contre seulement 5,4 % pour le mark, 5 % pour le dollar ou 4 % pour le franc suisse.

Intérêt pour le yen

Sur le marché euro-obligataire, l'activité primaire est demeurée, en général, assez faible la semaine passée. On avait espéré une véritable réouverture du compartiment de l'eurodollar. Elle ne s'est pas produite. Il n'y a eu, en dollars, que de petites opérations nouvelles. L'attention s'est surtout portée sur le compartiment du yen, où la Banque mondiale, par l'intermédiaire du IBJ international, a émis un euro-emprunt de 45 milliards. Les obligations lancées à 101,375 % seront rémunérées au taux de 7,25 % durant cinq ans. La transaction a été bien accueillie, la forte remontée récente des rendements en yens attirant de nombreux investisseurs. Le produit de l'emprunt a été échangé contre des fonds en marks à taux variable. Il n'est guère d'emprunteurs internationaux qui, maintenant que le yen a beaucoup baissé, soient prêts à solliciter ce compartiment sans assortir leur opération d'un contrat de swap.

La situation est très différente en ce qui concerne le franc suisse, dont apparemment on redoute moins qu'il se remette vraiment de sa défaillance récente. Cela explique pourquoi, en l'absence de possibilité d'arbitrage, trois emprunts internationaux aient vu le jour dans cette monnaie la semaine passée. La Banque mondiale, qui, par l'intermédiaire de l'Union de banques suisses, se présentait sur ce marché en même temps que sur celui du yen, n'a eu aucune difficulté à se procurer les 100 millions de francs qu'elle recherchait. Emises à 102 % du pair, ses obligations rapporteront 7,50 % l'an durant dix ans. La Banque européenne d'investissement propose également un coupon de 7,50 % pour une durée de dix ans mais, à la différence de celle de la Banque mondiale, son opération, dirigée par J.-P. Morgan, n'est pas destinée à être cotée en Bourse. La troisième émission a été lancée pour un emprunteur autrichien de premier plan, Oesterreichische Kontrollbank. Sa structure est très intéressante car elle permet aux investisseurs de s'assurer contre une baisse des taux d'intérêt qui pourrait se produire au cours des dix-huit mois à venir. Elle consiste en un emprunt de douze ans de durée dont les obligations sont munies de warrants. Ces warrants donneront à leurs détenteurs la possibilité de se procurer dans neuf mois et dans un an et demi, à leur gré, des titres parfaitement assimilables aux premiers. Le taux d'intérêt nominal est de 7 1/4 %. Les obligations sont offertes à un prix supérieur au pair, qui tient compte de la valeur du warrant.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le yen sous perfusion

Le yen faiblit toujours. Les pays membres du groupe des Sept se sont penchés à son chevet le samedi 7 avril. Ils ont qualifié d'« indésirables », dans leur communiqué final, les conséquences de la baisse de la monnaie nippone sur le processus global d'ajustement. Mais cet avertissement s'est révélé trop faible. Lundi 9 avril, le yen regagnait un peu de terrain, et les banques centrales, qui se sont une nouvelle fois promis de « coopérer sur les marchés des changes », en profitaient pour intervenir sur les marchés et tenter d'accentuer la tendance. Mais, malgré une nouvelle salve d'achats de yens contre dollars, mercredi 11 avril, la devise japonaise terminait la période sous revue à un niveau presque identique à celui d'avant le G7, le dollar s'échangeant à Tokyo à 158,45 yens vendredi contre 157,47 une semaine plus tôt. L'heure paraît cependant pour l'instant au statu quo, puisque les opérateurs ne sont pas parvenus de nouveau à tester la barre des 160, comme ils l'avaient fait quelques jours avant la rencontre du G7. Dans les salles des marchés, on murmurait qu'à Tokyo une nouvelle hausse du taux de l'escompte, après celle du 20 mars, était imminente. Les Japonais allaient-ils profiter du week-end de Pâques comme ils l'avaient fait de celui de Noël, l'an dernier ? Ironiquement, on apprenait cette semaine que l'excédent commercial nippon, après avoir diminué pendant onze mois consécutifs, avait recommencé à se gonfler en mars. Lors de leur prochaine rencontre, les membres du groupe des Sept se montreront peut-être plus énergiques au sujet du Japon, surtout les excédents commerciaux de l'archipel reprennent durablement le chemin de la hausse.

Comme si l'échec de la rencontre de Paris l'affectait, ou qu'il souffrait de ne pas avoir été mentionné dans le communiqué, le dollar s'est brusquement orienté en baisse, revenant à ses niveaux du début de février. Directement à l'origine de cet accès de faiblesse, des rumeurs ont circulé à propos de difficultés financières auxquelles seraient confrontées de grandes banques américaines. Au cours de la séance new-yorkaise du mercredi 11 avril, le billet vert cédait près de cinq centimes. Il affichait à Paris, jeudi, à la dernière cotation officielle de la semaine, 5,6295 francs contre 5,7010 francs le vendredi précédent. A Francfort, il revenait de 1,6945 deutschemarks à 1,6754.

Le franc presque au pivot

Seul, le franc continuait de faire preuve, au cours des derniers jours, d'une vigueur éclatante, le deutschemark allant même jusqu'à frôler, mardi 10 avril, son cours pivot (3,35386 francs), à 3,3572 francs. Il faut dire que les opérateurs restent très réservés sur la devise allemande, alors que la Bundesbank et le gouvernement continuent d'afficher leurs désaccords au sujet des modalités de l'union monétaire allemande. Une fois encore, la France a pu faire état de la bonne santé de son économie, grâce à la publication d'un élogieux rapport annuel de l'OCDE, et à la présentation du compte rendu des opérations de la Banque de France. Dans son message au président de la République, le gouverneur de l'institut d'émission, M. Jacques de Larosière, a recommandé un maintien du cap de la politique économique. Il note par ailleurs que « d'une fin d'année à l'autre, le franc s'est apprécié de près de 4% vis-à-vis de la moyenne pondérée des devises de nos principaux partenaires et de 5% environ face au dollar. Cette revalorisation a permis de limiter sensiblement l'effet inflationniste du renchérissement des importations de pétrole brut et de matières premières ».

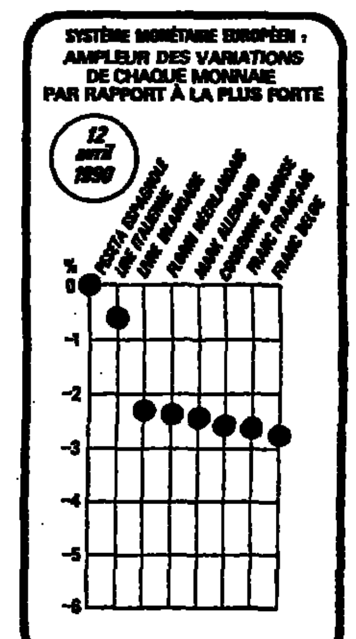
Alors que les responsables du RPR multiplient leurs réserves à l'égard de la troisième phase de l'union monétaire européenne, M. de Larosière a rappelé dans son message que « tout mouvement d'ouverture, d'intégration des marchés et de rapprochement européen pousse à la construction d'une union économique et monétaire dans laquelle l'effort de convergence et de stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie n'est pas laissé à la seule volonté de coopération des Etats membres, mais repose sur la fixité des parités et une politique monétaire commune ». Le conseil des gouverneurs des banques centrales de la Communauté a annoncé, mardi 10 avril, la formation prochaine d'une équipe d'économistes chargée de préparer l'union économique et monétaire de l'Europe. Mais avant que les discussions sur l'instauration d'une monnaie commune se formalisent, la route sera longue.

F. L.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 12 AVRIL 1990
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6435	–	17,7983	67,6132	59,8086	2,8982	53,1350	0,0813
	1,6380	–	17,5562	66,8449	58,9971	2,8523	52,4246	0,0803
Paris	9,2340	5,6185	–	379,88	336,03	16,2384	298,54	4,5679
	9,3300	5,6960	–	380,75	336,85	16,2464	298,61	4,5751
Zurich	2,4307	1,4790	26,3249	–	88,4569	4,2746	78,5866	1,2024
	2,4504	1,4960	26,2640	–	88,2595	4,2670	78,4273	1,2016
Francfort	2,7479	1,6720	29,7592	113,04	–	4,8324	88,8415	1,3593
	2,7764	1,6950	29,7577	113,30	–	4,8346	88,5976	1,3614
Bruxelles	56,8651	34,60	6,1582	23,3942	20,6938	–	18,3847	2,8130
	57,4283	35,06	6,1552	23,4358	20,6844	–	18,3801	2,8160
Amsterdam	3,0930	1,8820	334,96	127,25	112,55	5,4393	–	1,5301
	3,1245	1,9075	334,88	127,51	112,54	5,4407	–	1,5321
Milan	2021,50	1230	218,92	831,64	735,65	35,5491	653,56	–
	2039,30	1245	218,57	832,22	734,51	35,5186	652,69	–
Tokyo	259,92	158,15	28,1246	106,93	94,5873	4,5708	84,0329	0,1285
	257,66	157,30	27,6159	105,15	92,8024	4,4866	82,4640	0,1263

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 12 avril, 3,5556 F contre 3,6219 F le vendredi 6 avril.



MATIÈRES PREMIÈRES

Perspectives favorables pour les non-ferreux

Après une année 1989 difficile, les métaux non ferreux seraient à l'aube d'une décennie 90 favorable, grâce en particulier aux restructurations et aux investissements consentis par les grands producteurs, grâce aussi au maintien probable de la consommation à des niveaux favorables, si la croissance économique mondiale se poursuit.

Ces prévisions pour le moins optimistes sont tirées du rapport annuel des analystes américains de Shearson Lehman consacré aux industries mondiales du cuivre et de l'aluminium. En 1990 et en 1991, les prix de ces deux métaux devraient rester volatils mais fermes. Surtout, ils ne devraient pas connaître les spectaculaires et durables rechutes qui avaient suivi les grandes flambées de 1974 et de 1979.

Après vingt mois consécutifs de baisse, l'aluminium est promis, selon Shearson Lehman, à une stabilisation à la hausse. La consommation mondiale, qui augmentera de 0,9 % en 1990, pour s'élever à 14,62 millions de tonnes, devrait même progresser de 3,3 % l'année suivante et passer le cap des 15 millions de tonnes. Produit centenaire (sa mise au point industrielle remonte à 1988), l'aluminium est après l'acier le métal le plus utilisé dans le monde. En 1990, l'offre mondiale dépassera probablement de 200 000 tonnes la demande, mais les perspectives de progression de celle-ci laissent penser aux analystes de Shearson Lehman que les stocks reculeront à 69 000 tonnes en 1991.

Il semble que, en raison notamment des réductions de capacités de production décidées à partir du milieu des années 80, les usines d'électrolyse fonctionnent déjà à la limite ou presque de leurs possibilités. Le taux d'activité sera de 95,5 % en 1990 et devrait monter à 96,6 % l'an prochain. Au cours de la décennie passée, ils s'établissaient dans une fourchette comprise entre 75 % et 85 %. Quant aux stocks mondiaux ils ne devraient plus représenter que cinq à six semaines de consommation mondiale.

Il reste que, pendant la semaine écoulée, les stocks d'aluminium au London Metal Exchange (LME) ont brutalement augmenté de 19 700 tonnes pour atteindre plus de 100 000 tonnes, un niveau inconnu depuis août 1989. Cette information a pesé sur les prix du métal, tandis que des rumeurs circulaient sur l'arrivée imminente dans les entrepôts du LME à Rotterdam de 120 000 tonnes d'aluminium brésilien.

La remontée des prix de l'énergie conduit cependant à apporter un bémol aux estimations favorables de Shearson Lehman. L'aluminium est en effet une matière première très énergivore (l'énergie peut représenter jusqu'à 40 % des coûts de production), ce qui explique la délocalisation des producteurs européens (Pechiney pour l'essentiel) vers le Québec et l'Australie où le courant électrique est meilleur marché.

Le Brésil, Le Venezuela et les Emirats arabes sont les nouveaux venus dans le concert de l'aluminium, grâce aux armes de choix dont ils disposent dans cette « guerre du feu ». Un renchérissement durable des coûts énergétiques (qui n'est certes pas encore à l'ordre du jour) pourrait faire perdre à l'aluminium quelques attraits aux yeux des consommateurs.

S'agissant du cuivre, Shearson Lehman est plus modéré : le prix moyen du métal rouge devrait baisser en 1990 et en 1991, mais rester nettement supérieur à celui du milieu des années 80. La société américaine s'attend à une augmentation des excédents mondiaux en 1990 (140 000 tonnes) et à une diminution des exportations vers les pays socialistes (– 10 000 tonnes, à 120 000 tonnes). Les données fournies au London Metal Exchange corrigent quelque peu ces perspectives. Ainsi les stocks de cuivre détenus dans les entrepôts du marché britannique ont-ils reculé la semaine dernière de 3 900 tonnes. Si les cours ont faibli après la parution de ces chiffres, c'est que les opérateurs tablaient sur une diminution de 8 000 tonnes... Toutefois, les stocks de cuivre à Londres n'ont jamais été aussi bas depuis deux ans.

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 13-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 590 (+ 6) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 498 (– 45) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 550 (– 255) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 510 (–) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	722 (+ 22) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 317 (+ 36) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	367 (+ 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	269 (–) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	169,3 (– 5,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

● **Retards dans la production cubaine de sucre.**

La récolte de sucre à Cuba est en retard de 600 000 tonnes sur le calendrier habituel, a annoncé le 9 avril *Granma*, le quotidien du Parti communiste cubain, qui a appelé à « un effort exceptionnel pour les six prochaines semaines». La Havane espère produire pour la campagne en cours quelque 8 millions de tonnes de sucre roux, sa première recette d'exportation. Habituellement, les Soviétiques achètent environ 4 millions de tonnes de cette marchandise dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux. La remise en cause larvée des relations économiques entre les deux pays pourrait conduire les autorités cubaines à envisager une entrée plus massive sur le marché libre international.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'écart France-RFA se réduit

La semaine a été calme sur les marchés obligataires. En France, on parle déjà d'une nouvelle baisse des taux directeurs, après celle de un quart de point décidée le lundi 2 avril. Au Japon, on se demande quand interviendra un nouveau resserrement du crédit (après la hausse du taux de l'escompte de 1 point, à 5,25%, décidée le 20 mars dernier), et si les Américains ne préféreraient pas que leurs collègues nippons attendent la prochaine adjudication trimestrielle du Trésor, en mai, pour poursuivre leur action.

A Paris, l'événement principal a été la réduction de l'écart de taux avec la RFA au-dessous du montant symbolique de 100 points de base, contre 200 points environ au début de l'année. Le rendement du «Bund» dix ans atteignait en effet au cours des dernières séances 8,62%, contre 9,60% pour celui de l'OAT de référence 8,50% de même maturité. Sceptiques il y a quelques semaines encore, les opérateurs s'attendent désormais à ce que cet écart soit réduit à 50 points, et certains estiment même qu'il disparaîtra avant la fin de l'année. On parle aussi d'une nouveau déclin des taux directeurs, mais il faudra certainement pour cela attendre que le « comportement impeccable » de la France se confirme que ce soit pour le maintien des prix ou la stabilisation du franc face au mark.

La France profite sans nul doute de l'inquiétude dont souffre le marché allemand, et les autorités monétaires voudront obtenir la garantie que leur collègues allemands ne durciront pas les conditions du crédit outre-Rhin avant de procéder à une nouvelle baisse. La Banque de France n'est tout de même pas téméraire, et le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, n'a pas caché qu'il n'hésiterait pas à relever les taux si le dispositif d'union monétaire allemande lui paraissait trop laxiste.

Tant que les étrangers sont présents sur la place de Paris, et que les rendements y demeurent attrayants, les emprunts continuent de s'arracher. C'est le cas de l'adjudication en écus 9,50% lancée mardi 10 avril par le Trésor, qui a suscité un vif intérêt de la part des investisseurs. Cette nouvelle ligne d'OAT (obligations assimilables du Trésor) libellée en unités de compte européennes a porté sur 494 millions d'écus (3,5 milliards de francs) sur une durée de dix ans. Les soumissions se sont élevées à 840 millions. Le rendement est ressorti à 10,61%, soit de 1 point de plus que l'OAT de référence 8,50%, qui se négociait jeudi à 9,61%. Mais l'Etat doit respecter son engagement de lever en écus une partie des sommes empruntées. Si l'émission avait été lancée en fin de semaine, le coût pour l'Etat français aurait pu être moindre, grâce à la reprise des cours sur le marché obligataire. Une consolation cependant : le rendement d'un emprunt presque identique lancé en Italie il y a deux semaines a atteint 10,88%.

Le difficile sauvetage des caisses d'épargne

Sur le MATIF, les cours ont fait preuve d'une grande fermeté au cours des dernières séances. L'échéance juin se négociait à 102,36, regagnant ainsi ses niveaux de vendredi 6 avril, après avoir un peu faibli en milieu de semaine.

Le marché américain est actuellement sans relief, et le seul événement de la semaine a été l'adjudication de 3,5 milliards de dollars d'obligations à quarante ans, dans le cadre du plan de sauvetage des caisses d'épargne. De même qu'en janvier – lorsque s'était déroulée la première émission de titres à maturité aussi longue depuis les années 50 – l'opération n'a pas suscité un vif intérêt de la part des investisseurs. Les obligations ont finalement été émises à 8,89%, contre 8,60% en janvier. La législation américaine autorise déjà l'organisme de gestion des caisses d'épargne en difficulté (resolution trust corp) à emprunter 30 milliards de dollars sur le marché. Si le coût du sauvetage se révèle supérieur à celui qui a été estimé l'an dernier (160 milliards de dollars), la recherche de financements risque de s'avérer délicate. L'adjudication de mercredi a en tout cas pesé sur les taux à long terme américains, et le rendement de l'emprunt-phare du Trésor 8 1/2 % 2020 s'est tendu jeudi jusqu'à 8,59%, contre 8,52% une semaine plus tôt.

Sur le marché primaire, en dehors de l'émission d'OAT en écus, l'activité a été très calme. Il est à noter que le Crédit local de France, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, a décidé d'abandonner complètement le principe des adjudications, au profit de celui des émissions syndiquées. Un système qui, selon les responsables de l'organisme, doit permettre de se rapprocher des particuliers, actuellement très intéressés par des titres au rendement annuel de 10%, et bénéficiant de la garantie de l'Etat.

FRANÇOISE LAZARE

Le Monde

Après la libération de la famille Valente

« La France n'a rien donné au colonel Kadhafi »

affirme M. Bitterlin, président de France-Pays-Arabe

Les circonstances de la libération de Jacqueline Valente, de sa fille et de son compagnon belge Fernand Houtekins suscitent encore de nombreuses questions. Etaient-ils vraiment les otages du Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal ou bien ceux des services libyens qui les auraient ensuite livrés à l'organisation palestinienne ? Au moment de leur enlèvement, le *Silco*, ce vieux sardinier à bord duquel ils comptaient, avec quatre autres personnes de nationalité belge, rejoindre l'Australie, se trouvait-il au large des côtes libanaises ou bien des côtes libyennes ? Les remerciements appuyés des autorités françaises au colonel Kadhafi cachent-ils d'autres « gestes » plus discrets ?

Interrogés sur la 5, vendredi soir 13 avril, Anne-Marie et André Métral, sœur et beau-frère de Jacqueline Valente, n'ont pas contredit la version officielle de toute l'affaire. *« Ils ont le sentiment d'avoir été enlevés au large de Saïda, d'avoir toujours été retenus au Liban »*, a déclaré M. Métral, précisant que les otages avaient acquis cette conviction *« d'après la route »* de leur bateau. *« Moi, personnellement j'aurais souhaité pouvoir aussi exprimer toute ma gratitude pour les efforts que le colonel Kadhafi a déployés sur le Fatah-CR »*, a-t-il ajouté, tandis qu'Anne-Marie Métral affirmait que sa sœur *« voulait tout oublier »*.

Selon M. et Mme Métral, le brusque départ des anciens otages pour la Belgique ne signifie pas qu'ils aient été *« escamotés »* par les autorités françaises. *« Ils n'étaient pas habitués à répondre à la presse (...) ils ont été complètement déboussolés (...) Ils sont partis en toute discrétion, ils pensaient revenir en toute discrétion »*, a expliqué André Métral. Avocat de Jacqueline Valente depuis sa libération, Me Jacques Vergès affirme, pour sa part, n'avoir pu rencontrer sa cliente jusqu'à son départ pour la Belgique : *« Je n'ai toujours pas compris ce que l'on voulait me cacher »*, a-t-il expliqué à *France-Soir* le 14 avril.

La discrétion officielle semble liée aux tractations sur le sort des quatre autres otages du *Silco*, de nationalité belge, dont l'enjeu serait la libération d'un Palestinien, Nasser Saïd, détenu en Belgique pour sa participation à un attentat contre une synagogue d'Anvers. C'est ce qu'affirme notamment M. Lucien Bitterlin, président de l'Association France-Pays arabes, qui a toujours maintenu des relations avec l'organisation d'Abou Nidal. Dans une interview au *Quotidien de Paris* du 14 avril, M. Bitterlin affirme que la France *« n'a rien donné en dehors des remerciements au colonel Kadhafi (...) Je peux affirmer qu'il n'y a eu ni promesse de marché, ni argent, ni aucune autre compensation promise ou fournie à la Libye en échange de la libération des otages »*. Quant à Abou Nidal, M. Bitterlin assure qu'il n'a rien obtenu *« si ce n'est une certaine prise en considération »*.

Le démantèlement du « commando itinérant » d'ETA

Un Basque espagnol résidant en France est placé sous écrou extraditionnel

Deux Basques espagnols résidant en France ont été l'objet, jeudi 12 avril, de mesures ordonnées par la justice française dans le cours de l'enquête sur le « commando itinérant » de la filière française d'ETA-militaire.

Isidro Garalde Bedialauneta, dit « Mamaru », un Basque de nationalité espagnole, membre présumé de l'ETA-militaire, a été écroué à la maison d'arrêt de Douai (Nord), dans l'attente d'une décision sur son éventuelle extradition.

Cette mesure d'emprisonnement fait suite à un mandat d'arrêt international délivré la veille par le gouvernement espagnol, qui demande l'extradition du Basque et qui dispose maintenant de quarante jours pour fournir à la justice française les arguments justifiant sa demande. « Mamaru » était, depuis janvier 1990, en résidence surveillée dans le département du Nord, après avoir été arrêté, en 1985, dans les Landes et après avoir purgé une peine de prison pour « association de malfaiteurs » et « détention d'armes de première catégorie ». Le 12 avril, toujours, Eloi Uriarte, dit « Senor Robles », a été assigné à résidence dans le département du Nord. Ce Basque espagnol est soupçonné d'être le trésorier de l'ETA militaire.

En Espagne, le Français Henri Parot a été transféré à la prison de haute sécurité de Herrera-de-la-Mancha. Le transfert du chef présumé du « commando itinérant » s'est effectué après son audition à Madrid par le juge d'instruction français Gilles Boulouque.

La sœur d'Henri Parot affirme, dans l'hebdomadaire nationaliste *Enbata*, que son frère a été *« torturé »* par la police espagnole.

Un ancien bras droit de Bob Denard inculpé de vol aggravé et écroué

« Carcassonne », mercenaire devenu truand

Jacques Laffaille, ancien lieutenant du chef mercenaire français Bob Denard, a été inculpé de vol aggravé et écroué, vendredi 13 avril, par M. Pierre Petriat, juge d'instruction près le tribunal de Nantes.

Au confluent du banditisme et de la politique, Jacques Laffaille a une personnalité remarquable. militaire, garde du corps du général de Gaulle, comme des mercenaires sous le nom de guerre de « Carcassonne », il fut mêlé à l'enlèvement du trésorier de l'OAS, Raymond Gorel, le 20 décembre 1968 à Malakoff, qui sera retrouvé assassiné. Au procès en 1974, Jacques Laffaille fut condamné à quatre ans de prison.

Quand un ancien *« chien de guerre »* de Bob Denard se recycle dans le grand banditisme, il jouit de protections particulières. Au moment de son arrestation, mercredi 11 avril, Jacques Laffaille était ainsi en possession de faux papiers, réputés inimitables, mais plus vrais que nature : sa carte tricolore de policier, établie au nom d'André Legoff, et son passeport ont, semble-il, été fabriqués par des services officiels français. Il est vrai que l'ancien bras droit de Bob Denard a, comme tant de mercenaires, souvent travaillé main dans la main avec les services secrets.

Quand les policiers de la PJ nantaise et leurs collègues de Pau interpellent Jacques Laffaille au domicile de sa mère, près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), ils découvrent tout un arsenal de guerre. La chambre regorge de munitions, de fusils-mitrailleurs, d'armes de poing et de fusils d'assauts, soigneusement entretenus. Non pas que l'ex-baroudeur soit, à cinquante ans, un nostalgique des combats menés, dans les années 60, aux côtés de Bob Denard, du Congo au Biafra, en passant par le Yémen. Les enquêteurs pensent plutôt que tout cet armement a servi plus récemment lors d'attaques à main armée commises par une bande de truands nantais. D'ailleurs, dès 1969, Jacques Lafaille avait été condamné à quatre ans de prison, après un hold-up commis à Marseille.

A l'arme de guerre

Surnommé « Carcassonne » chez les « soldats de fortune », Jacques Lafaille a aussi cherché la richesse en France. Dans l'aventure toujours, mais du côté du grand banditisme. C'est à l'arme de guerre qu'un fourgon blindé fut donc attaqué, le 2 janvier 1979, sur le parking d'un hypermarché de Nantes. Les douilles des balles retrouvées sur place étaient d'un calibre OTAN 7,62, utilisé notamment pour les Kalachnikov. Le « braquage » avait rapporté plus de trois millions de francs à ses auteurs.

Jacques Laffaille et son équipe du « milieu » nantais – dont Lionel Abgrall, dit « Yoyo », tué l'an passé dans un règlement de comptes – auraient à leur actif d'autres attaques à main armée. Une équipe dont certains membres sont soupçonnés d'avoir eu, dans le passé, des accointances avec l'ex-SAC (Service d'action civique, dissous en 1982).

Le vent avait tourné pour les « affreux » du Katanga. Avant de se reconvertir, Jacques Laffaille avait suivi son chef aux Comores, au moment où celui-ci participait au coup d'Etat de septembre 1975. Bob Denard a depuis été expulsé de l'archipel, en décembre 1989, à la suite de l'assassinat, dans des circonstances mystérieuses, du président comorien Ahmed Abdallah, dont il dirigeait la garde présidentielle. Le plus célèbre des mercenaires français a toutefois gardé suffisamment de protecteurs pour trouver refuge en Afrique du Sud.

Jacques Laffaille paraît lui aussi décidé à jouer cette carte. A ceux qui l'interrogent, il raconte qu'il a passé des « contrats » avec les services officiels français pour, notamment, « descendre » les membres du commando responsable de l'attentat de la rue Marbeuf, commis en avril 1982 à Paris. Coup de bluff, affabulation ? Le soldat perdu n'hésite pas à citer les noms de deux de ses protecteurs, un commissaire des Renseignements généraux et un colonel de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

ÉRICH INCIYAN

La fille de M. Chirac a tenté de mettre fin à ses jours

Laurence Chirac, fille aînée du maire de Paris, s'est jetée vendredi 13 avril, par la fenêtre de son appartement, au 4e étage d'un immeuble à Paris. Relevée avec de multiples fractures, elle a été hospitalisée à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce dans un état jugé sérieux. Ses jours cependant ne semblent pas en danger.

Agée de trente-deux ans, Laurence Chirac, docteur en médecine, souffre depuis plusieurs années de troubles psychiques. M. Jacques Chirac, qui était en voyage en Thaïlande, a annoncé son retour immédiat à Paris. L'état de sa fille n'avait pas suscité ces derniers jours d'inquiétudes particulières chez ses médecins traitants, qui estiment que rien ne laissait prévoir un tel geste impulsif.

□ **Le PCF contre M. Vigouroux.** - Les dirigeants communistes des Bouches-du-Rhône ont indiqué, vendredi 13 avril lors d'une conférence de presse, qu'ils veulent un *« rassemblement des oppositions »* au maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, et qu'ils appellent à une *« manifestation unitaire »* le 21 avril devant la mairie de Marseille afin de *« préparer d'autres actions »*.

« De plus en plus de Marseillais, y compris parmi les électeurs de M. Vigouroux, sont déçus par la politique du maire et son autoritarisme », a déclaré M. Robert Bret, secrétaire fédéral et membre du comité central du PCF. *« Des plaisanciers aux parents d'élèves, sans compter ceux qui refusent qu'on les chasse de leurs quartiers, notamment sur le littoral, par des taxes et des opérations spéculatives, nombreux sont ceux qui n'acceptent plus cette politique qui vise à modifier la composition sociale de la ville. »*

Après la table ronde de Matignon sur le racisme

M. Jean Poperen (PS) craint des « accommodements » avec la droite

Le bulletin *Synthèse-Flash*, rédigé par des amis de M. Jean Poperen, ministre socialiste chargé des relations avec le Parlement, évoque, dans sa livraison datée lundi 16 avril la *« réussite »* de la table ronde majorité-opposition de l'Hôtel Matignon sur le racisme. Rappelant que celle-ci a débouché sur le principe d'une nouvelle réunion consacrée à l'immigration, il souligne notamment que cette issue n'a été possible que *« parce qu'on s'en est tenu aux principes et parce que le premier ministre s'écarta de l'orthodoxie SOS-Racisme – qui inspire jusqu'à ce jour la politique du PS en la matière – en ne contestant plus le rapport entre racisme et immigration »*.

« Mais, cajoute *Synthèse-Flash*, *le consensus des partis dits « traditionnels » est-il la meilleure parade à la pression croissante du Front national ? Dans le climat de discrédit de ces formations, de liquidation des « affaires » qui gonfle ce discrédit, on peut en douter ! « Tous dans le même sac ! », ironise Le Pen auquel répond l'écho de la rumeur populaire (...). Une tentation, une fois encore refait surface : que du consensus sur certains problèmes (...) puissent sortir des accommodements avec une partie de la droite, eux-même préparatoires à une éventuelle alliance »*.

Synthèse-Flash aborde à ce propos les conséquences du congrès de Rennes pour constater *« la solidité de l'alliance »* Jospin-Rocard, déplorer le *« partage des dépouilles »* auquel se livrerait ce nouvel axe dans les fédérations et ajoute que, pour le PS, la constitution de ce nouvel axe *« constitue l'événement le plus important depuis Epinay, puisqu'il a substitué une autre configuration politique à celle qui prévalait depuis près de vingt ans »*. Les amis de M. Poperen poursuit en affirmant que *« ce changement d'«* axe majoritaire *» exprime bien la recherche* (...) *d'une autre stratégie que celle basée sur l'alliance à gauche »*. *Synthèse-Flash* souhaite que tous les socialistes prennent conscience *« de l'ampleur du tournant* (...) *avant que nous en subissions toutes les conséquences »*.

La Grèce va demander la renégociation du contrat d'achat de ses Mirage 2000

Le ministre grec de la défense, M. Yannis Varvitsiotis, qui appartient au nouveau gouvernement conservateur issu des récentes élections législatives, a déclaré, jeudi 12 avril, que le contrat, négocié par les socialistes grecs, concernant l'achat de quarante Mirage 2000 sera rediscuté avec la France.

Selon le nouveau premier ministre, M. Mitsotakis, en effet, les Mirage 2000, dont vingt-huit ont déjà été livrés, sont *« aveugles »* et mettent en danger la défense grecque, car le radar n'a pas les performances prévues.

Le vice-président du groupe Dassault, M. Charles Edelstenne, a expliqué, de son côté, que *« les avions livrés en Grèce sont conformes aux spécifications techniques »* du contrat et que *« le problème est que les Grecs ne sont pas satisfaits des performances du radar »* de Thomson CSF. Selon M. Serge Dassault, *« ce radar est moins performant que celui de l'avion américain F-16 »* (dont sont aussi équipés les Grecs), mais *« le radar du Mirage 2000 est ainsi et les Grecs le savaient »*.

ZAIRE

Mesures sociales pour calmer l'agitation

La situation sociale est tendue depuis une semaine à Kinshasa, où des opposants au régime du maréchal Mobutu ont annoncé des manifestations pour le samedi 14 avril. Ces opposants se réclament de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

A la fin de la semaine dernière, des étudiants, à la veille de leur départ pour les congés de Pâques, étaient descendus dans la rue et avaient jeté des pierres sur des cars et des voitures. Selon des voyageurs en provenance du Zaïre, vingt-cinq autobus auraient été incendiés par les étudiants, qui réclament des bourses plus élevées, l'élimination de la corruption et le départ du maréchal Mobutu. La presse zaïroise garde le mutisme sur cette agitation sociale.

Le chef de l'Etat, à la suite de ces troubles, a décrété, jeudi, une augmentation pour les fonctionnaires de 78,5 % pour les petits salaires. La masse salariale des agents de la fonction publique progressera en moyenne de 55 % à compter du 1er mai. Les bourses des étudiants seront également augmentées de 118 %. – *(Reuter, AFP.)*

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 avril a été tiré à 527 762 exemplaires